



Bellemare s'en prend à Cardinal

— page A 2

La fusion du PNP et de l'UN se fera en congrès, en octobre

par Rhéal BERCIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — La fusion de l'Union nationale et du Parti national populaire est chose faite en principe depuis tard hier soir.

Un congrès d'orientation et de fusion des deux formations politiques aura lieu dès le début d'octobre pour entériner le protocole d'entente intervenu entre les deux partis après d'intenses négociations parsemées d'esclandres.

L'unification des structures et des bases partisans se matérialisera donc à ce congrès qui aura lieu à Montréal. Le nom du nouveau parti proviendra des délégués

qui seront présents à cette réunion historique.

Le protocole d'entente souligne, en effet, que l'appellation du nouveau parti sera désignée par les congressistes. On se souvient de l'obstination de l'ancien chef de l'UN, aujourd'hui chef parlementaire de ce parti, à conserver le nom de l'UN, obstination qui a eu pour conséquence de faire échouer les négociations entreprises dès la fin de l'an dernier.

Un secret très hermétique a entouré la progression de ce dossier et la nouvelle publiée par LA PRESSE hier a bousculé quelque peu la stratégie orchestrée par les deux partis, leurs porte-parole se

réfugiant derrière un "pas de commentaire" qui voulait tout dire.

Alors que le PNP faisait entendre sa décision hier par son Conseil général à Drummondville en présence de MM. Jérôme Choquette et Fabien Roy, le Conseil exécutif de l'UN se réunissait d'abord au restaurant le Deauville, à Sainte-Foy, et, par la suite, à l'Auberge des Gouverneurs, pour préparer la conférence de presse que les deux partis doivent tenir ce matin au Cercle universitaire et qui sera présidée par M. Bellemare.

Dans la journée d'hier, celui-ci s'est déclaré optimiste sur l'issue des négociations et a même évoqué la possibilité qu'il puisse remettre son poste de chef parlementaire en

jeu si l'union des deux partis pouvait y gagner. "Je suis prêt à bien des sacrifices pour que l'union soit faite", a-t-il dit.

Quant à M. Choquette, il a demandé aux journalistes parlementaires de respecter son "droit à la dissidence".

Ainsi, le PNP n'aura pas vécu un an. C'est l'UN et son nouveau chef, M. Rodrigue Biron, qui ajoutent des fleurons à leurs chapeaux dans ces pourparlers qui viennent d'aboutir. Les deux partis se disputaient le centre-droit. Le PNP, faute de moyens financiers et de véritable base partisane, a dû retraiter devant une UN bien enracinée et mieux structurée — et possédant, dit-on, \$700,000 en caisse.



Une fois fusionnés, le Parti national populaire et l'Union nationale conviendront-ils de porter le nom d'Union nationale comme plusieurs le souhaitent dans la formation actuelle de l'UN, Maurice Bellemare en tête?

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL
MERCREDI 4 AOUT 1976,
92e ANNEE, No 185,
108 PAGES, 8 CAHIERS

25 CENTS

Abtri/Côte Nord 30c
ABONNEMENT: LUNDI AU SAMEDI \$140

METEO

Ensoleillé avec périodes nuageuses.
Minimum: 12 à 14 Maximum: 25 à 27
Demain: Nuageux
Détails à la page A 2

De Bané menace de démissionner sur la question du bilinguisme

Le député libéral de Matane aux Communes, Pierre De Bané, s'est engagé hier à abandonner son siège si la commission d'enquête sur les aspects sécuritaires de l'usage du français dans les communications aériennes restreint les droits des francophones dans ce domaine.

En compagnie de son collègue de Maisonneuve-Rosemont, Serge Joyal, M. De Bané a en outre confirmé à Ingrid Saumart que les deux députés agiraient comme avocats de l'Association des gens de l'air du Québec lorsque celle-ci tentera de faire déclarer anticonstitutionnel le règlement du ministère fédéral des Transports qui interdit, sauf quelques exceptions, l'usage du français dans les communications aériennes au Canada.

M. Joyal doit également se pré-

senter en Cour pour soutenir la cause qu'il a intentée contre la société Air Canada. Celle-ci a interdit l'usage du français dans les cabines de pilotage. Le député se dit déterminé à rester au sein de son parti pour le moment.

Quant aux trois commissaires chargés de déterminer si le bilinguisme peut être mis en vigueur en toute sécurité dans les aéroports québécois, ils ont décidé d'attendre que le différend entre le ministère des Transports et l'AGAQ soit réglé avant d'entreprendre leurs travaux, la participation de l'association étant essentielle au succès de l'organisme.

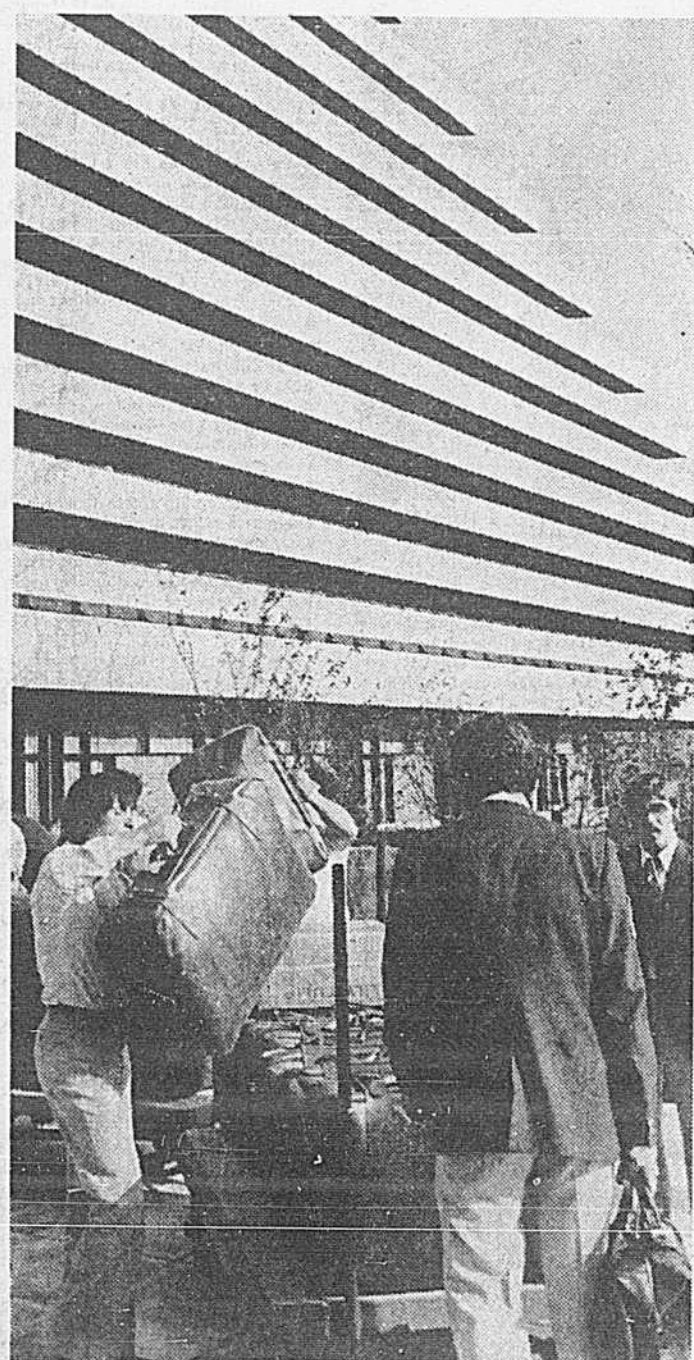
Mais les Gens de l'air ne veulent pas s'engager tant que les deux causes ci-dessus n'auront pas été réglées.

— page A 6



Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Serge Joyal, député libéral de Maisonneuve-Rosemont, et Pierre De Bané, député libéral de Matane aux Communes, lors d'une entrevue hier à Montréal.



Devant les pyramides du Village, hier, l'adieu.

photo Pierre McCann LA PRESSE



Au Village des départs marqués de mélancolie

Heureux sans doute de retourner à la maison, les derniers athlètes étrangers à résider au Village olympique durant les Jeux ont quitté l'endroit hier avec, néanmoins, un brin de mélancolie au fond de l'âme. Claude Gravel les a observés.

— page A 3

Québec ouvre le Village à tous

— page A 3

Corridart: la Ville interdit aux artistes l'accès à leurs oeuvres

— page A 19

Mgr Camara décèle du néo-nazisme dans les luttes anticomunistes

Le reportage de notre envoyé spécial à Philadelphie, Jean-Pierre Bonhomme

— page D 17



René Daigneault, directeur de la police de la CUM.

"Je reste", déclare le chef de police Daigneault

—page A 3

ECONOMIE & FINANCES

- Les profits de l'industrie canadienne ont grimpé de 28 pour cent.
- Les Jeux olympiques ont aussi servi à attirer l'industrie étrangère à Montréal.
- Bell Canada n'a pas encore déterminé les services frappés par la hausse qu'elle envisage.
- Consolidated-Bathurst amorce une hausse surprise du prix du papier journal.

— cahier F

SOMMAIRE

Arts et spectacles: C 1 à C 4
 BANK: H 5
 Décès, naissances, etc.: H 17
 Economie: F 1 à F 5
 Êtes-vous observateur?: G 4
 Horoscope: D 4
 Informations étrangères: G 1, G 2
 Le bridge: G 5
 Les échecs: G 5
 Les maux de notre langue: D 12
 Loisirs et récréation: G 5
 Médecine d'aujourd'hui: D 4
 Mon œil sur Montréal: D 1
 "Mot-mystère": G 4
 Mots croisés: H 4
 Page des lecteurs: A 5
 Petites annonces: H 1 à H 15
 Radio et télévision: G 2
 Sports: E 1 à E 6
 Vivre aujourd'hui: D 1 à D 7

le monde

Thomson est mort

LONDRES — Lord Thomson of Fleet, magnat de la presse britannique, est décédé hier dans un hôpital londonien, à l'âge de 82 ans. La nouvelle de la mort de lord Thomson, qui est d'origine canadienne, a été rendue publique par la chaîne Times.

Les informations étrangères, pages G 1 et G 2



Les certificats de francisation

Des amendements qui toucheront davantage à la forme qu'au fond

— Fernand Lalonde

par Lysiane GAGNON

Par suite d'une consultation prolongée auprès du milieu des affaires qui aura retardé de plus de deux mois l'entrée en vigueur du chapitre clé de la loi 22, le ministre responsable du dossier linguistique, M. Fernand Lalonde, compte apporter certaines modifications au projet de règlement concernant les certificats de francisation, dans le but évident de rassurer encore davantage les entreprises qui craignent que le processus de francisation ne les force à livrer au gouvernement des renseignements d'ordre "confidentiel".

Selon le ministre Lalonde, qui rencontrait il y a deux jours quelque 150 représentants du monde des affaires pour leur soumettre les grandes lignes de la démarche gouvernementale et pour prendre une fois de plus le pouls du milieu, ces amendements toucheront davantage à la forme qu'au fond. Interrogé hier par LA PRESSE, M. Lalonde les a ainsi résumés:

- On éliminera du questionnaire auquel devront répondre les entreprises désireuses de se franciser les questions qui touchent au niveau de rémunération des cadres. "Pour nous, explique le ministre, il s'agit de savoir dans quelle mesure les francophones ont des postes importants. Or, la divulgation du salaire, qui déplaît aux entreprises, n'est pas indispensable. On peut savoir ce qu'on veut autrement, en voyant par exemple à quel endroit de la ligne hiérarchique se situe tel ou tel cadre." Le ministre Lalonde a déclaré que, contrairement à ce qu'affirmerait hier l'un de nos confrères du matin, il n'est pas question d'éliminer les renseignements concernant la langue des personnes qui détiennent des postes clés dans l'entreprise.

- Toujours pour apaiser les inquiétudes formulées dans le milieu des affaires, on se contentera de demander aux entreprises quelle est la proportion de leurs opérations réalisées au Québec d'une part, et hors du Québec d'autre part. On laissera donc tomber les renseignements concernant la répartition du volume de leurs opérations en dehors du Québec. Car, explique M. Lalonde, la seule chose qu'il faut savoir, c'est dans quelle mesure telle entreprise a besoin d'utiliser d'autres langues que le français, et que le reste de ses transactions se fasse dans une autre province canadienne, en Europe ou aux USA n'a pas tellement d'importance.

- Autre amendement que M. Lalonde compte apporter au projet de règlement — mais qui, celui-là, est vraiment une pure technicité — on assouplira le concept de "groupe organisationnel" qui désignait l'entité susceptible de se franciser, pour mieux tenir compte des structures juridiques propres aux diverses entreprises.

En haut: une très petite équipe...

La loi 22 avait déjà été amendée pour calmer une autre inquiétude du milieu des affaires, celle de se voir imposer des programmes de francisation par les "technocrates" de la Régie de la langue française, qui est l'organisme par-gouvernemental chargé d'administrer la loi 22. Toute décision concernant l'émission ou le retrait d'un certificat de francisation relève maintenant du ministre responsable.

C'est pour cela que le ministre Lalonde compte s'entourer d'une petite équipe qui l'aidera à examiner les dossiers soumis



Fernand LALONDE

photo LA PRESSE

aux entreprises? A cela, M. Lalonde répond en disant qu'il prévoit plutôt un climat de collaboration entre la régie et le ministre, et indique que la mise sur pied d'une équipe, fort réduite au demeurant, est nécessaire du fait qu'il n'a pas de ministère — contrairement, par exemple, au ministre de l'Éducation qui, lorsqu'il juge des recommandations de tel ou tel organisme consultatif, a à sa disposition les renseignements fournis par l'énorme machine de son ministère.

Le ministre Lalonde estime que la décision finale des règlements devrait être prête vers la fin du mois, et que les délais apportés pour prolonger la consultation du milieu des affaires sur le projet de règlement n'auront aucune incidence sur le calendrier déjà prévu: la première étape de la francisation des entreprises qui voudraient, en échange de diverses primes, subventions et contrats gouvernementaux, faire meilleure place au français, est fixée au mois de juillet 1977.

Au cours de cette période de consultation, le gouvernement a reçu une trentaine de mémoires, et, selon un représentant du monde des affaires qui participait à la réunion de lundi dernier, il s'y trouvait des délégués de plusieurs types d'entreprise.

Les gens d'IBM, de l'Association des manufacturiers, de Bell Canada, de plusieurs banques, des pâtes et papiers et des mines étaient là, de même que des représentants de plus petites entreprises. Plusieurs grosses compagnies ont déjà nommé leur propre "responsable de la francisation". A la Régie de la langue française, on s'abstient de tout commentaire sur les résultats de cette réunion, et précise que c'est au niveau du ministre que se préparent les amendements au projet de règlement.

par la régie. L'équipe sera, selon lui, très réduite: l'un des membres de son personnel actuel qui s'occupe déjà de ces dossiers, "plus, dit-il, une secrétaire, un commis..." Peut-on s'attendre à ce que le ministre révise les recommandations de la régie dans un sens plus favorable

Il quitte Smith pour Davis...

telephoto PC

Marvin Shore, 46 ans, un député libéral à l'Assemblée législative ontarienne, a annoncé hier qu'il avait démissionné de son parti et qu'il siégerait comme conservateur lors de la rentrée législative à l'automne. Le député, qui était le critique financier des libéraux, a expliqué que sa décision avait été très difficile à prendre. Il avait été élu pour la première fois en septembre dernier. Il a expliqué qu'il était particulièrement mécontent des politiques du Parti libéral fédéral et qu'il était convaincu que le gouvernement provincial de M. William Davis combattait efficacement des problèmes majeurs comme l'inflation. A la suite de sa défection, le Parti libéral n'a plus que 35 sièges, contre 38 pour le NPD et 52 pour les conservateurs. M. Shore avait appuyé M. Stuart Smith lors de la course au leadership de janvier dernier et déclare qu'il respecte son ancien chef. Mais en raison de ses opinions conservatrices en matière économique, il ne se sentait pas à l'aise au sein du Parti libéral. Il a révélé qu'il tenterait de se faire nommer candidat conservateur dans sa circonscription de London-Nord lors des prochaines élections provinciales.

LA MÉTÉO

Une bande de nuages couvre le nord de la province et au cours des prochains jours, elle se déplacera vers le sud. De façon générale, les conditions atmosphériques se détérioreront et les températures se maintiendront sous la moyenne saisonnière. Les vents de l'ouest persisteront.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 14 Maximum: 27	
ensoleillé avec périodes nuageuses, vents	nuageux

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	10	22	Ens. avec périodes nuageuses	Nuageux avec averse
Outaouais	12	27	Dégagé	Nuageux
Laurentides	12	27	Dégagé	Nuageux
Cantons de l'Est	10	27	Dégagé	Nuageux
Mauricie	10	27	Dégagé	Nuageux
Québec	10	27	Dégagé	Nuageux
Lac-Saint-Jean	10	25	Nuageux avec averse	Nuageux
Rimouski	12	24	Nuageux et vent	Nuageux
Gaspésie	12	24	Nuageux et vent	Nuageux
Bas-Caraïbe	10	25	Nuageux avec averse	Nuageux
Sept-Îles	10	25	Nuageux avec averse	Nuageux

au Canada

Colombie-Britannique	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Alberta	Nuageux	Victoria	12	21
Saskatchewan	Averse	Edmonton	14	25
Manitoba	Nuageux	Regina	14	27
Ontario	Ensoleillé	Winnipeg	13	28
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Toronto	14	28
Nouvelle-Écosse		Fredericton	8	24
Ile-du-Prince-Édouard		Halifax	12	22
Terre-Neuve		Charlottetown	12	21
		Saint-Jean	15	22

si vous partez...

aux États-Unis

New York	Min.	Max.	Chicago	Min.	Max.	Nlle-Orléans	Min.	Max.
Washington	17	27	San Francisco	14	22	Miami	24	31
Boston	13	23						

vers les capitales

Amsterdam	17	Londres	20	Stockholm	17
Athènes	30	Le Caire	33	Sydney	11
Berlin	17	Lisbonne	30	Tokyo	25
Bruxelles	19	Madrid	29	Tunis	28
Casablanca	36	Moscou	25	Vienne	30
Genève	24	Paris	21	Varsovie	19
Hong Kong	28	Rome	27		

vers les plages

Acapulco	25	31	Bermudes	28	31	Nassau	22	31
Mexico	12	25	Barbade	25	30	Rio de Janeiro	22	33

Cardinal n'a pas été obligé de défendre la loi 63 (Bellemare)

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le chef parlementaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, a accusé hier son ancien collègue qui a récemment joint les rangs du Parti québécois, M. Jean-Guy Cardinal, d'avoir menti effrontément en déclarant que le premier ministre d'alors, M. Jean-Jacques Bertrand, l'avait obligé à défendre la litigieuse loi 63 tant contestée.

M. Cardinal, parrain de la loi 63, avait fait cette déclaration au moment de son adhésion au PQ. M. Bellemare a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse où il a fait le point sur moult sujets, qu'il était alors leader parlementaire et qu'il était témoin de toutes les discussions entre MM. Bertrand et Cardinal et que jamais une pareille chose ne s'est produite.

Brandissant des copies du Journal des débats, M. Bellemare a souligné que l'ancien ministre de l'Éducation avait déclaré qu'il s'agissait bien du "projet de loi Cardinal".

"Il a menti. Les faits sont là. Il n'y a jamais eu d'influence indue. Ce qui me chagrine sur cette question, c'est le fait que M. Cardinal s'attaque à un mort."

M. Bellemare, qui revenait hier d'une vacance prolongée, a tenu, d'autre part, à faire le point sur la santé de l'UN et en même temps tirer une flèche à Ottawa, visant particulièrement la Cour suprême du Canada.

Le "ménage"
Il a voulu d'abord mettre un terme aux rumeurs qui courent au sujet des problèmes de ménage qui existeraient entre lui et son nouveau chef, M. Rodrigue Biron.

"Depuis que M. Biron a assumé les responsabilités de chef du parti, il y a eu un essor sans précédent. Qu'il y ait eu des déplacements ou quelques changements, je crois que cela est normal dans les circonstances actuelles et qu'il ne faut pas s'en offusquer outre mesure."

"Chose certaine, je constate avec beaucoup de satisfaction que l'UN est



Maurice BELLEMARE



Jean-Guy CARDINAL

photos LA PRESSE

nes élections tandis que M. Clément Vincent, l'ancien ministre de l'Agriculture, a dû choisir entre la politique et sa famille.

C'est toujours l'ancien ministre de l'Immigration, M. Mario Beaulieu, qui est fiduciaire de la caisse de l'UN que l'on évalue à \$700,000.

Quant à la démission de M. Jacques Tétreault, M. Bellemare se l'explique mal et demeure convaincu que l'ancien maire de Laval reviendra bientôt sur sa décision.

Mais c'est surtout aux attaques sur ses relations avec M. Biron que M. Bellemare s'est attaché. "Jamais dans l'histoire de l'Union nationale, y a-t-il eu une si grande unité d'action et de pensée."

Il a expliqué que son retrait actif de la politique depuis le dernier congrès est attribuable à des raisons de santé. "Ce petit recul m'a permis de mieux connaître M. Biron et d'apprécier à leur juste valeur ses talents d'organisateur et d'administrateur."

La Constitution

Par ailleurs, le député de Johnson s'est attaqué à la décision de la Cour suprême du Canada qui, dans son jugement sur la loi anti-inflation, donne à Ottawa "le droit unilatéral de s'approprier des pouvoirs provinciaux lorsqu'il estime qu'il y a urgence."

Il soutient qu'il s'agit là d'un précédent dangereux et que dans ces conditions, il n'est qu'une question de temps avant qu'Ottawa intervienne dans les arrêts de travail, les problèmes d'environnement, les ressources énergétiques, la transformation des richesses naturelles et l'éducation.

Il a ajouté qu'il est urgent que le Québec et les autres provinces "se tiennent debout et exigent une refonte de la constitution canadienne". M. Bellemare a aussi réclamé une réforme profonde de la Cour suprême. "Trudeau a dit qu'il modifierait lui-même la Constitution. Il est en train de la faire par le biais de la Cour suprême."

le fait que M. Grenier soit contesté par certains. "Il s'agit d'un militant de la première heure. Il était avec moi, il y a 26 mois, lorsque j'ai parcouru la province. Ou étaient les autres à l'époque?", a réchéri le député de Johnson.

Il a ajouté que les vieux militants n'ont pas été mis de côté. M. Jean-Paul Cloutier, l'ancien ministre de la Santé et du Bien-être, sera candidat lors des prochains

SONDAGE GALLUP

tous droits réservés

Les Canadiens voteraient PC

Lors des élections fédérales du 8 juillet 1974, les libéraux furent reportés au pouvoir avec 43 p. cent du vote populaire; les conservateurs n'obtenaient alors que 35 p. cent des voix.

La situation des partis est maintenant à l'inverse de ce qu'elle était alors. 46 p. cent des électeurs accordent leur appui aux conservateurs et seulement 31 p. cent, aux libéraux.

Au cours des deux dernières années, l'appui au NPD a varié de 16 à 22 p. cent de l'électorat (17 p. cent au dernier son-

Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur qui ne dépasse pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

La question posée est la suivante: "Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui vous voteriez pour le candidat de quel parti?"

Le tableau ci-dessous donne le parta-

ge des voix aux dernières élections et les résultats de divers sondages effectués depuis. Les indécis (actuellement 33 p. cent des électeurs) sont éliminés. Les mois qui apparaissent au tableau sont ceux au cours desquels les sondages ont été effectués, non ceux au cours desquels les résultats ont été dévoilés.

Aux élections de 1974	Libéraux	Conservateurs	NPD	Autres
Sondages Gallup	43%	35%	16%	6%
Septembre 1974	48	28	16	8
Janvier 1975	46	31	17	6
Juillet 1975	39	36	17	8
Novembre 1975	38	32	22	8
Janvier 1976	19	37	17	7
Février 1976	38	37	19	6
Mars 1976	31	43	17	6
Avril 1976	31	46	17	6
Mai 1976	31	43	21	5
Juin 1976	31	41	16	5
Juillet 1976	31	46	17	5

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations publiées à LA PRESSE sont également réservés. "Copies de la deuxième partie — Énergie — (numéro 1400) — Part de retour garanti."

TARIFS D'ABONNEMENTS	285-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi	285-7070
Lundi au vendredi	285-7030
Samedi seulement	285-7100
ABONNEMENTS PAYS D'AVANCE	285-7383
par porteur:	
Lundi au samedi	\$16.80 \$33.60 \$67.20
Lundi au vendredi	\$15.00 \$30.00 \$60.00
Samedi seulement	\$13.00 \$26.00
par courrier:	
Lundi au samedi	\$28.60 \$57.20 \$114.40
Lundi au vendredi	\$21.45 \$42.90 \$85.80
Samedi seulement	\$10.01 \$20.02 \$40.04

* Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion, 0.50\$

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h 30 (Samedi: 8h à 18h). 285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
REDACTION	285-7070
EDITORIAL	285-7030
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
PETITES ANNONCES (tarifs en dollars)	
Commandes	285-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Pour changer ou annuler	285-7205
du lundi au vendredi: 9h à 16h30h	
GRANDES ANNONCES	
Détailants	285-7202
National, Tele-Press, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Pas avant plusieurs mois Tout le monde pourra habiter au Village

par Guy PINARD Le gouvernement du Québec a décidé d'offrir en location les unités de logement du village olympique, et à des prix abordables pour différentes couches de la société. Selon le ministre Victor Goldbloom, il serait impensable de louer les appartements au prix de revient si on souhaite qu'ils soient accessibles même aux familles à revenu modique. "Le ministère des Affaires sociales et la Société d'habitation du Québec devront fournir une aide si nous voulons élargir la couche de la société qui aura accès aux appartements," a souligné M. Goldbloom. M. Goldbloom a aussi souligné que le gouvernement voulait éviter de transformer le village en entier en habitation à loyers modiques de façon à ne pas en faire un "ghetto spectaculaire" pour reprendre ses mots. Et il ne veut pas non plus demander des prix tels que seul un petit nombre pourrait envisager la location d'un appartement au village olympique.

Roger Trudeau responsable Pour le moment, toutefois, a dit M. Goldbloom, la Régie n'a pas encore fixé les prix, tâche qu'elle a d'ailleurs confiée tout particulièrement à M. Roger T. Trudeau.

"M. Trudeau demeurera directeur général de la Régie, mais il s'occupera tout particulièrement de l'exploitation du village olympique," a dit M. Goldbloom.

C'est aussi M. Trudeau qui doit étudier la possibilité d'abattre quelques murs pour transformer les petits appartements en de plus grands appartements qui pourraient alors être offerts aux familles nombreuses.

Par ailleurs, il est assuré qu'on fermera les coursives à deux ou trois étages au moins à titre expérimental. Si l'expérience s'avère valable, on fera de même pour tous les étages des deux pyramides. Ces coursives ouvertes aux grands vents ont fait le sujet de maints commentaires depuis le début du projet.

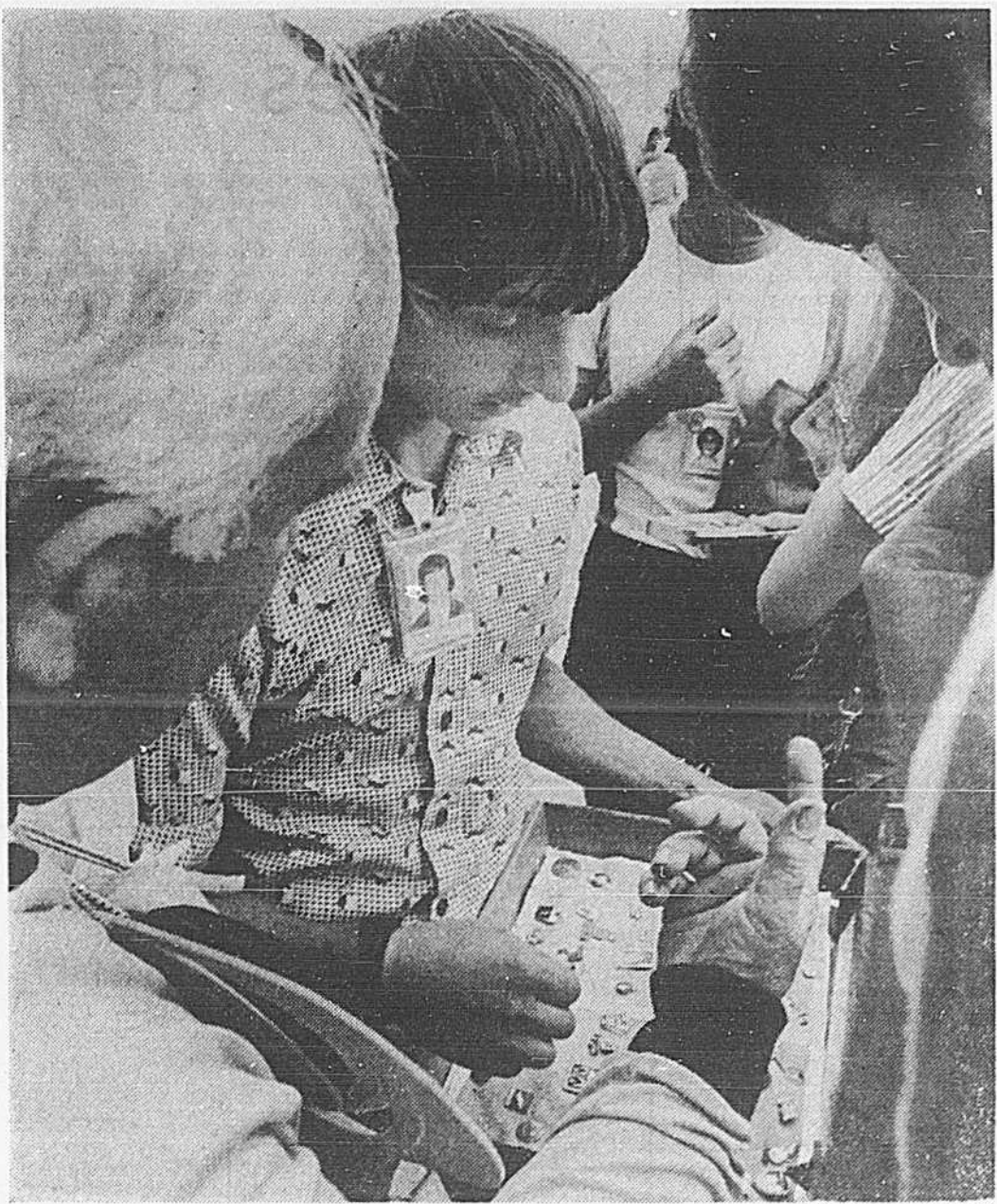
De toute façon, il faudra plusieurs mois avant qu'on ne songe à louer les appartements, puisqu'il reste encore beaucoup de travaux à effectuer.

56 ou 57 millions En effet, il faudra terminer les cuisines, faire des réparations et remettre dans l'état prévu aux plans et devis les niveaux de garage et l'étage commercial, en démolissant les parois érigés par le COJO de façon temporaire.

Ces travaux sont évalués à \$6 ou \$7 millions, selon le président de la Régie. Le COJO l'aura complètement quitté le 10 septembre, alors que prendra fin le règne éphémère du maire du village, M. Yvan Dubois.

Cette année, c'est la fourrure qui fait fureur! Vente d'août Georges Pouliot FOURRURES INC. MANUFACTURIER 4435, rue de la Roche Stationnement gratuit 527-8664 Depuis 1914

Maintenant le métro vous mène chez nous Place Versailles RADISSON 125 magasins incluant La Baie, Pascal, Miracle Mart



Il faut faire vite pour échanger les dernières médailles, attraper au vol les derniers autographes: le Village se vide rapidement.

Le départ du Village Comme des collégiens en vacances!

par Claude GRAVEL Hier, au Village olympique, on eut dit la fin d'une année scolaire, avec ce que cela suppose de mélancolie. Au Centre international, hôtesses et responsables de l'accueil partageaient la sangria des adieux. Accolades. Embrassades. Poignées de main. "Bonjour, j'espère vous revoir." A quelques pas, au Village olympique, les derniers athlètes, au milieu des valises, s'apprêtaient à quitter le pays. Ils étaient là, par groupes nationaux, peu enclins à causer, attendant les camions. Ils étaient là, Jamaïcains, Roumains, Belges, Soviétiques, étonnés de reconstruire les Jeux étaient pourtant terminés) un journaliste et un photographe canadiens. Affalé sur un banc, à l'ombre des pyramides de béton, un boxeur soviétique, qui n'a remporté aucune médaille et que j'avais pris pour un porteur à cause de sa petite taille. "Les Jeux? Tout s'est très bien passé. Mais je suis heureux de m'en retourner à la maison." Après deux questions, j'ai senti, à son long soupir, que l'entrevue était terminée. Un petit tracteur passa, tirant sa remorque de valises. Je saluai le jeune boxeur soviétique — qui parlait un excellent anglais. Il me serra la main, mollement. Plus loin, les Roumains, complets bruns et valises bleues identiques, étaient plus loquaces.

Nicolae Nedef, entraîneur de l'équipe roumaine de handball (médaille d'argent) ne tarissait pas d'éloges sur l'accueil des Montréalais, sur le confort du Village, sur la beauté des installations sportives. "Nous espérons que les Jeux olympiques permettront de développer les sports au Canada", m'a-t-il glissé en guise d'au revoir. Je n'ai pas eu le temps de m'enquérir de la signification profonde du message: sur un ordre, tous les athlètes roumains se sont emparés en même temps de leurs valises pour les déverser sur des charriots. Retour au Centre international, le temps de rencontrer le responsable de l'admission des visiteurs, M. Roger Fortier. Un Roger Fortier heureux, qui a confirmé que tout s'est très bien déroulé durant les 15 jours des Jeux. Statistique: 38.289 visiteurs furent accueillis au Centre international et au Village durant les Jeux de la XXIe Olympiade. "Certains ont trouvé que la sécurité y était stricte, mais ceux qui ont vécu Munich ne l'ont pas trouvée assez sévère." Quand j'ai quitté le Centre international, on se disait encore adieu. Oui, cela n'était pas sans me rappeler les fins de juin, au collège, alors que professeurs et étudiants se souhaitaient de bonnes vacances et concluaient sur un "Et à septembre." Mais pour les Jeux de Montréal, le mois de septembre prendra bien quelques décennies à revenir...

Déception à l'état-major quand Daigneault annonce qu'il reste

par Jean-Pierre CHARBONNEAU Au cours d'une réunion spéciale dans une salle de la Cour municipale de Montréal, le directeur de la police de la CUM, M. René Daigneault, a annoncé hier matin à tous les membres de son état-major qu'il demeurerait en poste et qu'il était disposé à rester encore quatre ans, le temps nécessaire à son avis, pour compléter la mise en application de son plan d'intégration et d'allocation des ressources physiques et humaines. Surpris et déçus de cette décision, les membres de l'état-major n'ont pas tardé à réagir. Deux d'entre eux, les inspecteurs-chefs Henri-Paul Vignola et Philippe Young, l'ont même fait d'une façon étonnamment énergique au cours de la réunion même. Ainsi, selon les informations dignes de foi qui nous sont parvenues, M. Young qui est depuis plusieurs mois le commandant de la branche Surveillance du territoire, s'est levé après l'annonce de M. Daigneault pour lui dire qu'il était peiné de ne pas le voir partir. M. Young a demandé au directeur de quelle façon il entendait continuer ses relations avec le Conseil de sécurité publique et s'il avait l'intention de se montrer plus énergique.



Photo LA PRESSE L'inspecteur-chef Henri-Paul VIGNOLA

tout l'état-major?" a continué M. Vignola. "Non", a répondu le directeur. "Croyez-vous que vous avez l'appui de la masse des policiers?" "Je pense que j'ai l'appui de la majorité", a dit M. Daigneault. "On est depuis longtemps dans un tunnel bien noir. Voyez-vous la lumière au bout?" a demandé encore M. Vignola. "Oui", a lancé le chef de la police métropolitaine qui a annoncé peu après son intention de renforcer la discipline dans les rangs des policiers municipaux, notamment en obligeant certains à raccourcir leurs cheveux et leurs moustaches. La réunion d'hier a duré environ une heure. M. Daigneault l'a commencée en annonçant que les Jeux étaient terminés... ce qui lui a valu une salve d'applaudissements. Ceux-ci ne se sont pas répétés toutefois, quelques instants plus tard, quand le directeur a annoncé son intention de rester. Un directeur général "Il y en a qui ont dit que je partirais à mon anniversaire d'entrée

au service, d'autres à mon anniversaire de mariage. Le 3 septembre ça sera mon anniversaire de naissance et je vous annonce que je ne pars pas... Je ne suis d'ailleurs pas le seul à prendre cette décision, il y a un directeur général au-dessus de moi..." M. Daigneault n'a pas précisé qui était ce directeur général. Au sein de l'état-major cette décision semble avoir été très mal accueillie. La majorité espérait que M. Daigneault laisse sa place à un autre pour le bien-être général des policiers et de la population. On trouve que depuis quatre ans, les problèmes de la police de la CUM n'ont fait que s'aggraver. On pense à tous les niveaux que sous le leadership de M. Daigneault, on a passé plus de temps à se chicoter qu'à faire de la police. On ne comprend pas pourquoi M. Daigneault s'accroche tant à son poste alors qu'il est évident que son remplacement améliorerait de beaucoup le climat de l'efficacité policière. M. Daigneault a annoncé au cours de la réunion qu'il avait donné instruction pour qu'on engage une firme de consultants privés afin de préparer la mise en application du plan d'allocation. Pour plusieurs, c'est un exemple de plus de son incapacité de diriger. Nombreux sont ceux qui disent que plusieurs aspects du plan auraient pu être mis en application depuis déjà fort longtemps. Maintenant, on devra encore attendre. Quelqu'un lui a demandé hier s'il était prêt à prêter le projet d'une revue d'information comme il en existe une à la Sûreté du Québec. M. Daigneault a répondu que s'il demandait au Conseil de sécurité, il était certain que cela serait refusé. "Dans une organisation politique, une situation comme la nôtre provoquerait un congrès au leadership", a déclaré un membre de l'état-major. "S'il y avait eu un vote ce matin, les membres de l'état-major lui auraient demandé sa démission massivement", a dit un autre.

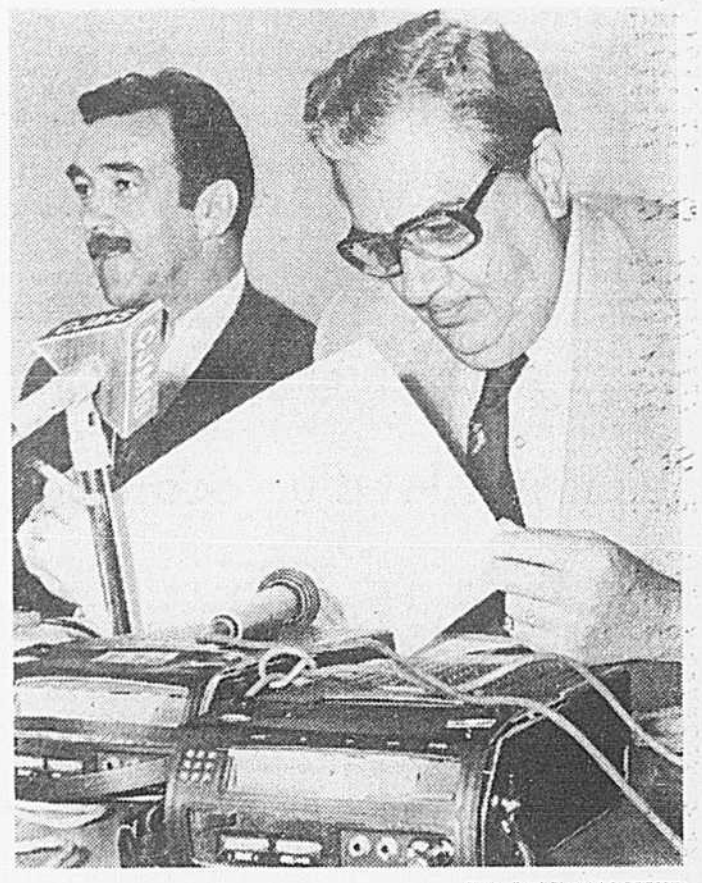


Photo René Picard LA PRESSE Le directeur René DAIGNEAULT

SANDWICHES ASSORTIS POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON Nous vous fournissons de délicieux hors-d'œuvre chauds et froids, canapés, bouchées, plateaux de celeri et olives, plateaux de fromage, plateaux de viandes. A prix raisonnables. Nous livrons partout à Montréal 844-3901 48 SANDWICHES cocktail frais du jour \$5.00 la bite EGROIDS 4075, RUE SAINT-DENIS

RESTAURANT LE TOIT ROUGE CHOMEDEY SPÉCIAL DE LA SEMAINE Tous les jours de 11h à 22h RIB STEAK DE CHOIX \$7.95 Grillé sur charbon de bois Dîner complet TABLE D'HÔTE Servie tous les jours de 11h à 22h Dîner complet incluant: SOUPE, COMPTOIR DE SALADES, DESSERT DU JOUR ET CAFE a partir de \$5.25 Dîner complet Stationnement gratuit — salle de réception menu spécial pour enfants 355, boul. Labelle Chomedey Laval 681-6826 681-5468 Moins d'un mille au nord du pont de Cartierville

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration
la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur
JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditeur adjoint

Mettre un frein aux dépenses de l'Etat

L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) qui comprend les 24 pays capitalistes les plus développés, déclarait dans son récent rapport sur l'économie canadienne que le contrôle des prix et des revenus n'avait pas encore réussi à ralentir suffisamment l'inflation pour permettre au Canada de profiter de la reprise actuelle de l'économie mondiale. C'est ainsi que l'étude de l'OCDE prévoit que la balance des paiements du Canada aura un déficit aussi considérable que celui de l'an dernier, soit \$5 milliards. En outre, l'Institut canadien des comptes agréés, dans un mémoire qu'il présentait il y a trois semaines au ministre fédéral des Finances, déclarait que les présentes mesures anti-inflation risquent de provoquer une baisse des investissements et, en conséquence, une hausse progressive du chômage.

Si l'on ajoute à ces deux études celle de l'économiste américain Robert Weintraub, qui soutient que 60 pour cent de l'inflation sont attribuables à la politique monétaire des gouvernements, on arrive à la conclusion que l'Etat lutte contre un phénomène qu'il a engendré en majeure partie. Ce paradoxe est cependant plus apparent que réel. L'Etat moderne,

en effet, a été obligé d'accroître considérablement ses dépenses pour des services sociaux fondamentaux (instruction, santé, aide aux vieillards et aux déshérités, etc) que les initiatives privées étaient incapables de fournir. Ce rôle de redistributeur de la richesse sociale qu'a assumé de plus en plus l'Etat capitaliste, depuis trente ans, doit cependant avoir ses limites.

Toute médaille a son revers, comme diraient les numismates. A moins de vouloir transformer l'Etat capitaliste en un Etat socialiste totalitaire, il faut absolument trouver les limites de l'intervention de l'Etat dans l'économie du pays. Il est indubitable, en effet, que dans un régime de libre entreprise, l'intervention de l'Etat crée des conditions qui rendent l'économie du pays de moins en moins compétitive. Or, comme le quart de la production du Canada repose sur les marchés extérieurs, son caractère compétitif lui est essentiel. Où, alors, faut-il tirer la ligne de démarcation entre l'Etat-Providence de type socialiste et l'Etat-arbitre de type capitaliste? Ce n'est pas un débat académique. C'est au contraire le dilemme que le Canada vit actuellement et qui

est la cause de ses problèmes majeurs. Les dépenses des gouvernements (fédéral et surtout provinciaux) sont, en effet, passées de 21 pour cent en 1948 à 42 pour cent du Produit national brut en 1975. Cette hausse phénoménale des dépenses gouvernementales a transformé et, dans une large mesure, perturbé l'économie.

Une trop grande proportion des travailleurs relève maintenant de l'Etat. Et la force de leur marchandage syndical leur accorde des revenus supérieurs à ceux des travailleurs du secteur privé. En outre, comme le secteur public produit surtout des services et non des marchandises, il a un double effet inflationniste. Pour faire face à ses obligations croissantes, le fédéral fait appel à la Banque centrale ou à des emprunts (pour les gouvernements provinciaux en particulier) et le cercle vicieux est ainsi amorcé. Si l'on ajoute, à cette escalade inflationniste, celle de la surenchère électorale, on ne peut s'étonner de la difficulté, pour ne pas dire de l'impossibilité, de mater l'inflation. La responsabilité des gouvernements est maintenant d'expliquer au public les vraies données du problème. Le pays ne pourra encore bien longtemps soutenir à la fois une

politique croissante de services sociaux et une hausse du niveau de vie. Car celle-ci est intimement liée à l'essor économique et, par conséquent, à la capacité de concurrence de l'économie canadienne. L'inflation est ainsi un obstacle majeur qui est entrevenu par cet idéal de répartition "égalitariste" de la richesse sociale.

Les gouvernements du pays devront donc, dans le plus bref délai, choisir entre la rentabilité électorale à court terme et une politique économique cohérente qui exige la restriction de leurs dépenses et de leurs services. Si, au contraire, les citoyens exigent plus de services "gratuits", ils devront éventuellement subir une réduction de leur niveau de vie par des hausses sensibles d'impôts et par un chômage accru. Car, en économie, il y a ni miracles, ni thaumaturges. Il n'y a que des réalités brutales, telles que la productivité et la capacité de concurrence. Les rêves édeniques d'une société vivant dans une relative oisiveté bucolique relèvent de la littérature fausement sociologique. Les Québécois, qui viennent de vivre l'exaltation olympique, vont bientôt s'en rendre compte.

Ivan GUAY

bloc-notes

Qu'advient-il du Parc olympique?

Le bilan provisoire des Jeux de Montréal dressé hier par le président international olympique, de même que la lettre d'un lecteur publiée également hier en page cinq de LA PRESSE, incitent naturellement à poursuivre la réflexion amorcée, ici même, par le confrère Jean-Guy Dubuc.

Tout en déplorant les nombreuses incidences politiques qui, aux yeux de l'histoire de l'olympisme, apparaîtront probablement comme ayant caractérisé les Jeux de Montréal, lord Killanin a cru devoir, par politesse, bien sûr, mais peut-être aussi par conviction, qualifier d'"extraordinaire" le succès de ces Jeux. En tout cas, le fait qu'on n'ait pas eu à déplorer d'actes de terrorisme constitue déjà un exploit.

De son côté, un de nos lecteurs, M. Michel Paradis, parle de l'événement avec la plus vive émotion mais s'afflige de voir que tant de "prophètes de malheur" chez les journalistes n'en aient dit que du mal, de sorte que la population a fini par voir dans leur tenue "le couronnement d'une série d'ennuis commencés six ans plus tôt, et le début d'une série de paiements finissant très loin dans le futur".

Les deux extrêmes se rejoignent en quelque sorte. On ne peut nier que les Jeux aient inspiré aux Canadiens en général, et aux Québécois en particulier, des sentiments d'exaltation et de fierté analogues à ceux éprouvés lors de l'Exposition universelle de 1967. La simple vue

des installations olympiques en a mis plein les yeux des millions de visiteurs que l'événement a attirés à Montréal. Même inachevé, un monument pareil ne peut qu'impressionner fortement ceux qui s'en approchent.

D'un autre côté, on ne peut nier, non plus, que pareil monument a toutes les caractéristiques d'une extravagance architecturale. En l'apercevant, on ne peut que se dire en soi-même: "C'est beau, mais c'est trop! Pareille dépense, pour seulement quinze jours d'euphorie, c'est de la folie pure." Mais on triche un peu en n'acceptant de considérer que l'immédiat et en faisant semblant d'ignorer les causes qui ont augmenté les coûts de ces installations et les avantages à long terme qui en réduisent, malgré tout, le prix.

C'est entendu, l'entreprise a coûté cher et il faudra payer longtemps. Mais l'épreuve serait bien plus grande si nous ne restions qu'avec un déficit sur les bras. Or, il nous reste, tout de même, un ensemble sportif incomparable et un monument insolite possédant une réelle valeur de curiosité.

On peut prédire, sans crainte, que le Parc olympique de Montréal, plus peut-être que ceux de Rome et de Tokyo, va devenir une attraction touristique de première importance (ce qui est de nature à stimuler le commerce et l'hôtellerie dans le secteur de la ville où il se trouve). Avec Terre des Hommes et le

Vieux Montréal, il ouvre un nouveau et vaste champ d'activités à l'industrie du spectacle et des sports. Les Alouettes et, éventuellement, les Expos en deviendront les locataires. Il sera désormais possible d'y accueillir des tournées internationales d'équipes sportives et d'en faire le théâtre de diverses fêtes populaires comme, par exemple, la Saint-Jean-Baptiste.

Si le Parc allait contribuer — comme on peut s'y attendre — au développement de l'Est de Montréal; s'il réussissait à intéresser la population à d'autres sports que le hockey, le baseball et le football; si son existence avait pour effet de faire de nos jeunes autre chose que des blasés prématurés et si, en plus du football, du volleyball et du basket-ball, il contribuait à lancer chez nous la mode de l'athlétisme, de la gymnastique, du cyclisme et de la natation, ce ne serait pas payer trop cher un déficit qui nous paraît accablant actuellement.

Encore une fois, le stade apparaît, pour le moment, une extravagance architecturale, mais ce, au même titre que les pyramides d'Égypte, les cathédrales de France, la Tour Eiffel à Paris, l'Empire State à New York ou la tour du Canadien National à Toronto. On le sent en bonne compagnie. Qui sait, avec les années, cette structure tant décriée deviendra peut-être, comme la Tour Eiffel aussi décriée à son heure, le symbole distinctif de la Métropole du Canada? Le temps arrange tant de choses.

Jean PELLERIN



Le pamphlet d'un économiste

Ce ne sont pas ces quelques lignes qui vont nous permettre de faire le tour complet de la question capitale que pose l'étude de l'économiste Rodrigue Tremblay sur le jugement de la Cour suprême favorable à l'intervention du gouvernement fédéral dans la lutte à l'inflation (voir LA PRESSE du 31 juillet et du 2 août). Néanmoins nous allons tenter d'en cerner quelques aspects. On sait que la loi qui porte le numéro C-73 avait été contestée devant le tribunal suprême et qu'un jugement avait été prononcé le 12 juillet. Les péripéties qui ont conduit à cet appel au tribunal présentent toutes un intérêt certain, mais l'espace manque ici pour nous y attarder.

Le texte de Rodrigue Tremblay, Directeur du Département des Sciences économiques de l'Université de Montréal, est un pamphlet. Et un pamphlet politique. On pourrait s'étonner de ce qu'un économiste dont la réputation n'est nullement surfaite, dont le nom est connu à l'étranger, s'aventure sur une pente habituellement réservée aux virtuoses des jeux politiques. Mais, depuis que M. Robert Bourassa a lancé la formule de "fédéralisme rentable", liant de la sorte économie et politique, nul ne s'estime fondé à interdire aux économistes les plates-bandes de la science politique.

C'est d'une main particulièrement assurée et ferme que M. Tremblay décortique le jugement de la

Cour suprême et qu'il en étale toutes les implications au niveau politique. Je ne voudrais pas trahir outrageusement sa pensée en la résumant, mais il me semble que son analyse est claire: l'auteur assure que cette décision laisse présager des mutations, non pas accidentelles, mais de substance, dans la constitution du Canada, et que cette évolution va réduire les provinces au rang de vassales d'un gouvernement fédéral d'autant plus centralisateur à l'avenir qu'il se promet de devenir l'accoucheur d'une constitution taillée à la mesure de ses hautes ambitions.

L'une des observations les plus intéressantes de M. Tremblay a trait aux motifs de l'intervention du gouvernement fédéral en matière d'inflation. Contrairement à une opinion répandue, il n'avait pas à prouver obligatoirement le caractère "urgent" de la situation économique pour intervenir, il lui suffisait d'évoquer le caractère "national" du problème. Tel apparaît, en tout cas, le sens même du jugement de la Cour suprême.

Rodrigue Tremblay, qui a une connaissance approfondie de l'histoire économique et politique des États-Unis, rappelle que c'est précisément ce chemin que a imprimé au gouvernement américain son caractère centralisateur. "Transposé au Canada, écrit l'auteur, ceci signifierait par exemple que l'Hy-

dro-Québec tomberait sous la juridiction fédérale, puisqu'elle vend de l'électricité en Ontario et aux États-Unis."

Ce qui se passe en ce moment est très curieux. Ottawa dit aux provinces: "l'intérêt "national" commande que nous soyons les régulateurs de l'économie. Mais les États-Unis, qui sont aussi dans le tableau, se servent exactement des mêmes arguments vis-à-vis d'Ottawa. Ils diront, par exemple: l'intérêt "continental" commande que nous ayons des politiques parfaitement coordonnées en matière d'énergie (et pourquoi pas dans le reste?) A la limite, pourquoi deux gouvernements, l'un à Ottawa, l'autre à Washington, quand les frontières entre les deux pays ne sont que des vues de l'esprit!!! et que nous avons tant d'intérêts communs!

Seule la province de Québec dispose d'une frontière, plus spirituelle que naturelle d'ailleurs, qui lui vient de sa langue et de sa culture distinctes. Face à deux fédéralismes confondus dans un même style unitaire, dont le véhicule naturel ne peut être que l'anglais, cette frontière fragile paraît, pour l'heure, singulièrement mal défendue.

Où alors, il faut supposer que M. Rodrigue Tremblay est un alarmiste. Mais il faudra nous le prouver!

Guy CORMIER

LETTRES

M^{me} Berlioux continue de faire parler d'elle

Profondément touché par votre effusion biliaire sur nos ondes radiophoniques, je me dois de vous répliquer que l'obscurantisme de vos propos n'a d'égal que l'étroitesse de votre champ de vision lequel, sans aucun doute annihile votre esprit.

Vous nous dites, Madame, et je cite: "Ces Jeux-la n'ont pas d'âme. L'ambiance olympique y est totalement absente comme d'ailleurs les drapeaux olympiques au sein de la même ville." Mais où vivez-vous donc, Madame? Dans votre luxueuse suite du Reine Elisabeth d'où l'on vous transportait, en voiture officielle, je suppose, au site olympique, le tout bien garni de quelques dizaines de policiers pour vous bien garder du peuple.

Mais qu'avez-vous vu de Montréal et de son ambiance olympique? Connaissez-vous la rue Crescent? Vous devriez. Avez-vous chanté, ri, dansé dans le Vieux-Montréal? Dommage. Êtes-vous descendu dans le métro? J'en doute. Mais à quoi avez-vous donc occupé votre séjour? En petits diners officiels? Fort probablement.

Mais j'y pense... ne suis-je pas à accorder beaucoup trop d'importance à un personnage promis à une gloire très éphémère?

Bertrand SOUCY
Greenfield Park

Mme Monique Berlioux, dans sa déclaration récente, a eu le courage d'exprimer tout haut une triste vérité. Cette vérité, nombre de gens n'osent pas se l'avouer...

M. Louis Chantigny, dans une déclaration aussi laconique qu'impersonnelle, frisant le mélodrame, et truffée de poncifs et de clichés, s'est couvert de ridicule en évoquant les "modestes moyens" à l'aide desquels les Jeux ont été organisés. Il est vrai que de la hauteur de ces Comités, la notion du modeste est considérablement déformée.

Un certain nombre de commentateurs sportifs font preuve de partialité honteuse, de chauvinisme déhiant, de subjectivité indignante. Lors du résumé de mardi soir, 27 juillet, on nous a fait part de la performance de Vaillancourt en équitation. Mais qui a gagné la médaille d'or et de bronze? N'en parlons pas, ils ne sont pas Canadiens.

Le journal LA PRESSE ose nommer "oriflamme" ces lambeaux de pantalons clownesques suspendus à gauche et à droite. Il faut croire que ces guenilles font l'envie de quelques vandales car j'en ai vu qui essayaient de les dérober. Pour en faire des confettis, assurément.

Un citron à M. Raymond Lebrun pour ses commentaires ineptes.

Une orange à M. Jo Mallejac pour ses qualités de commentateur sportif, pour

sa vaste érudition, son tact très subtil et sa diction parfaite.

G. MOREAU
Montréal

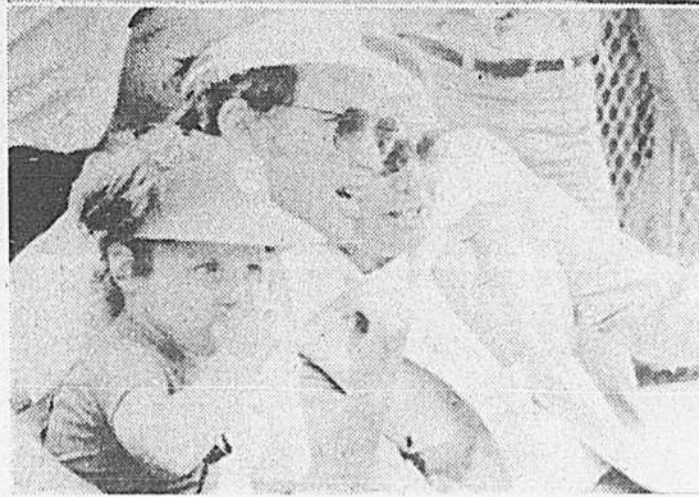
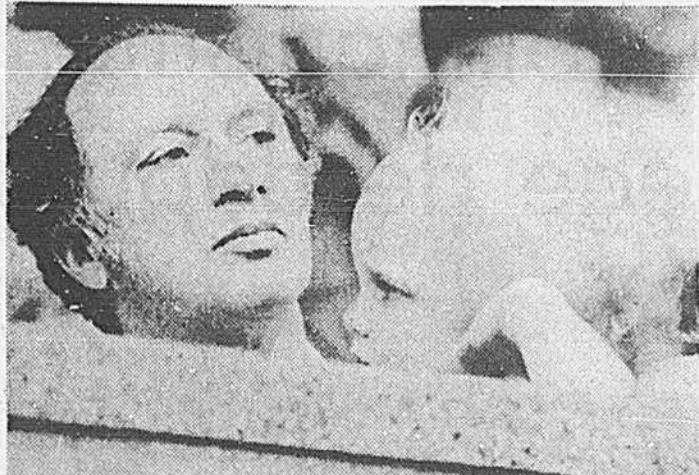
Mme Monique Berlioux. Le peuple québécois est très hospitalier. D'ailleurs, pour recevoir des gens de votre acabit, il faut l'être à l'extrême. Mais qui est hospitalier n'est pas inconscient. Et voilà que vous faites appel à notre conscience.

Le peuple québécois n'est pas issu de la cuisse de Jupiter même s'il invoque souvent ce dernier en pensant à tous ceux qui profitent de ses sueurs et de ses deniers pour accéder ou se maintenir dans le "jet set" international...

Vous oubliez qu'aussi paysans que nous puissions paraître, des "internationaux", on en a déjà vus, connus et oubliés. On sait de quel pain ils se nourrissent; généralement pas le leur...

Tenez, voilà ce que nous allons faire. Pendant que nous, de notre côté, nous allons démentir l'inflation de la fraude dans nos Jeux et dans notre "kit", vous, du vôtre, allez rassembler vos flegmatiques douillettes et vous élever dans les airs en attendant un nouveau vent duquel profiter, tel un beau gros Montgolfier.

BonVol.
Gilles TREMBLAY
Montréal



Le Premier ministre Trudeau (en haut avec Sacha à un match de lutte olympique, en bas avec Justin et un chef du protocole à une épreuve de tir) a été un spectateur assidu et attentif aux Jeux de Montréal. Jeux de Montréal ou Jeux du Canada?

Ceux qui récoltent...

Monsieur P.E. Trudeau
Premier Ministre
Ottawa

Monsieur Trudeau.
Permettez-moi d'interrompre votre lecture du Montreal Star ou du Vancouver Sun et de vous glisser un article du journaliste Marcel Pepin du quotidien LA PRESSE publié le 29 juillet et intitulé "Ceux qui paient et ceux qui récoltent..."

Monsieur Pepin décrit parfaitement bien les sentiments qui m'animent et les

jeux de coulisse de certains fédéralistes qui se gargarisent d'unité canadienne et de bilinguisme from "coast to coast".

Etant un de ceux qui paient mais qui ne récoltent pas, je tiens à vous informer que je tenterai de récolter mon dû lors des prochaines élections.

Amusez-vous bien!

Olympiquement votre,

Denis RICHER
Dorval

Ottawa aussi doit payer

Pourquoi le gouvernement fédéral refuse-t-il de payer sa juste part du coût des Jeux?

La réponse du Premier ministre et de ses ministres fédéraux est la suivante: Il a été convenu officiellement que les seules dépenses que le fédéral paiera seront les millions pour la sécurité des installations olympiques, du public, des athlètes, comme si la police fédérale et l'armée étaient seules au chapitre de la sécurité. Si l'on visite le site olympique, on rencontre des policiers de Montréal, du Cojo, de la province en très grand nombre. J'ai même vu les policiers de Montréal en motocyclette escortant un Cadillac immatriculée CAN-001 avec comme passager M. Trudeau, tout fin seul et pimpant arrivant au site olympique. A Bromont, je n'ai jamais vu une si grande concentration de policiers provinciaux. Je ne crois pas que toute cette sécurité est payée par le fédéral.

Les timbres et la monnaie olympiques sont payables comme suit: le fédéral recueille les coûts de production et de distribution et le reste est versé au Cojo. Encore ici, l'effort financier du fédéral égale zéro, lesdits surplus ne seraient pas versés au Cojo si on n'avait pas les Jeux.

La contribution financière à la loterie olympique fédérale me rappelle étrangement mon comportement lorsque je siégeais au conseil municipal à l'extérieur de Montréal. Une de nos institutions charitables venait demander une aide financière autre que le montant prévu au budget. Réponse négative unanime du conseil en prétextant que rien n'était prévu de surplus au budget. Des lors, la solution miracle (un bingo illégal dans la salle paroissiale avec ordonnance au

chef de police de ne pas circuler autour de la salle le soir du bingo). Imaginez l'effort financier inhumain du conseil de ville.

Les coûts originaux de \$375 millions pour les installations olympiques auraient été mis en doute par nul autre que M. Trudeau dès les années 1972 en prédisant que l'inflation allait les augmenter. Monsieur le maire Drapeau peut confirmer peut-être.

Monsieur Trudeau, vous auriez rendu un fier service à toute la population du Canada et aussi aux Jeux olympiques en instaurant un contrôle des prix et des salaires en 1972. Vous avez préféré créer des élections en combattant le contrôle des prix et des salaires. Malheureusement c'était trop tard, et la population du Canada doit payer l'inflation très cher aujourd'hui. Aussi, les Jeux olympiques n'ont pas été épargnés.

Allons, députés, ministres, sénateurs fédéraux du Québec, rappelez-vous que tous les gouvernements — fédéral, provincial et municipal — avaient la promesse que les Jeux s'autofinanceraient. Aujourd'hui, on doit s'incliner devant le maire Drapeau, car les preuves sont faites: sans le cancer de l'inflation, les Jeux s'autofinanceraient.

Les Jeux olympiques de Montréal sont les Jeux du Canada et que personne ne fasse l'erreur de laisser payer ces Jeux et son déficit par le Québec seul. Pour M. Trudeau, neuf provinces sont plus rentables électoralement. Mais, attention Québec, on s'en vient en terme olympique. En terme électoral, historiquement sans Québec, pas de pouvoir.

A.M. ST-ONGE
Montréal

Il s'agit d'en profiter

On a dit que les Soviétiques et les Allemands de l'Est ont prouvé la puissance de leur système politique par leurs performances sportives; je ne partage pas cette opinion, estimant qu'ici l'entreprise privée pourrait financer les programmes sportifs dans le cadre de mesures fiscales incitatives, évitant ainsi l'intervention directe du gouvernement.

Le spectacle d'un ingénieur minier (V. Alexeev, URSS) et d'une physiothérapeute (L. Tourisheva, URSS), respectivement champion d'haltérophilie et de gymnastique, doit nous inciter à élaborer des programmes d'entraînement physique visant, non seulement à former une élite mais aussi un peuple sain et mieux équilibré.

La question de l'équipement, du personnel et des horaires disponibles n'est pas insoluble: combien de gymnases et de salles d'entraînement restent fermées à clé les fins de semaine et durant la pé-

riode estivale? Et pourtant, c'est nous qui en assumons les frais! On se plaint du coût d'exploitation des piscines, alors qu'on ne les utilise qu'à 60%! Quant au personnel, nos universités regorgent d'étudiants en éducation physique qui ne demandent pas mieux que de mettre à profit leurs connaissances; de plus, les nombreux sportifs qui ont cessé de s'entraîner à la fin de leurs études, seront heureux de reprendre l'entraînement et de contribuer activement à l'élaboration des programmes.

Le jour où les Québécois seront convaincus que l'exercice physique est à leur portée, ils seront davantage portés à intégrer le sport à leur vie quotidienne. Et peut-être alors comprendront-ils vraiment le sens de la maxime: "Mens sana in corpore sano".

France BIRON
Laval

«Basse politique» américaine

Monsieur Stan Hrenuk
N.J., U.S.A.

Monsieur,
Dans une lettre parue dans la page des lecteurs, le 27-7-76, vous accusiez le Canada de faire de la basse politique à propos de Taiwan en lui refusant de participer sous le nom de République de Chine. Vous affirmiez entre autres que la décision du Canada "était à peine digne d'un enfant de trois ans".

Eh bien, la seule chose que je puis déplore, c'est votre ignorance chronique des événements. Car, comme un journaliste de LA PRESSE l'a signalé dans un article il y a deux semaines, c'est bien vous, les Américains, qui avez introduit cette "patate chaude" qu'est Taiwan dans le CIO.

En effet, en 1949, après la prise de pouvoir par Mao et la retraite des non-communistes dans l'île de Formose, le CIO avait reconnu la Chine communiste. Ce n'est qu'en 1952, alors que l'Américain Every Brundage était président du CIO que l'affaire se compliqua. Car celui-ci décida de son propre chef, sans consulter ses membres, de reconnaître aussi la

Republique de Chine (Taiwan). Devant cette situation insensée, la Chine communiste décida de se retirer.

Donc, après ce rétablissement des faits, je me demande de qui, du Canada ou des Etats-Unis, ont fait une stupidité politique qui se continue d'ailleurs alors que les U.S.A. reconnaissent la Chine nationaliste (23 millions d'habitants) plutôt que la Chine communiste (820 millions d'habitants).

Mais en fait, je crois que votre charge contre la politique canadienne dans ce conflit n'est plutôt que prétexte à défoulement. Car ce vous agace profondément que la "colonie" canadienne oriente ses vues selon ses propres besoins (nationalisation de la potasse en Saskatchewan, échanges avec Cuba, etc.).

En fait vous ne faites que nous montrer la frustration de quelques Américains de ne plus être "the biggest, the greatest", et de ne plus pouvoir mettre le monde entier au pas.

Daniel BELANGER
Montréal

Pleurnichages d'athlètes

Je me pose bien des questions sur le courage et la volonté de nos athlètes canadiens dans ces compétitions olympiques. Pourquoi tous ces "pleurnichages"? Est-ce le résultat d'une préparation quotidienne minutieuse et implacable? Analysons un peu l'athlète qui conte, à qui veut l'entendre, ses "misères", ses "sacrifices", ses "problèmes"... son MARTYRE!

Il est certain que pour un public, des administrateurs ou même des journalistes "bien informés", des concepts de l'Athlète de Haut Niveau, c'est touchant et émouvant. On écoute, on écrit, on pleure... Mais attention! Vous venez de tomber dans le panneau: ces martyres sont des volontaires.

Posez leur la question: "Pourquoi l'estu entraîne autant?" Ils ne vous le diront pas franchement car ils ont honte de leurs ambitions. Oui! au fait, pourquoi? Pour la santé?... Baliverne! Cela en prend dix fois moins pour le même résultat. Pour le plaisir?... A d'autre qu'à moi! Quand on "bave" à l'entraînement,

seul sur une piste, ce n'est plus du plaisir. Pour le loisir?... C'est être déséquilibré d'avoir un "loisir" qui est le seul et unique durant 3 à 6 heures par jour, 6 fois par semaine, 5 à 10 années durant... Pour l'argent?... Certainement pas au Canada; on ne vit pas de sport amateur. Pour une place sociale?... Je l'en fiche. Manque ta "job" trop souvent et tu feras comme moi: 17 patrons, "tres comprehensifs", en 12 ans... Alors pourquoi?

Eh bien! tant pis pour ceux qui se la chèque, mais ces "Grands Martyres" s'entraînent pour faire les performances nécessaires qui leur permettront d'être respectés, admirés par les gens de leurs milieux.

Tu as, au fin fond de toi même, la flamme sacrée de la combative; tu sais que c'est le secret de la réussite... Utilise-la, au lieu de "pleurnicher" sur le stress...

Serge JEUDY
(champion du Canada en 1972 sur 400 m et 800 m en salle, entraîneur de plus de 30 athlètes).

Petit pays, grand pays...

Je me souviens d'un refrain que les Jérolas interprétaient malicieusement aux dernières élections provinciales. A cette époque, Jean Lapointe n'avait pas encore rencontré Michel Brault... donc il n'avait pas encore compris certaines choses... De plus l'argent des libéraux sentait si bon (il avait de l'odeur). Ce refrain disait à peu près ceci: "Il y a des gens méchants ici qui veulent faire de mon pays (sic), un tout petit pays comme la Roumanie". Vous vous souvenez? Une vraie

"tune" pour faire peur au monde. Et ça tournait dans toutes les stations radio à tendance libérale. (en existe-t-il d'autres?). Eh bien, aujourd'hui, il faudrait peut-être lui ajouter le couplet suivant: "... comme la Roumanie, petit pays qui produit des Nadia Comaneci, alors que ce grand Etat, le Canada, malgré les Jérolas et Bourassa, aux Jeux de Montréal a l'air d'un grand pays "tarla".

Pierre LEGAULT
Montréal

L'Occitanie, c'est quoi?

L'Occitanie est composée de sept provinces du sud de la France: Provence, Dauphiné, Auvergne, Languedoc, Guyenne, Limousin et Gascogne. Il s'agit de la région de Languedoc qui connut une civilisation brillante au Moyen-Age grâce au rayonnement culturel de la cour de Toulouse. Les provinces occitanes de France ne cessent de lutter pour que soit reconnue leur originalité culturelle. Aujourd'hui avec le réveil régionaliste, les Occitans sont devenus revendicatifs comme les Basques, les Corses ou les Bretons dans tous les secteurs de l'activité humaine.

Ayant lu dans La Presse du samedi 24 juillet un article sur l'Occitanie de Michel Roesler, j'ai cru bon d'y répondre afin d'en rajuster la teneur historique.

Les termes relevés dans "Occitanie qu'es aco" tournent trop sensiblement le sens des faits, et mêlent deux mouvements qui n'ont fait que se croiser: l'indépendance politique occitane, et l'hérésie cathare. On ne peut aujourd'hui parler des deux sans ferme distinction. "La violence des Croisés", "le terrorisme dominicain", donnent pour victimes innocentes des fanatiques de la destruction.

Tout comme l'Occitanie, la Bretagne, l'Irlande, le Québec, comme la Hongrie d'où je viens, et qui doit vivre au bon vouloir soviétique, chaque contrée du monde devrait pouvoir, dans sa culture, s'épanouir au-delà des exigences nationales et politiques. Connaissant assez bien les Occitans, je souhaite de tout coeur, pour eux, comme pour tous ceux dans le même cas, que le temps satisfasse leurs revendications.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue l'histoire de l'Europe en lutte, des régions comme la Savoie qui passaient d'une couronne à l'autre au fil des saisons.

Prendre le voyage pour une encyclopédie vivante afin de connaître l'histoire des peuples mène infailliblement à une regrettable constatation:

Selon les ressentiments ou critères politiques et sociaux, l'histoire n'a jamais la même teneur d'un pays à l'autre!

Combien de Canadiens, par exemple, se souviennent qu'en 1686, la pratique du scalp fut légalisée du côté français, et qu'une chevelure ennemie rapportée aux autorités donnait droit à 10 écus? Et on les paiera jusqu'à 1200 la pièce en 1694!

Ainsi, il faut savoir appartenir à une nation bien jeune, sans tache, historiquement irréprochable... pour juger, à tra-

vers une Histoire incomplète, une nation, une politique, un événement. "L'époque cathare" ne laisse en aucun cas le regret d'une civilisation perdue.

Plus grave encore, il faut ignorer l'évolution idéologique et celle des valeurs des sociétés passées. Sociétés que l'Amérique, certes, n'a pas connues.

Le seul véritable maître de l'individu, de la famille, de la nation, fut pendant des siècles Rome et son Eglise. Quelle équivalence sociale de la noblesse passée irait aujourd'hui donner sa vie, volontairement, pour un lieu sacré? Ou sont nos Croisés?

La religion catholique voulait donc que Rome soit détenteur unique de la vie dans l'au-delà! Chacun pouvait pour un motif quelconque et sous jugement d'un simple prêtre, être promis aux Enfers ou au Paradis. N'oublions pas non plus que les gens de cette époque y plaçaient tous leurs espoirs. Et pour parler de l'Occitanie il faudrait tout de même mentionner ce qu'étaient les cathares, et ce qu'ils représentaient pour l'époque, pour les croyants catholiques.

Faire par la même occasion, la distinction entre la secte albigeoise, grimpee sur l'autel de sa doctrine manichéenne et le pays d'Oc qui a subi le même sort que toutes les régions d'Europe.

Mais, il serait trop long, voire inutile, de reprendre l'histoire universelle pour expliquer un drame qui n'est, somme toute, qu'un épisode parmi tant d'autres aussi sanglants. Pour ceux qui tentent de voir l'Histoire objectivement, avec la longue analyse que cela implique, la question de l'annexion des différentes régions en un même Etat — avec tout ce que cela comporte d'influences et d'injustices — ne se pose pas plus curieusement que l'occupation d'un territoire comme le Canada par quelques milliers d'individus. D'autant que cette occupation, abreuvée de sang et de feu, n'a pas

trouvé de limite pour laisser une civilisation, depuis longtemps établie, vivre libre.

Et ne me parlez pas de réserves!

Il faut savoir que ce qui perdit le pays d'Oc, en tant que région autonome, fut la protection donnée aux hérétiques par le comte de Toulouse et sa noblesse. De ce fait Raymond VII perdit, par le traité du 12 avril 1229 ses terres et ses pouvoirs. Le Languedoc perdit son indépendance par la même occasion. D'autre part, pour situer ces mêmes hérétiques, il faut se remettre en mémoire l'origine de leur doctrine.

Qu'étaient donc ces Albigeois, que l'on nommait ainsi du nom de la ville d'Albi où se trouvait leur siège principal? A l'époque, on les appelait plus volontiers "cathares" ce qui en grec signifie "purs" ou "parfaits" comme ils désignaient eux-mêmes leurs pasteurs. On les traitait parfois aussi de "patarins" de "patari" qui, en italien, désigne le chiffonnier.

Voici pour l'origine du nom. Voyons maintenant celle de la secte. Il semble bien qu'il n'y eut jamais plus de quatre mille croyants stricts. L'hérésie cathare semble née d'une interprétation de la doctrine de Maniché, qui au début du troisième siècle prêcha l'hérésie en attribuant la création du monde à deux principes: "le Bien" qui est Dieu, l'esprit et la lumière; "le Mal" qui est le Diable, la matière et les ténements. Les manichéens rejetaient l'Ancien Testament, regardaient Jésus comme étant le seul prophète né de la lumière. Des son apparition, l'hérésie, qui n'était pas sans rappeler la religion de Zoroastre, fit tache d'huile, gagnant les Indes et la Chine. "Voir invasions mongoles sous Gengis Khan."

Vers 850, en Arménie, leur doctrine du Bien et de Mal submergea la Macédoine et la péninsule balkanique. L'impératrice de Byzance, Théodora, tenta d'ancrer ses représentants. Par la suite elle fit appel aux Croisés en route pour les lieux saints.

Ce n'est donc pas, comme le signifie l'article paru, dans le seul midi languedocien qu'ils furent chassés et exterminés.

En France, les moines de Cîteaux menèrent, les premiers, la lutte contre "ces gens qui s'en vont répétant qu'il faut détruire le monde, oeuvre de Satan". "Pour cela, il ne faut plus avoir ni famille, ni enfant, faire en sorte que la terre maudite devienne un désert."

Ils luttèrent en particulier contre la croyance en la transmigration des âmes, celles des bons chez les animaux "nobles" et celles des méchants hantant les bêtes puantes.

C'est alors la guerre entre le pape Innocent III qui envoie les Croisés contre l'hé-

résie. Cette répression fut à sa source essentiellement religieuse. Les armes de Toulouse, comme celles de la St-Barthélemy, ont "tascé par la suite une lutte et un renouveau politiques.

Il est encore des milliers d'hérétiques en Europe. En comparaison, la doctrine de la race supérieure dont on parlait beaucoup voilà trente ans, n'était pas si méchante...

Pour terminer la mise au point, il est encore bon de savoir qu'il n'est point de snobisme ni de mode en Occitanie révolutionnaire ou en Bretagne! Il s'agit là d'un reveil plus que profond! L'individu commun, suffisamment instruit et conscient cherche en France à garder ses racines ethniques, voire à les retrouver face à une société qui perd tout sens des valeurs.

Vous parlez des viticulteurs, des socialistes et communistes occitans, parlons aussi des pêcheurs du Nord et de Vendée, parlons des cultivateurs de Bretagne, des éleveurs en général et des mineurs du Nord. Tous sont opposants parce que tous ont quasiment perdu leur identité pour une économie de consommation qui les éteint; face à un "marché commun" qui les ruine.

La France actuellement se tourne vers sa campagne, vers ses villages, vers sa culture régionale parfois oubliée. Et c'est la Bretagne, qui, il y a quelques années, fit sauter les relais de télévision afin d'obtenir le droit d'émettre par elle des émissions la concernant. Chaque région distincte en France cherche, dans tous les domaines, à retrouver son originalité.

Comme preuve, le gouvernement vient d'être amené à révaloriser très fortement les métiers manuels et ruraux et, pousse à fond la décentralisation dans tous les domaines, pour toute la France.

Que vive l'Occitanie!
Tar KOVACS STEFAN
Montréal

N.D.L.R. — Ceux que vous appelez "les fanatiques de la destruction", c'est-à-dire les cathares étaient effectivement des fanatiques et leur doctrine rigide peu attrayante. Mais il n'est pas juste de dire que l'indépendance occitane et l'hérésie cathare sont deux mouvements qui n'ont fait que se croiser. L'hérésie cathare a servi de prétexte à la Couronne de France pour envoyer Simon de Montfort écraser les provinces d'Oc et la Maison de Toulouse pour ensuite imposer l'autorité royale. D'autre part, en ce qui concerne les Manichéens des Balkans et les albigeois, je crois téméraire de les considérer comme un seul et même mouvement même si la doctrine de base repose sur la dualité du bien et du mal dans le plus pur style mazdeen.

M.R.

COMBATTEZ LA CHALEUR DE L'ÉTÉ ET LES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'HUMIDITÉ L'HIVER

RÉGLEZ LES DEUX PROBLÈMES AVEC LE VENTILATEUR DE TOIT KOOL-MATIC FACILE À INSTALLER

Par une journée normale de l'été, la température du sous-toit atteint souvent 150 F. ou plus.

En hiver, l'humidité occasionne une condensation excessive, un coût d'entretien élevé, réduit le rendement de l'isolation, augmente le coût du chauffage.

Prix courant: \$179⁹⁵

Distributeur: 331-6760

EQUIPEMENT UNIVERSEL LTEE

1300, rue Beaulac, Saint-Laurent, Québec

Pres du centre commercial Place Vertu

ECONOMISEZ: \$50

Prix spécial d'entrepôt en août

\$129⁹⁵ SEULEMENT

VENTE DE 7 JOURS POUR PROPRIÉTAIRES

COMMANDEZ MAINTENANT! PAYEZ EN 90 JOURS

Donnez à votre maison une magnifique apparence d'accueil pour toujours

AUVENTS de FIBRE de VERRE et d'ALUMINIUM pour BALCONS et PATIOS

GARANTIE MORRIS

Depuis plus de 50 ans, le plus grand nom dans le domaine des portes et fenêtres

Votre choix de 14 combinaisons de couleurs en aluminium et 10 en fibre de verre. N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et patios ou que le soleil brûle votre peinture. Profitez de cette vente de 7 jours pour obtenir une protection à 1 annee contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'envie de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués exclusivement au Québec, par des Québécois pour nos climats rigoureux, possèdent les meilleures caractéristiques et en plus de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux.

Permettez nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimateur sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs. Visitez notre nouvelle salle d'échantillon

TERMS FACILES Estimation gratuite

382-6811

soir **737-1960**

LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

9162 houl. ST-LAURENT (entre Legendre et Chabanel)

Succursale à Québec 263, rue Saint-Paul Tel. 692-2127

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: "Lettre des lecteurs", Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

La commission pourrait bien ne jamais démarrer

Les trois juges attendent la décision des Gens de l'air

par Jean PELLETIER de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les trois commissaires, les juges Chouinard, Heald et Sinclair, chargés d'établir si le bilinguisme peut être implanté en toute sécurité dans les aéroports du Québec et celui d'Ottawa, ont décidé d'attendre, avant d'entreprendre leurs travaux, que soit réglé le différend qui persiste entre le ministère des Transports et l'Association des gens de l'air du Québec.

Ces derniers n'ont pas l'intention de collaborer aux travaux de la commission d'enquête aussi longtemps que le ministère des Transports ne se sera pas rendu à leurs demandes relatives au protocole, d'entente entre le ministre Otto Lang, la CATCA et la CALPA.

D'autre part le président des Gens de l'air M. Roger Demers dans une entrevue accordée à LA PRESSE, a déclaré hier que son association ne pouvait collaborer à la commission d'enquête, aussi longtemps que les tribunaux ne seront pas prononcés sur les règlements émis par Air Canada et le ministère des Transports, limitant l'usage du français dans les cabines de pilotage et les communications air-sol.

Le refus éventuel des Gens de l'air de participer provoquerait l'éclatement de la commission car les trois juges refuseraient de remplir leur mandat si l'une des parties en cause boycottait l'enquête.

Les juges Sinclair, Chouinard et Heald attendent donc une décision des Gens de l'air avant de poser le moindre geste et s'il faut se fier au climat qui prévaut à l'heure actuelle, tant chez les Gens de l'air que du côté du ministère des Transports, tout indique qu'ils pourraient bien ne jamais siéger.

Les hauts fonctionnaires du ministère des Transports refusent de se prononcer sur les intentions des trois juges alléguant qu'il s'agit d'une commission indépendante avec laquelle ils n'entretiennent aucune relation. Au-delà de ces déclarations officielles cependant, LA PRESSE a appris de sources sûres que les juges ont fait savoir au ministère des Transports qu'ils ne poseraient aucun geste d'ici à ce que la situation se soit clarifiée entre le ministère et les Gens de l'air.

Une série de consultations téléphoniques a donc eu cours depuis deux semaines entre les fonctionnaires et l'Association des gens de l'air, pour les amener à s'engager dans la commission. Un compromis limitant la participation des contrôleurs québécois aux tests sur simulateur de vols a été offert aux Gens de l'air, mais ces derniers ont refusé de l'accepter préférant attendre la décision des tribunaux.

Lutte politique
C'est donc une lutte politique sous les apparences d'un débat légal qui se trame à l'heure actuelle. Les Gens de l'air estiment qu'une décision du juge Deschênes rendant ultra vires le règlement d'Air Canada, provoquerait automatiquement une remise en question de la légalité d'une commission d'enquête. Par ailleurs, advenant une décision contraire, les Gens de l'air remettraient aussi en question leur participation à la commission Heald, Sinclair, Chouinard, car ils jugeraient alors que la loi des langues officielles ne les protège en aucune manière.

L'exécutif de l'association des Gens de l'air compte convoquer une conférence de presse d'ici une semaine afin de faire connaître ses positions concernant la lutte juridique qui s'amorce ainsi que l'état des négociations avec le ministère des Transports.

M. Roger Demers a laissé entendre hier que des progrès sensibles avaient été accomplis au niveau de certaines requêtes qu'il avait formulées, mais que la directive émise il y a dix jours par le ministère des Transports, limitant l'usage du français dans les communications aériennes, sous peine de sanctions sévères, avaient fortement ébranlé sa confiance à l'égard des fonctionnaires avec lesquels il négocie.

S'il perd la bataille du bilinguisme, De Bané quittera son siège de député

par Ingrid SAUMART

Le député libéral de Matane s'est engagé hier à quitter son siège si la commission Chouinard restreint les droits des francophones dans les communications aériennes.

"Je ne sais vraiment pas comment je pourrais demeurer député à Ottawa si cette bataille-là n'est pas gagnée", a déclaré Pierre De Bané dans une entrevue à LA PRESSE en compagnie de son collègue de Maison-Neuve-Rosemont, Serge Joyal.

Les deux députés libéraux fédéraux ont en outre confirmé qu'ils agiraient comme procureurs de l'Association des gens de l'air du Québec lorsque celle-ci présentera devant les tribunaux sa requête pour faire déclarer anticonstitutionnel le récent règlement du ministère fédéral des Transports qui interdit, à quelques exceptions près, l'usage du français dans les communications aériennes au Canada.

Les deux députés, qui feront équipe avec l'avocat Clément Richard devant les tribunaux, estiment que les procédures devraient être entamées d'ici deux semaines.

Entre-temps, le député Joyal — devenu le mouton noir de la députation libérale à Ottawa — doit se présenter devant le juge Jules Deschênes de la Cour supérieure du Québec pour soutenir la cause qu'il a intentée de son propre chef à Air Canada, contestant un règlement de cette société qui interdit l'usage du français dans les cabines de pilotage.

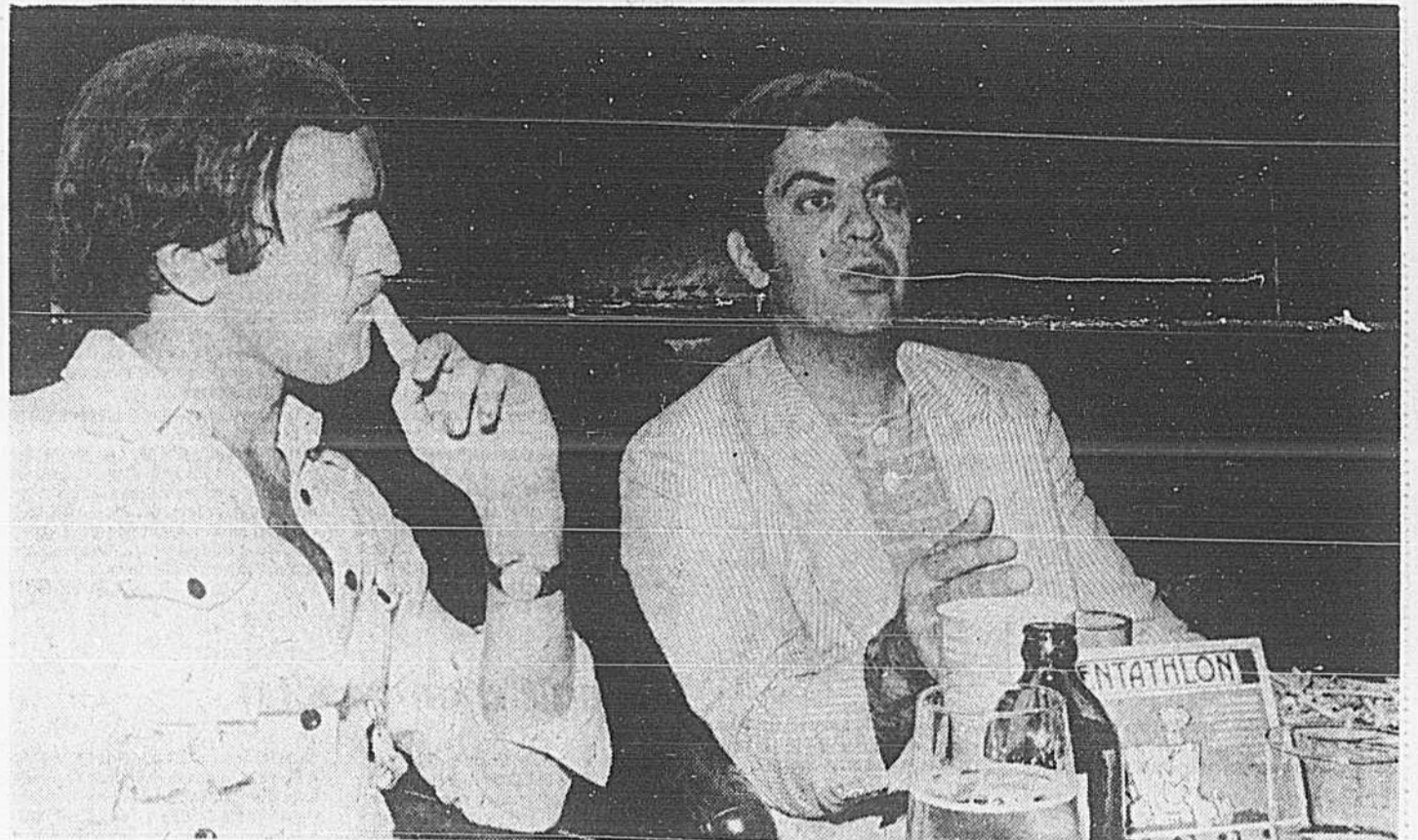
Les deux députés n'ont pas à leurs premières interventions publiques dans l'affaire du français dans les communications aériennes. Pierre De Bané pour sa part a tenté sans succès il y a quelques semaines de se porter à la défense de Jean-Luc Patenaude, représentant québécois à la Canadian Air Traffic Controllers Association, lorsque ce dernier a été amené à comparaître devant ses pairs qui l'ont finalement suspendu, sans audition.

Lettre de démission

Le député de Matane avait déjà déposé une lettre de démission sur le bureau du premier ministre Trudeau après qu'Ottawa eut nommé à la commission d'enquête sur le bilinguisme dans les communications aériennes M. John Keenan, représentant jusque-là d'une des parties au litige, la Canadian Air Line Pilots Association.

Keenan a subéquemment été relégué à d'autres fonctions et De Bané a conservé son poste de député.

Pierre De Bané et Serge Joyal ont décidé de défendre les droits, qu'ils considèrent brimés, d'une association francophone. "On se pratique pour retourner à la pratique du droit", lance en boutade Serge Joyal. Mais finalement, il ressort une chose après deux



Les députés Serge Joyal et Pierre De Bané (à droite).

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

heures d'entretien: il est déterminé à se battre. Si cela doit mener à l'éclatement du Parti libéral fédéral, cela mènera à l'éclatement du Parti libéral fédéral, un point c'est tout.

Hier après-midi, il a appris que le premier ministre ne s'intéressait guère à ses activités extra-parlementaires. "Qu'à cela ne tienne, dit-il, si ça ne le dérange pas que je fasse du droit, je vais faire du droit, même si c'est au parti que cela doit faire mal."

Pourtant Serge Joyal ne veut pas démissionner immédiatement. Il ne croit pas au statut de député indépendant et il affirme que ceux qui ont tenté l'expérience "ne sont pas allés très loin". Lui qui a écrit au premier ministre et qui a été ni plus ni moins ridiculisé, n'a pas l'intention de rentrer dans le rang. "Cela ferait trop plaisir aux autres députés et ministres du Québec. Je ne rentrerai pas dans

le rang. Je vais me battre jusqu'au bout." Il considère que l'entente Lang est inacceptable et qu'il est de sa responsabilité de la contester à tous les niveaux, "à mes risques", ajoute-t-il.

"S'il faut fermer les aéroports, de St-Hugert, Québec, Dorval et Mirabel pour prouver notre point, nous le ferons", ajoute le député de Maison-Neuve-Rosemont.

Consentir du malaise que sa position peut provoquer à l'intérieur du parti, Me Serge Joyal maintient cependant son intention de combattre l'ennemi de l'intérieur et de rendre le public conscient de la "fiction de la solidarité ministérielle qui laisse la place ouverte à bien des choses. A partir de maintenant, il faut s'en tenir à ce que le gouvernement a décrété en matière de bilinguisme et non pas marcher d'après une entente signée par Lang."

La décision, c'est Joyal qui doit la prendre

— Trudeau

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau dit qu'il voit une contradiction dans l'attitude de Serge Joyal, ce député qui entend poursuivre en justice le gouvernement et rester en même temps membre du caucus libéral à Ottawa. Mais M. Trudeau ajoute qu'il ne demande pas à M. Joyal de quitter ce caucus. Il précise que la

décision, c'est M. Joyal qui doit la prendre. C'est son affaire s'il veut courir deux lièvres en même temps, déclare le premier ministre. M. Joyal entend participer à une poursuite en justice contre le gouvernement relativement à la décision que le ministère des Transports a prise de restreindre l'utilisation du français dans l'aviation.



en bref

Clark y verra...

CHARLOTTETOWN (PC) — M. Joe Clark, chef du Parti progressiste-conservateur, estime que le système fédéral canadien bénéficierait d'une reconnaissance du droit des provinces à la propriété des ressources naturelles situées au large des côtes.

M. Clark a déclaré au cours d'une interview, hier, que si Ottawa acceptait de céder aux gouvernements provinciaux la gestion des ressources au large des côtes, une telle décision favoriserait le développement économique de la région de l'Atlantique.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, a rappelé M. Clark, reconnaît la compétence des provinces en matière de richesses naturelles. Cette disposition a d'autre part été confirmée dans la loi de 1932 sur le transfert des richesses.

Le chef de l'Opposition officielle aux Communes a ajouté que si aucun accord satisfaisant n'intervient entre le gouvernement central et les provinces "avant que nous formions un gouvernement en 1978", il engagerait sérieusement des négociations.

Fuite délibérée?

OTTAWA (PC) — La Fédération canadienne de l'Agriculture a protesté auprès du premier ministre Trudeau "dans les termes les plus forts possibles" contre la publication d'informations relatives aux propositions mises au point sur la politique alimentaire, et qui devaient être soumises au Conseil des ministres.

Dans sa lettre au premier ministre, la Fédération affirme qu'elle ne dirige pas ses critiques vers M. Trudeau. L'organisme croit que le premier ministre est inquiet et désapprouve ces fuites d'information.

L'organisme prétend que cette fuite a été délibérée et avait pour but de déformer l'opinion publique au chapitre des politiques nationales d'alimentation.

On propose le remplacement des programmes gouvernementaux d'administration des approvisionnements par des mesures visant à assurer la sécurité de revenus aux agriculteurs.

CENTRE ORTHOPÉDIQUE DE MONTREAL

DE MONTREAL
Jean-P. Duquet, L.Ph., prop.

SUPPORT DORSAL APOLLO

Tout désigné pour les sportifs aussi bien que pour les ouvriers qui ressentent de la fatigue à la base du dos. Consultez l'un de nos techniciens diplômés.

PRIX COUPÉ

Analyses de sang et d'urine complètes par des techniciens diplômés. 845-2788

Du lundi au vendredi: de 9h à 9h p.m. Le samedi: de 9h à 5h p.m.

PHARMACIES JEAN COUTU

916-922 est, rue Sainte-Catherine

845-9248

Vente et location de chaises roulantes. STATIONNEMENT GRATUIT.

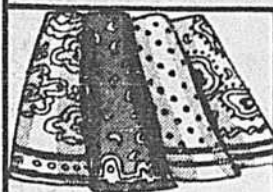
Adoptez

HORIZON

SUPER ÉCONOMO D'AOÛT



Utilisez votre carte-comptable Eaton. Vous pouvez maintenant payer votre compte Eaton dans tout magasin Horizon si cela vous convient.



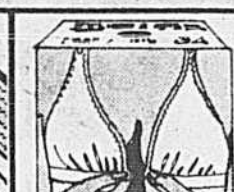
Foulards dames
Carrés en soie indienne, en croisé acétate et en coton, choix d'imprimés et de couleurs.

1.99 ch.



Ceintures dames
Nombreux modèles très mode, couleurs et largeurs au choix.

2.99



Dici II de Wonder Bra
Se transforme en bustier. Fermeture devant.

Beige ou blanc, Point. 32-36. **3.99**



Bikini imprimé dames
Triacétate "Arnel", choix de couleurs et d'imprimés. P.M.G.

69¢



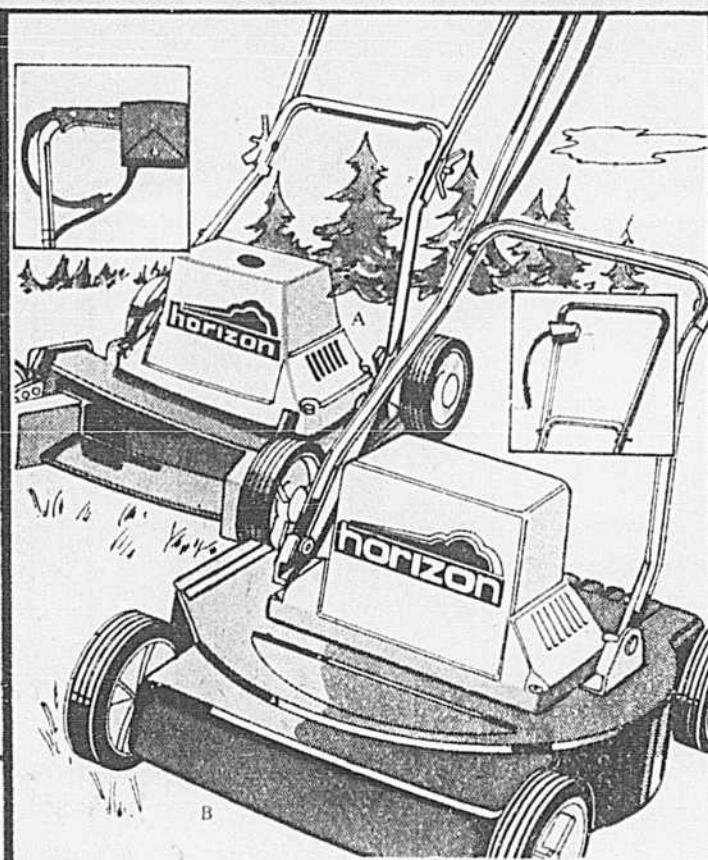
Bas-culottes Cameo
Ordinaire ou pied-sanda-le, choix de teintes. P.M.G.

99¢



Pour les petits
Vaste choix de demi-bas et de chaussettes pour garçons et filles, en nylon ou acrylique "Orlon", 6-8½ et 8-9½.

59¢ pai.



A Tondeuse de luxe
Lames jumelées 18", carter en alliage léger, moteur CGE 10 amp. Poignée pliante, roues 6", réglages à portée du doigt.

69.97

B Tondeuse électrique
Lame unique 18", moteur CGE 10 amp. Poignée réglable, carter en acier, 4 réglages de hauteur.

59.97



Pyjamas garçons
Manches longues, boutons devant, taille élastique. Imprimés coton. 8-16.

1.99



Pyjamas hommes
Polyester et coton, boutons devant, manches longues, taille élastique. A-B-C-D-E.

4.49



Jeans hommes
Coutures doubles, jambe évasée, passants, glissière devant, coton denim marine. 26-36.

12.99



Jeans garçons

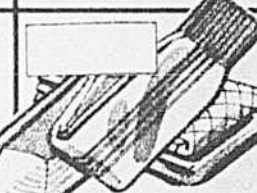
Coton denim marine, coutures à double piqûre, jambe évasée, passants, glissière devant. 14-20; 10-99 ch. 8-12.

9.99



Chaussettes garçons
Cheville nylon extensible, choix de couleurs. Point universelle.

69¢



Chaussettes hommes
Nylon extensible, choix de couleurs. Point universelle.

69¢



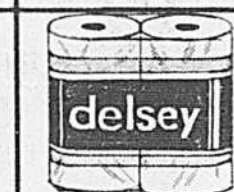
Dessous enfants
Caleçons et gilets. Coton blanc. Garçons: 2-6x, Filles: 2-6x et 8-14.

69¢ ch.



Couches jetables Pampers
Couches de jour ou super-absorbantes.

2.29 pqt



Papier toilette
Delsey 2 épaisseurs. Pqt 4 rouleaux. Limite de 6 pqt par client.

99¢ pqt

69.97 59.97



Dessous garçons hauts.
Polyester/coton, faits au Canada, blancs, rouges, bleus. P.T.G.

99¢ ch.



Dessous garçons hauts
Coton canadien poigné blanc. P.T.G. 2 par pqt.

1.49



Soulier "Green Flash"
Empiègne toile blanche, à bordure verte. Pausse moulée, rebord languette cheville coussinée. Point. Dames 5-9½ point. Hommes 7-12.

7.99 pai.



Trac II Gillette
Pqt économique de 9 lames.

1.39 pqt



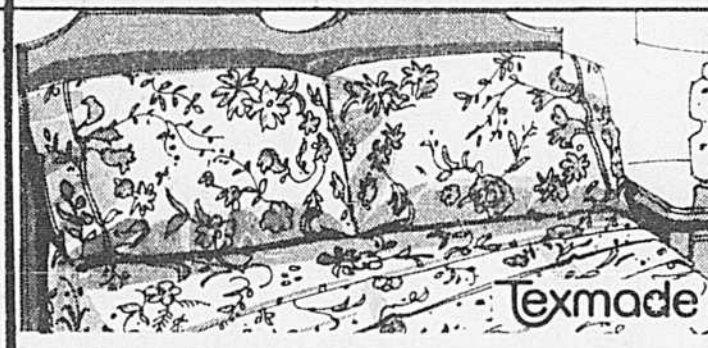
Savon Ivory
Il flotte! 4 pains personnels.

59¢ pqt



Dentifrice Colgate
Avec M.F.P. 100 ml plus 50%.

99¢



Ensembles "Old York" Texmade

Draps à motif floral victorien sur fond champagne. Coton et polyester sans repassage. Sous emballage transparent.

Ensemble lit jumeau
Drap droit, drap emboîtant, taie assortie. **14.49**

Ensemble "Double"
Drap droit, drap emboîtant, 2 taies. **17.99**

Ensemble "Queen"
Drap droit, drap emboîtant, 2 taies. **22.99**



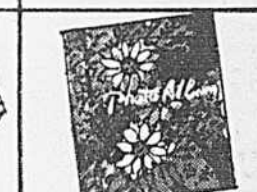
Jouets garçons, filles
Vaste choix de camions, autos, cosmétiques, bijoux-jouets. Ch. ou l'ens.

99¢ pqt



Peanut Brittle
Un favori. De McCormick. Pqt de 12 oz.

89¢ pqt



Album Photo
Format populaire. 6 pages.

1.49



Pots en argile
4" diamètre, pour l'intérieur ou l'extérieur.

3/89¢



Terre préparée
Conçue pour plusieurs espèces de plantes. 2 pin. ½

45¢ pqt



Fusibles
Pqt de 4 fusibles 15 amp. à visser.

45¢ pqt



Cordon de rallonge
9 pi., choix de couleurs. Prise sur bout femelle.

99¢



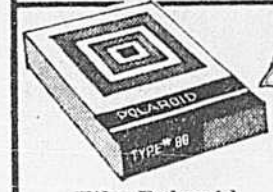
Choix de verrerie
Plats, vases, cendriers, etc. Verre transparent ou coloré.

3/99¢ Au choix



Sacs à rebuts
Pqt de 10. 1 mil. ½

39¢



Film Polaroid
8-poses. Au choix.

87 N/B **2.79**
88 Coui **4.29**



Oreiller 19 x 25"
Rembourré polyester "Fortrel", recouvert coton imprimé floral, bords lisérés, non-allergène.

4.49



Linge à vaisselle
Coton "plaid" gaufré, choix de couleurs.

3/59¢



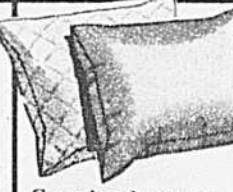
Serviettes
De Cannon & Martex. Coton/polyester. Choix de motifs et de coloris unis.

Format bain **1.99**
A main **99¢**
Débarbouillette **49¢**



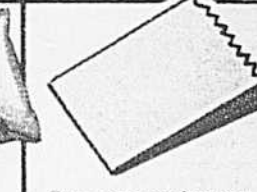
Miroir de porte
Env. 12" x 48". Cadre en tilleul non peint.

4.49



Coussins décoratifs
Piqués ou unis, choix de tissus et de couleurs. Env. 14" x 14".

79¢



Sacs pour aspirateur
Jetables. Formats populaires. Pqt géant.

1.69 pqt

Le magasin minimarge pensé pour vous

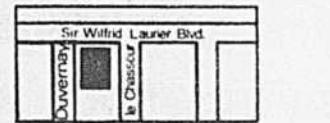
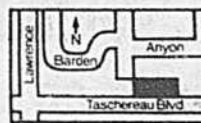
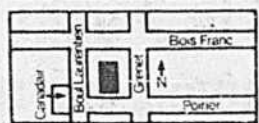
ROSEMÈRE
339 boul. Curé Labelle

ST. LAURENT
2215-2225 boul. Laurentien

GREENFIELD PARK
801 boul. Taschereau

CENTRE D'ACHATS DOMAINE
3121 av. Granby

LES GALERIES MONTMACH-BELOEIL
600 boul. Sir Wilfrid Laurier



HORIZON

Prix en vigueur jusqu'au samedi 7 août 1976. Jusqu'à épuisement du stock. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Garantie Horizon: satisfaction garantie ou argent remis si la marchandise ne satisfait pas.

LUNDI À MERCREDI 9 h 30 à 18 h 00, JEUDI ET VENDREDI 9 h 30 à 21 h 00, SAMEDI 9 h à 17 h.

Le matériau n'a pas été choisi

Le mât ne sera pas terminé avant 15 ou 18 mois

par Guy PINARD

La Régie des installations olympiques a décidé de recommander le parachèvement du stade et donc de terminer tous les travaux prévus initialement et délaissés à l'instant où il fallait vaquer au plus urgent.

Voilà ce qu'a révélé hier le ministre responsable des équipements olympiques, M. Victor Goldbloom.

Evidemment, "à moins qu'on n'en sente la nécessité", a dit M. Goldbloom, les travaux procéderont à une allure normale de huit heures par jour et de cinq jours par semaine, ce qui signifie que les travaux du mât et des niveaux inférieurs du stade ne seront terminés que dans 15 à 18 mois. Ce n'est donc qu'en avril 1978 que l'on connaîtra le coût exact de l'œuvre de l'architecte Taillibert.

M. Goldbloom a précisé qu'aucune décision définitive n'avait été prise relativement au matériau utilisé pour le parachèvement du mât, soit l'acier ou le béton. Des soumissions seront demandées pour les deux types de construction, a dit M. Goldbloom.

D'ici là, les gradins temporaires du stade et du hall de natation resteront en place, d'autant plus qu'ils abritent des bureaux utilisés par les entrepreneurs et la Régie.

On a déjà commencé à enlever la pelouse naturelle pour la remplacer par une pelouse artificielle, qui pourra être utilisée tant pour le baseball que pour le football.

La décision a été prise de laisser la piste d'athlétisme en place, mais M. Goldbloom a admis que la Régie n'avait pas consulté la Fédération internationale d'athlétisme amateur afin de savoir si elle accepterait que des épreuves d'athlétisme se déroulent sur une pelouse artificielle.

Le ministre responsable a dit que la Régie avait confié à M. Maurice Cusseau et à son équipe la tâche d'envisager toutes les possibilités de location qui pourraient se présenter pour le stade. Il est bien évident que les Aiguettes et les Expos en seront les principaux locataires.

Dans le cas du vélodrome, les activités reprendront avec la présentation des championnats canadiens à la fin du mois d'août; pendant le premier mois, le vélodrome aura servi 10 jours sur 31.

Il est bien évident qu'un tel taux d'occupation ne permettra pas à la Régie de combler les frais d'exploitation, que M. Goldbloom se dit dans l'impossibilité d'évaluer avec justesse pour le moment.

Le hall de natation devra subir un nettoyage en profondeur avant d'être ouvert au public vers la mi-août, prévoit M. Goldbloom. Ce dernier précise que les prix demandés pour l'admission se compareront à ceux de la Ville

de Montréal, "peut-être un petit peu plus cher parce qu'il s'agira du hall de natation olympique", a dit le ministre.

En ce qui a trait aux équipements olympiques placés

sous la responsabilité du COJO, le président de la Régie, M. Claude Rouleau a dit être en relation constante avec le vice-président du COJO, M. Michel Guay, de façon à ce que le COJO ne démolisse rien avant que des

décisions finales ne soient prises au sujet de l'Institut des sports du Québec. On sait que l'ISQ songe à "nationaliser" ces équipements pour le mettre à la disposition de l'élite sportive du Québec, et à installer son

siège social au centre Claude-Robillard. Toutes les décisions relatives à l'utilisation post-olympique des équipements sportifs seront communiquées au cours des prochaines semaines.

En terminant, le ministre responsable de la RIO a dit que pour le moment d'appeler le stade "stade olympique", ne serait-ce qu'en souvenir des deux semaines merveilleuses qu'on vient d'y vivre.



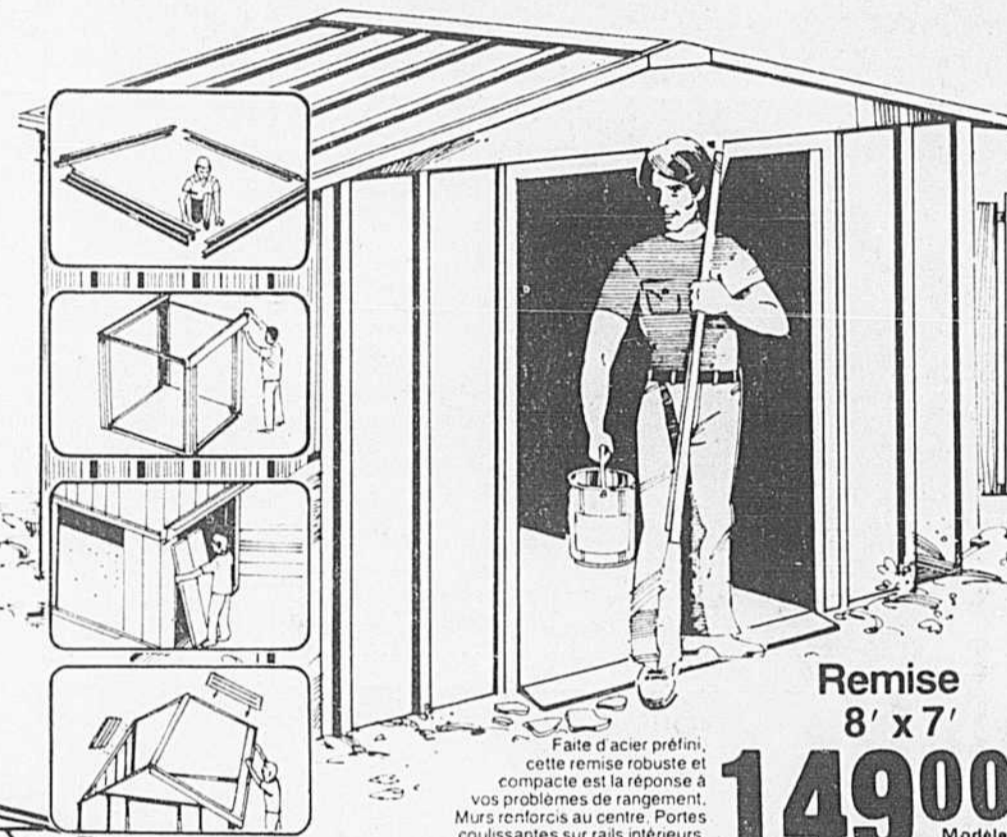
BEAVER home centre

LE CASTOR bricoleur

La meilleure offre pour la maison et le jardin

Clôture le Castor Bricoleur

Toutes les hauteurs de clôtures stipulées prennent en considération 6" d'espace libre entre la clôture et le sol.



Remise 8' x 7'

14900 Modèle G 87

Remise 10' x 9'

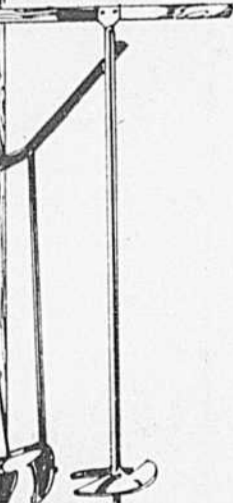
25999 modèle G 109



Teinture à bois

Teinture à bois de bonne qualité, semi-opaque pour l'intérieur ou l'extérieur.

897 309 gal. pte



Tarière
Tarière Vaughan pour poteaux. Pour tout genre de sol. Lames en acier à haute teneur de carbone.

1199 1279 7' 8'

Dents de scie 3 1/2'

132 211 pi. cour. épinette pi. cour. cèdre

Domaine

Cèdre 6 1/2' Épinette 5 1/2'

549 299 pi. cour. pi. cour. Prix ord. 6.01 Prix ord. 3.20

Parc 5 1/2' Épinette

239 pi. cour. Prix ord. 2.58

Banlieue 5 1/2' Épinette

259 pi. cour. Prix ord. 2.86

Trellis 6' Cèdre

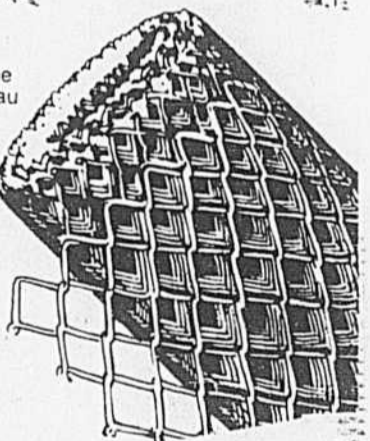
399 pi. cour. Prix ord. 4.35

Clôture enlacée

Clôture enlacée à mailles 2". Bonne sécurité pour la propriété. En rouleau de 50' x 48".

Galvanisée Enduite vinyle **2999 3099**

Composants, Poteaux, Barres, etc. Disponibles au Castor Bricoleur



Le toit: des doutes

Le député Gilles Houde, responsable de la promotion de l'olympisme au Québec, a confirmé hier que des ingénieurs qu'il n'a pas nommés avaient émis de sérieux doutes sur la possibilité d'installer le toit amovible sur le stade.

M. Houde a toutefois souligné que d'autres ingénieurs prétendaient le contraire et croyaient que le système préconisé par l'architecte Roger Taillibert pouvait fonctionner. De toute façon, a dit M. Houde, aucune décision ne sera prise avant que le Conseil national de recherches n'ait effectué toutes les études requises sur le toit amovible.

Taillibert, soulignons que le Si ces études concluaient à l'impossibilité d'installer pareil toit, il faudrait alors le remplacer par un dôme quelconque, selon M. Houde.

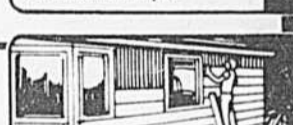
Puisqu'il est question de M. Taillibert, soulignons que le contrat pour ses honoraires d'architecte n'est toujours pas signé, mais le ministre Victor Goldbloom a redonné l'assurance que le montant reçu par M. Taillibert n'atteindra jamais la somme de \$37 millions, évaluée à partir du projet d'entente entre M. Taillibert et la Ville de Montréal.

LE STRESS ET NOS MÉCANISMES DE DÉFENSE

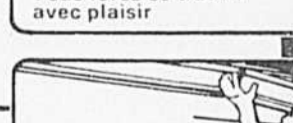
Selon certains médecins, les contrariétés prolongées et les émotions contenues menacent notre santé plus que tous les autres facteurs réunis. Nul n'est à l'abri et chaque époque particulière de la vie a son lot. Vous pouvez nous quelque chose? Dans Sélection du Reader's Digest du mois d'août, un médecin fait le point sur les causes du stress et explique comment résister aux tensions que nous subissons chaque jour. Apprenez pourquoi un plus grand nombre de gens sont aujourd'hui victimes d'anxiété et ce que peuvent faire les parents pour armer leurs enfants contre les dépressions. Achetez Sélection du mois d'aujourd'hui.



Faites-le vous-même C'est facile et économique



C'est même amusant... Vous ferez ce travail avec plaisir



Pour renseignements, adressez-vous aux commis

Bardeau 210 lb

Bardeau d'asphalte, autocollant. 3 paquets au 100 pi. ca.

599 le paquet

Bordure de toit

Planches de bordure en aluminium blanc robuste sans entretien.

497 597 6" x 10' 8" x 10'

Sous-face aéré **1297** 16" x 12' 6"

Parement Luxaclad

Parement en aluminium blanc pour un bel aspect sans entretien ennuyeux.

7349 pour 88 pi. ca.

Épinette

1" x 2" x 8' 29¢
1" x 3" x 8' 48¢
2" x 3" x 8' 96¢
2" x 4" x 8' 136¢

Cèdre

1" x 6" et 2" x 6" Vaste choix disponible de longueurs

Contre-plaqué Revêtement en sapin aspénite Bon un côté. 4' x 8' x 1/4" **499**

1/2" **1697**
5/8" **1897**

Bardeaux en cèdre -10/10 Pour l'intérieur ou l'extérieur. **333** le paquet

Panneaux P.V.C.

Panneaux en plastique ondulé. Choix de couleurs.

255

panneau 26" x 96"

Ne manquez pas notre cahier de 4 pages, samedi le 7 août à l'occasion de notre vente anniversaire, dans ce même journal.

Montréal devra payer ses \$200 millions

— Goldbloom

par Guy PINARD
Le ministre responsable de la Régie des installations olympiques, M. Victor Goldbloom a réitéré hier l'inten-

tion de son gouvernement de laisser à Montréal le soin d'assumer sa part de \$200 millions du déficit de \$995 millions des Jeux.
"Lorsque le gouvernement

du Québec est intervenu dans le dossier, a dit M. Goldbloom, la Ville de Montréal avait accepté des engagements de \$438 millions. Jus- qu'à maintenant, la Régie lui

a remboursé des sommes im- portantes de \$230 millions, ce qui laisse une balance de \$208 millions. Nous allons rembourser encore \$8 mil- lions et c'est tout. Point."

Cette affirmation du minis- tre responsable du dossier olympique contredit sensiblement la rumeur voulant que le gouvernement du Québec s'apprête à "passer l'éponge"

sur le déficit olympique et relève l'administration muni- cipale de ses responsabilités financières au dossier.
Loto-Ontario
Par ailleurs, le ministre

responsable a refusé de faire le moindre commentaire au sujet de la décision de Loto- Ontario de lancer dès sep- tembre 1976 une loterie dont le premier prix serait de

l'ordre de \$1 million, et dont les billets se vendraient \$5, plutôt que \$10 comme ce sera le cas pour Loto-Canada.

"Je sais qu'il y a des négocia- tions actuellement entre le fédéral et les provinces pour tenter de mettre de l'ordre dans l'affaire des loteries. Quant à nous, nous avons eu l'assurance du gouvernement fédéral de revenus de l'ordre de \$300 à \$350 millions, assu- rés par Loto-Canada", a ex- pliqué M. Goldbloom.

Interrogé au sujet de l'im- portance qu'on pouvait accor- der au mot "assurance", M. Goldbloom a rétorqué "qu'il s'agissait d'une simple assu- rance" et qu'il ignorait si le gouvernement fédéral com- blerait la différence entre les revenus prévus et les résul- tats effectifs de Loto-Canada advenant le cas où celle-ci souffrirait d'une trop forte compétition de Loto-Ontario.

Au sujet du coût des Jeux, le président de la Régie, M. Claude Rouleau a souligné qu'il restait à \$1.4 milliard (\$1.6 milliard si on ajoute le coût du financement des em- prunts) tel que prévu par le ministre Raymond Garneau dans son discours du budget en mai dernier. Cette somme comprend une somme de quelque \$120 millions qu'il faudra déboursier pour com- pléter les travaux du stade.

Au tour des handicapés

TORONTO (Reuter) — C'est hier soir, devant 12.000 personnes, que s'est déroulée la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques pour handi- capés à partir d'au- jourd'hui 1.400 athlètes ampu- tés, aveugles ou privés de l'usage de leurs jarretes ap- partenant à 45 pays.

Mme Pauline McGibbon, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, a souhaité la bien- venue aux athlètes, tandis qu'Eugène Reimer, tenant du record mondial de lancement du disque pour handicapés, et le capitaine de l'équipe canadienne de basketball en chaise roulante, prononçaient le serment olympique.

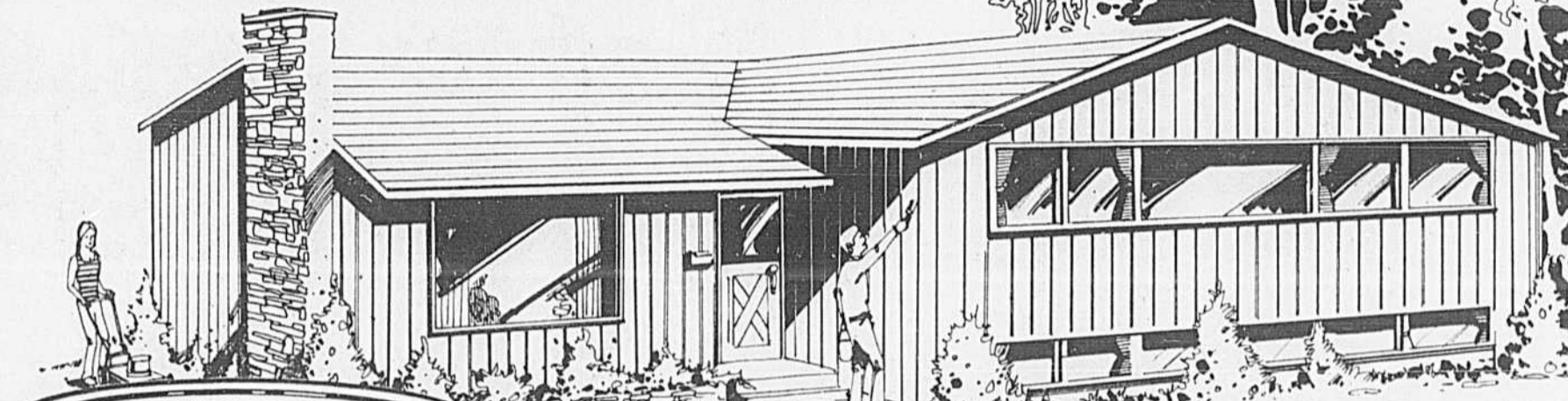
Quarante-huit pays devaient à l'origine participer aux Jeux, mais la Yougoslavie, la Jamaïque et le Kenya se sont retirés. Aucun des trois pays n'a donné de raison officielle à cette décision, mais on croit qu'elle est motivée par la présence aux Jeux d'une équipe sud-africaine. On estime dans certains milieux que les 38 membres de la délégation sud-africaine devraient être expulsés des Jeux en raison de la politi- que d'apartheid de leur pays.

Leur présence a également conduit le gouvernement fédéral à refuser la subvention de \$500.000 qu'il avait promise pour aider les Jeux des handicapés, qui se déroulent traditionnellement dans le pays ayant organisé les épreuves olympiques, mais dans une ville différente.

BEAVER home centre

LE CASTOR bricoleur

Un problème de peinture? Y'a rien là!



Alkyde d'extérieur le Castor Bricoleur

Utilisez cette peinture résistante de haute qualité pour embellir et protéger les surfaces extérieures. Sèche en un fini lustré. Couleurs spéciales à légers suppléments.

12⁹⁷ gal. blanc
4⁰⁹ pte blanc



Latex à prime

Latex acrylique facile à poser. Sèche en un fini mat chaud. Pas pour portes, fenêtres, etc.

13⁹⁷ gal. blanc



A garnitures

Une peinture lustrée blanche pour portes extérieures, persiennes, etc.

14⁹⁷ gal. blanc



Alkyde à prime

Pour la maison la plus blanche sur la rue. Pour tout ce qui est en bois sur votre maison. Bonne opacité.

15⁹⁷ gal. blanc

Pour faire ces travaux...



Echelle à rallonge 24' en aluminium

Une échelle robuste. Pare-chocs en plastique. Blocages à ressorts de sécurité. Approbation A.C.N.

49⁹⁹

Escabeau 6' en aluminium

Escabeau tout usage marches ondulées. Ne gauchira pas. Approbation A.C.N.

15⁹⁹



Email à galerie le Castor Bricoleur

Un email très lustré et résistant pour plancher en bois ou béton à l'intérieur ou l'extérieur. Grand choix de couleurs.

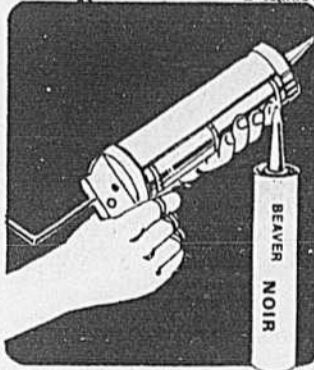
11⁹⁷ gal.



Antirouille Tremclad

Une peinture qui protège le métal neuf ou rouillé contre l'humidité. Pas d'enduit sauf sur l'aluminium ou l'acier galvanisé.

3⁹⁹ 10 couleurs pte



Fusil et cartouche à cafeutrer

Poignée pistolet. Les cartouches sont faciles à enfilier.

119 54° cart. 11 oz blanc, gris, noir fusil



Enduit fibreux pour toitures

Enduit à toit à base d'asphalte. Aussi pour gouttières, travaux de métal et solins.

1199 5 gal.



Enduit pour fondations

Un enduit non fibreux antihumidité. Bonne adhésion et absorption.

1199 5 gal.



Enduit pour surfaces humides

Très épais et de superbe adhésion. Conçu pour utiliser par temps pluvieux.

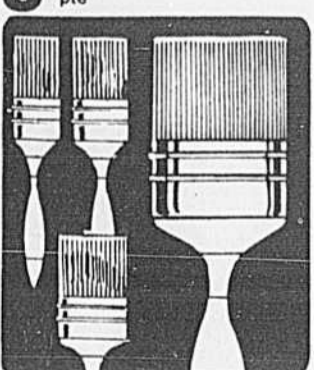
389 gal.



Ens. de rouleau 7 1/2" à peindre

Comprend rouleau en mohair, plateau en métal avec crochets pour échelle.

259



Pinceaux en soies naturelles

Pinceaux de qualité pour tout travail domestique. Pour peinture à l'huile, laque, etc.

99c 159 289 449 1" 2" 3" 4"

HEURES D'AFFAIRES: Lun., mar., merc. 9 a.m. à 6 p.m. Jeudi et vend. 9 a.m. à 9 p.m. Samedi 9 a.m. à 5 p.m.

VILLE D'ANJOU 7200 des Roseaux (Adossés aux Galeries d'Anjou)	LAVAL 1655 rue Le Caribou au face du Centre Laval	BROSSARD 7400 rue Teschener (Place Parobell)	ROSEMERE 401 boulevard Rosemere
---	---	---	---

AGENCE DE PRESSE METROPOLITAN
1248, rue Peel
(coin Ste-Catherine)
JOURNAUX REVUES PERIODIQUES
Nous avons plus de 100 titres à offrir...
75-01-50240

Célibataire?
Vous prévoyez un voyage au soleil?
Les vacances **SHAZAM** de Skylark sont pour vous!
Vacances d'action remplies d'aventures...
Voyages FANTASTIQUE
Permis: 75-01-50514
8195 St. Hubert
Tel: 270-3188
Demandez Marie-Jerry



Notre boeuf mérite

BIFTECK DE RONDE
TRANCHE ENTIÈRE
BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"

\$ **124**
lb

POINTE DE SURLONGE
BIFTECK OU ROSBIF
BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"

\$ **164**
lb

BIFTECK DE CÔTES
BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"

\$ **188**
lb

ROSBIF DE PALETTE
COUPE RÉGULIÈRE
BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"

44¢
lb

ROSBIF DE GROUPE
SILVER - 2 À 3 lb
BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"

\$ **124**
lb

BIFTECK ATTENDRI
BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"

\$ **164**
lb

BIFTECK D'ALOYAU
OU CÔTE D'ALOYAU, BOUT ENLEVÉ
BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"

\$ **198**
lb

BIFTECK DE SURLONGE
TRANCHE COMPLÈTE
BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"

\$ **164**
lb

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 7 AOÛT, 1976
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS



Métro,



votre confiance

ESSUIE-TOUT FACELLE
JUMBO, CITROUILLE, ou ASS. **79¢** ch.

PAPIER MOUCHOIR FACELLE ROYALE
FORMAT HOMME **59¢** Bte 60F.

DÉTERSIF POUVRE BOLD
Bte 10 lb **\$4.59**

DÉTERSIF POUVRE DUZ
(verre à eau, verre sur pied) **\$1.99** Bte 57 oz.

Eau de javel Lavo
Cont. 64 oz **42¢**

POUVRE VAISSELLE CASCADE
Bte 65 oz **\$2.29**

ASSOUPPLISSEUR à TISSUS
BOUNCE EN FEUILLE **\$1.69** 40 F.

POUDING INSTANTANÉ ROYAL
SAVEURS ASS. **29¢** Bte 3.8 oz.

MARGARINE MOLLE FLEISCHMANN
2 lb **\$1.79**

RIZ UNCLE BEN CONVERTED
Bte 16 oz **65¢**

BISCUITS COCO SANDWICH, 1 lb **85¢**
DAVID CANADA MIX, 32 oz **\$1.69**
CHOCOLATE CHIPS, 15.9 oz **89¢**

SAUMON KETA RED ROSE
Bte 15.5 oz **1.65**

SAUMON ROSE CLOVER LEAF
Bte 7.8 oz **87¢**

DENTIFRICE CLOSE-UP
ROUGE, VERT **59¢** Tube 50 ml.

GHERKINS SUCRÉS RÉGINA
Bocal 12 oz **89¢**

THÉ INSTANTANÉ GLACÉ NESTEA
Bte Zip 10 oz **21¢**

Papier mouchoir Facelle Royale
blanc ou ass. **54¢** Bte 100 F.

PAPIER TOILETTE ROYALE
BLANC, ROSE, LILAS, JAUNE **62¢** Paquet 2's.

LITIÈRE SAULAR
2 kg. **59¢**

BEURRE D'ARACHIDE CRÈMEUX KRAFT
Bocal 16 oz **88¢**

Relish Habitant
Bocal 24 oz **84¢**

CRISTAUX TANG
À SAVEUR DE RAISIN 4 env. 3.4 oz **\$1.09**

À SAVEUR DE LIMONADE 4 env. 3.4 oz **97¢**

FROMAGE KRAFT CHEEZ WHIZ
Bocal 32 oz **\$2.46**

VELVEETA
Paquet 16 oz **\$1.38**

DÎNER MACARONI KRAFT
Bte 7 oz **28¢**

APPRÊT À SALADE KRAFT
MIRACLE WHIP Bocal 32 oz **\$1.28**

PÂTE DE TOMATE MÉTRO
Bte 5.5 oz **28¢**

HUILE D'ARACHIDES PLANTERS
Bte 32 oz **\$1.79**

VINAIGRE BLANC CANADA
Cont. 80 oz **84¢**
Cont. 128 oz **\$1.00**

BREVAGE ALLEN ORANGE, RAISIN, PUNCH
Bte 48 oz **46¢**

Détersif bleu en poudre Métro
Cello 5 lb **1.25**

POULET ESTA
Jarre 16 oz **\$2.69**
Bte 7 oz **77¢**

VINAIGRETTE KRAFT ITALIENNE
Bte 16 oz **99¢**

CHOCOLAT INSTANTANÉ NESTLÉ QUIK
Bte 16 oz **\$1.05**

BEURRE D'ÉRABLE PUR CITADELLE
Bte 12 oz **\$1.51**

Margarine Blue Bonnet
3 lb **1.47**

SIROP D'ÉRABLE PUR - CITADELLE
Bte 16 oz **1.49**

MÉRITÉ Fesse de jambon
prêt-à-servir découennée, sans jaquet
Un bout ou l'autre **1.08** lb
Morceau jambon coupe du centre env. 2 1/2 lb **\$1.38** lb

"MÉRITÉ" ÉPAULE DE PORC FUMÉ
GENRE PICNIC 5-7 lb **88¢** lb

"MÉRITÉ" SAUCISSES FUMÉES
Pqt 1 lb **78¢**

"MÉRITÉ" JAMBON MIGNON
PRÊT À SERVIR 2-3 lb **\$2.09** lb

"MÉRITÉ" BACON SANS COUENNE
Pqt 1 lb **\$1.55**

"MÉRITÉ" SAUCISSON BOLOGNE
morceau 2 lb et plus **69¢** lb

Cuisseau de veau
de lait désossé congelé **1.39** lb

"LA BELLE FERMIÈRE" SAUCISSES AU PORC
Pqt 1 lb **\$1.18**

"LA BELLE FERMIÈRE" JAMBON CUIT TRANCHÉ
Pqt 6 oz **\$1.15**

"TAILLEFER" SALADE DE CHOUX
Cont. 32 oz **79¢**

"TAILLEFER" CRETONS
Cont. 10 oz **95¢**

"TAILLEFER" TÊTE FROMAGÉE
Cont. 10 oz **79¢**

RIFTECK DE PALETTE COUPE RÉGULIÈRE
lb **54¢**

ROSBIF DE CÔTES CROISÉES
lb **74¢**

BOEUF À RAGOÛT DÉSOSSÉ
lb **98¢**

BOEUF HACHÉ MAIGRE
lb **\$1.28**

C'est le temps des salades !



Frais de tous les jours

Cantaloup
E.U. - GROSSEUR 45 CATÉGORIE CANADA NO 1, SUCRÉ, JUTEUX **48¢** ch.

PRUNES "Queen Ann"
E.U. CATÉGORIE CANADA NO 1, SUCRÉES, JUTEUSES **75¢** lb

BANANES "Dôle"
EXCELLENTE QUALITÉ **21¢** lb

ORANGES "Outspan"
SUD-AFRICAÎNES, GROSSEUR 112, SANS PÉPIN, JUTEUSES **85¢** douz.

POMMES "Granny Smith"
SUD-AFRICAÎNES, CANADA DE FANTAISIE SUCRÉES, JUTEUSES **35¢** lb

ÉCHALOTES FRAÎCHES
PRODUIT DU QUÉBEC **2.29¢** pqls

RADIS FRAIS
PRODUIT DU QUÉBEC **19¢** ch. Sac poly

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 7 AOÛT, 1976, NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS;

j'y crois



Retard d'un mois HEQUO ne peut tenir ses promesses envers les logeurs

par Nicole BEAUCHAMP

Quelques semaines s'écouleront avant que les huit agents accrédités de HEQUO aient réussi à expédier plus de 30.000 chèques à tous les citoyens québécois qui ont hébergé des visiteurs dans des maisons privées durant la période des Jeux olympiques. Au total, ces paiements dus aux locataires occasionnels atteignent de \$6 à \$7 millions, chiffres approximatifs avancés par Gilles Bergeron, président d'Hebergement-Québec.

Les personnes qui misaient sur ce revenu pour prendre des vacances dès le lendemain des Jeux déchantent quelque peu. Les règlements de HEQUO, organisme créé

par le gouvernement du Québec pour la période des Jeux olympiques s'étalant du premier mai au 31 août 1976, prévoyaient en effet que les chèques devaient parvenir aux logeurs dans les trois jours suivant le départ des visiteurs.

Les rouages de la machine se sont donc enrayés quelque part. Pourtant, des dépliant d'information expliquant aux hôtes québécois et mont-réalis la procédure de paiement: "Le client, dès son arrivée à votre domicile, vous remettra sa copie du bon d'échange qu'il aura reçu de l'agent accrédité en signe de paiement complet. Vous retournerez cette copie, tout en gardant la vôtre, à l'agent accrédité qui vous fera par-

venir ensuite le montant établi pour la location de votre ou vos chambres."

Les visiteurs ont parfois tardé à remettre le bon d'échange en question, ou l'ont tout bonnement oublié. Les logeurs, de leur côté, ne retournaient pas la copie avec diligence. Au bout de cette banale histoire de papiers, les huit agents accrédités de HEQUO se révélaient aujourd'hui devant une masse de chèques à préparer et à acheminer. Ils ne peuvent respecter le délai de trois jours stipulé dans les règlements.

Pour cette raison, l'organisme gouvernemental a fait publier un avis en ce sens dans les journaux à l'intention de tous les locuteurs.

HEQUO tenait à donner l'assurance que les logeurs d'occasion recevraient leur dû puisque tout l'argent perçu a été déposé dans des comptes en fidéicommiss. Le message disait entre autres choses: "Malheureusement, nous avons péché par optimisme et il est évident que les agents accrédités ne pourront émettre tous les chèques dans les trois jours prescrits." M. Bergeron ajoute: "Un délai de 30 jours est plus réaliste."

Les responsables de HEQUO doivent en plus trancher de 300 à 400 "cas problèmes". Il s'agit de touristes qui ont porté plainte. La liste des doléances pourrait s'allonger indéfiniment: grève des transports en commun (sur la Rive sud notamment), pannes d'électricité, etc. "Il faudra faire la part entre les plaintes justifiées et les caprices des touristes, ou entre la négligence des locuteurs et les incidents imprévisibles, pour savoir qui, des visiteurs ou des locuteurs, seront payés", affirme M. Bergeron. On devrait avoir liquidé tous ces dossiers vers le premier octobre prochain.

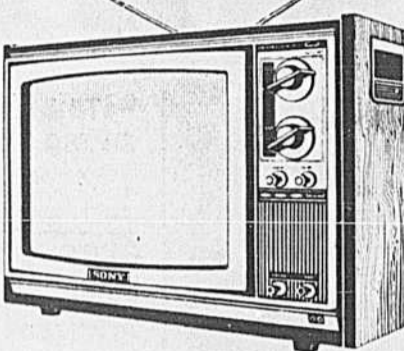
MAIGRIR SANS RÉGIME

Si vous suivez un régime traditionnel pour maigrir, il y a de fortes chances pour que vous n'arriviez pas à vos fins. Pourquoi? Parce que l'excès de graisse ne vient pas tant de ce que vous mangez, mais de la façon dont vous mangez, et de votre attitude à l'égard de la nourriture. Il n'y a qu'un moyen pour perdre une fois pour toutes vos livres superflus, c'est de changer vos habitudes alimentaires. Dans Sélection du Reader's Digest du mois d'août, vous trouverez une méthode en 7 étapes mise au point par deux psychologues montréalais qui vous expliquera comment procéder. Achetez Sélection d'août dès aujourd'hui.

GRAND CHOIX DE TÉLÉVISEURS ET CHAÎNES STÉRÉO proposés À DES PRIX QUI DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE CHEZ

FAUCHER

TÉLÉVISEUR COULEUR TRINITRON SONY



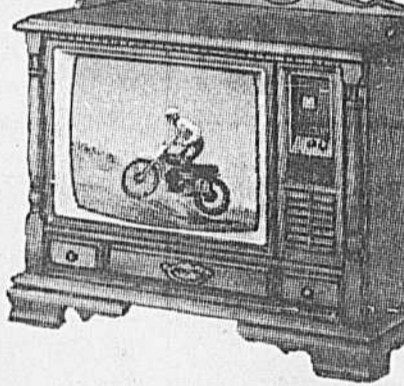
à écran 15 po
Modèle KV 1511 — Système Trinitron: un seul "cannon" et une seule lentille électronique donnant une image couleur claire et nette, d'un réalisme saisissant. Châssis entièrement transistorisé. Une seule commande pour le réglage de la précision de l'image, des couleurs et de leur intensité. Sélecteur UHF à 70 positions. Coffret habillé imitation noyer veiné. — Livré avec écouteur.
À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

Téléviseur couleur ColorTrak RCA XL-100



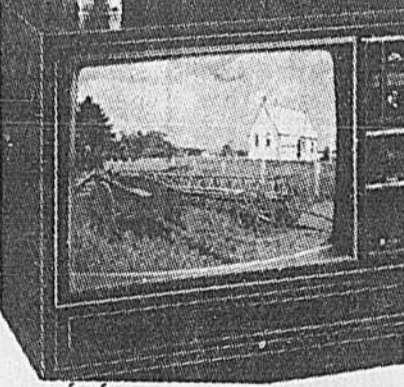
à écran 20 po, avec commande à distance totale à boutons-poussoirs
Modèle CFU-498 — Puissant châssis de 30 000 volts, entièrement transistorisé. Nouveau dispositif d'accord VHF/UHF à 20 positions (12 VHF et 8 UHF). Coffret contemporain aux lignes nettes, en plastique très résistant décor imitation bois de rose.
À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

TÉLÉVISEUR COULEUR ColorTrak RCA



à écran 26 po
Modèle CGA 794 — Châssis entièrement transistorisé. "Repechage" automatique contrastecouleurs. Réglage automatique de la luminosité suivant la lumière ambiante. Dispositifs d'accord VHF et UHF transistorisés. Accord précis automatique. Meuble de style colonial en bois de placage érable. Roulettes sphériques dissimulées.
À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

TÉLÉVISEUR COULEUR Modular 4 PHILIPS



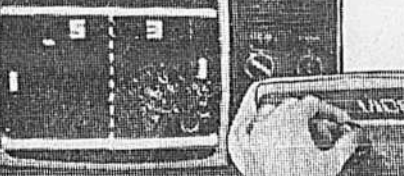
à écran 26 po
Modèle 26P075 — Châssis entièrement transistorisé et doté de 4 modules amovibles (ils se remplacent en un rien de temps). Commande "Autotrac" qui règle les couleurs, le contraste et la luminosité. Meuble habillé le vinyle imitation noyer, de style contemporain.
PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

TÉLÉVISEUR COULEUR WESTINGHOUSE



écran 26 po
Modèle Algonquin 26V-KC61 — Tube-image de type superfiltré. Sélecteurs indépendants des canaux VHF et UHF. Indicateur de canaux lumineux. Commande des nuances. Accord précis automatique. — Piètement amovible qui permet de placer le téléviseur sur une table. Meuble contemporain habillé imitation noyer.
À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

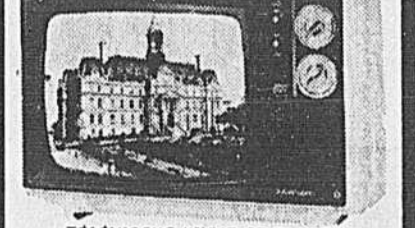
NOUVEAUTÉ COLÉCO



Console "Vidéo Sports" Telstar pour vous divertir chez vous
Vous permet de transformer l'écran de votre téléviseur en surface de jeu de tennis, de hockey et de balle au mur. Se branche en un rien de temps au téléviseur grâce à l'adaptateur incorporé.
À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



TÉLÉVISEUR "NOIR ET BLANC" PORTATIF RCA à écran 9 po
Modèle "Sportail" CU 091 — Coffret d'un design ultramoderne, en plastique orange d'une grande résistance. Poids 13 1/2 lb (6 kg).
À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



TÉLÉVISEUR "NOIR ET BLANC" PORTATIF Fleetwood à écran 12 po
Modèle 1A 2645 — Châssis entièrement transistorisé.
PRIX DE SOLDE DE FAUCHER \$111



TÉLÉVISEUR COULEUR PORTATIF FLEETWOOD à écran 20 po
Modèle 1D0650 — Coffret plastique à revêtement imitation noyer. Poignée rabattable. Châssis entièrement transistorisé DB-110. Sélecteurs indépendants des canaux VHF et UHF (tous les 82). Réglage et filtration automatique des couleurs. Accord précis automatique.
PRIX EXTRA-SPECIAL DE FAUCHER \$479



CHAÎNE STÉRÉO comprenant:
UNE PLATINE TOURNE-DISQUE DUAL 1226
Tête de lecture électromagnétique Shure M75.
UN AMPLI-TUNER SANSUI 551
Puissance efficace 2 x 20 W. GARANTIE DE 5 ANS
2 ENCINTES ACOUSTIQUES RMP 1030
Dans chacune, un grand haut-parleur de 10 po, un haut-parleur de 5 po pour fréquences moyennes et un tweeter de 4 po.
GARANTIE DE 5 ANS L'ENSEMBLE
\$551



CHAÎNE STÉRÉO comprenant:
UNE PLATINE TOURNE-DISQUE EDS 10M
Entraînement par courroie. GARANTIE DE 2 ANS
UN AMPLI-TUNER SANSUI 531
Puissance efficace 2 x 15 W. GARANTIE DE 5 ANS
2 ENCINTES ACOUSTIQUES EDS 1000
Puissance admissible 30 W par canal.
GARANTIE DE 5 ANS L'ENSEMBLE
\$331



2 ENCINTES ACOUSTIQUES STÉRÉO KING 1250
Dans chacune, un grand haut-parleur de 12 po, un haut-parleur de 5 po pour fréquences moyennes et un tweeter de 4 po. Suspension pneumatique. Puissance admissible 50 W. GARANTIE DE 5 ANS L'ENSEMBLE
\$579

La marque déposée Rusco et l'emblème Acier: gages inégalés de qualité, durabilité et satisfaction



Redonnez à votre maison cette apparence du neuf avec les FENÊTRES, PORTES et PAREMENTS EN ACIER RUSCO

Pour tous genres de propriétés RUSCO OFFRE DE MAGNIFIQUES POSSIBILITÉS À BAS PRIX D'AMÉLIORER LE CONFORT, LA COMMODITÉ ET LA VALEUR DE VOTRE DOMICILE.



Rusco... c'est différent

RUSCO
SPECIALITÉS DE MAISON (1962) INC.
Au service des propriétaires québécois depuis 1952
PLUS DE 45.000 CLIENTS SATISFAITS À MONTRÉAL

2015 BOUL. THIMENS SAINT-LAURENT, Q.U.E. 333-1000
SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR 7 JOURS PAR SEMAINE

LES PLUS BAS PRIX À MONTRÉAL

VENEZ DE PARTOUT ET ÉCONOMISEZ MAGASIN CLIMATISÉ

NOUS VENDONS DE LA MARCHANDISE DE TÈRE QUALITÉ SEULEMENT

Nous avons en magasin des millions de verges de tissus pour draperies. Nous faisons vos draperies sur mesures au plus bas prix à Montréal. Aussi des milliers d'ensembles de draperies prêts à poser de toutes couleurs et grandeurs.

VENTE DE TISSUS

à notre annexe 3188, rue Masson
NOUVELLE POLITIQUE
ÉPARGNEZ JUSQU'À 80% SUR NOS TISSUS ET TENTURES

- Soie
- Velours
- Tricot double
- Coton
- Craps Georgeite
- Denim
- Acrylique
- Velours côtelé
- Interclock quadrillé
- Gabardine
- Flanellette
- à imprimer
- Jersey
- Lamage, etc.
- Polyester

Souvenez-vous: ESCOMPTE de 80%

DRAPERIES IMPRIMÉES 45"
Pour tentures de haute qualité, magnifiques motifs. Prix courant: \$2,95 à \$3,95
EN SPÉCIAL \$1,19

STORES EN BAMBOU
Vinyle lavable très résistant, 4 couleurs: blanc, vert, beige, or. Dimensions: 36" x 70", 48" x 70", 72" x 70", 84" x 70", 96" x 70"
ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%

COTON POLYESTER 45"
Grand choix. Lavable à la machine. Pas de repassage. En vingt-cinq couleurs.
Ord. \$1,99 EN SPÉCIAL 99¢

TAPIS ACRYLIQUE MUR À MUR 60" POUR CHAMBRE DE BAINS
mur à mur pour la chambre de bains, 12 couleurs.
Prix courant: \$5,95 SPÉCIAL \$3,99

CORNELLI 105" DE LARGEUR
Importé de France, bordure brodée, qualité supérieure, polyester 100%.
Prix cour: \$19,95 v. EN SPÉCIAL \$3,57

TERGAL CORNELLI BLANC
100% polyester 144" x 95". Prêt à poser, bas du rideau brodé. Aubaines sensationnelles.
Prix ord. \$59,95 EXTRA SPÉCIAL \$24,95

TERGAL CORNELLI EN COULEURS
en 10 couleurs décoratives. 100% polyester 144" x 95". Bas du rideau brodé. Prix courant \$79,95 SPÉCIAL \$34,95

STORES DE TOILE

TOUTES LES GRANDEURS EN MAGASIN
100% OPAQUES
QUALITÉ SUPÉRIEURE LAMINÉS À 3 ÉPAISSEURS RENFORCÉS D'ALUMINIUM. ISOLATION THERMOBARIENNE
Store opaque de première qualité, blanc, uni ou frange. Une seule aubaine. Nous coupons les stores avec ou sans franges, pendant que vous attendez. Nous offrons également des stores couleurs et des stores de fibre de verre, au plus bas prix à Montréal. Jusqu'à 144" sur commandes, prix spécial. Livraison gratuite en 3 jours.

Grandeur	Ord.	UNI	ONDULÉ	Spécial	Ord.	Spécial
27x58	\$6,20	\$3,99	\$9,60	\$5,99		
36x70	\$7,45	\$4,99	\$10,90	\$6,96		
36x82	\$8,55	\$5,99	\$11,95	\$7,96		
42x70	\$9,60	\$6,47	\$13,95	\$9,47		
42x82	\$10,65	\$7,27	\$14,95	\$9,96		
48x70	\$12,95	\$8,47	\$17,95	\$11,99		
48x82	\$13,95	\$9,47	\$18,95	\$12,77		
54x70	\$14,40	\$9,99	\$20,30	\$13,77		
54x82	\$15,70	\$10,99	\$21,60	\$14,47		
63x58	\$22,65	\$14,47	\$29,70	\$18,99		
63x70	\$25,20	\$16,99	\$32,70	\$20,70		
72x58	\$25,70	\$16,99	\$33,50	\$21,99		
72x70	\$28,95	\$18,99	\$36,70	\$23,99		
77x58	\$39,20	\$25,99	\$48,50	\$29,99		
77x70	\$42,95	\$27,99	\$51,90	\$33,99		

STORE DE VINYLE blanc 36 x 70
Prix ord. \$2,99 EN SPÉCIAL \$1,49

LITERIE

- 2e étage
- Couvertures
 - Serviettes
 - Draps de coton - satin - borg sans repassage
 - Linges à vaisselle
 - Couvertures de lit
 - Couvre-matelas
 - Rideaux de douche
 - Sacs pour vêtements
 - Nappes
 - Boutiques d'articles de salles de bain
 - Oreillers
 - Couette
 - Couvre-lits en chenille, etc.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%

ENSEMBLE VALANCE ET DRAPERIES
9 morceaux de velours luxueux. Choix de couleurs. Le tout comprend 5 sections, 2 panneaux 25" x 95", 2 attaches. Jusqu'à 160 pouces de large.
Prix ord. \$189,95
EXTRA SPÉCIAL \$89,99

POLES EN BOIS TRÈS DÉCORATIVES
Tous formats en magasin, très résistants, bois de qualité, choix de 3 fins: noyer, naturel ou colonial. Complet avec anneaux et accessoires.
4 pi ord. \$19,20 EN SPÉCIAL \$11,99
5 pi ord. \$21,60 EN SPÉCIAL \$12,99
6 pi ord. \$24,60 EN SPÉCIAL \$13,99
8 pi ord. \$32,00 EN SPÉCIAL \$18,99
10 pi ord. \$36,00 EN SPÉCIAL \$22,99
12 pi ord. \$42,00 EN SPÉCIAL \$26,99
TRINGLE CAFÉ 60" EN SPÉCIAL \$1,47
Pr. cour. \$12,60

TERGAL BRODÉ
Polyester entièrement brodé 144" x 95". Importé de France. Prêt à poser.
Prix ord. \$99,95
EXTRA SPÉCIAL \$39,95

RIDEAUX POLYESTER 144" x 95"
Prêts à installer. Lavables, plus français, immense choix.
Prix cour. \$39,95 EN SPÉCIAL \$19,99

FILET FORTREL 45"
Achat spécial de 75.000 verges
Prix ord. \$5,95 EXTRA SPÉCIAL 39¢

Au Bon Marché
3200 MASSON
ANGLE 10e AVENUE ROSEMONY
721-9520-6688-1203
Heures d'affaires: 9:15 à 8:00 p.m. Dim. 12h-6h
9:15 à 8:00 p.m. Samedi et dimanche
9:15 à 5:00 p.m. Samedi

ATTENTION SPÉCIALE MASSON
AUX COMMANDES TÉLÉPHONIQUES OU POSTALES

Roi DES BAS PRIX
48, boul. des Laurentides
PONT-VIAU, LAVAL
Tél.: 384-0590

GRAND CHOIX DE LAVE-VAISSELLE EN SOLDE

ENCASTRÉS

RCA		WESTINGHOUSE	
• Modèle LUG 100 Carrosserie or moisson	\$339	• Modèle SU 310 Carrosserie blanche	\$299
• Modèle LUG 90 Carrosserie blanche	\$369	• Modèle SU 820 Carrosserie blanche	\$439
• Modèle LUG 95 Carrosserie blanche	\$369		
• Modèle LUG 80 Carrosserie blanche	\$319		

Supplément pour couleur

ADAPTABLES

ROY		KELVINATOR	
• Modèle SC 25 C1 Carrosserie or moisson	\$329	• Modèle C 955 Carrosserie or moisson	\$329
• Modèle SC 25 C6 Carrosserie blanche	\$349	• Modèle C 926 Carrosserie or moisson	\$359
• Modèle SC 25 S7 Carrosserie blanche	\$369	• Modèle C 840 Carrosserie blanche	\$329
		• Modèle C 960 Carrosserie blanche	\$389

Supplément pour couleur

RCA		WESTINGHOUSE	
• Modèle LCE 90 Carrosserie or moisson	\$359	• Modèle SC 310 Carrosserie blanche	\$369
		• Modèle SC 820 Carrosserie blanche	\$469

Supplément pour couleur



LAVE-VAISSELLE ADAPTABLE WESTINGHOUSE
Modèle: SC 225 — Choix de 5 cycles. Dessus en contre-plaque pouvant servir de planche à découper. Tableau de commande imitation bois. Broyeur à aliments mouss. Cuve revêtue d'émail vitrifié. Ventilateur puissant pour séchage rapide. Carrosserie blanche uniquement.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$299

Les Jeux sont terminés, mais FAUCHER poursuit son "marathon des bas prix".

Ne manquez pas de profiter de ses occasions imbattables.

ÉMETTEURS-RÉCEPTEURS RADIOTÉLÉPHONIQUES BC DE MARQUES RÉPUTÉES

PROPOSÉS À DES PRIX SPÉCIAUX cette semaine

Poste COBRA 19 \$145

Poste FANON \$167



Poste COBRA 21 \$175

CLIMATISEURS

ENTIÈREMENT GARANTIS PENDANT 5 ANS

CHRYSLER

SÉRIE "SLEEPER"		
MODÈLES	POISSANCES	PRIX
LO 6 20	6 000 B.T.U.	\$239
LO 8 20	8 000 B.T.U.	\$299

SÉRIE "IMPERIAL"		
MODÈLES	POISSANCES	PRIX
RO 81 W	8 000 B.T.U.	\$379
R 1540	15 000 B.T.U.	\$499

SÉRIE "MASTER"		
MODÈLES	POISSANCES	PRIX
M 2340	23 000 B.T.U.	\$599

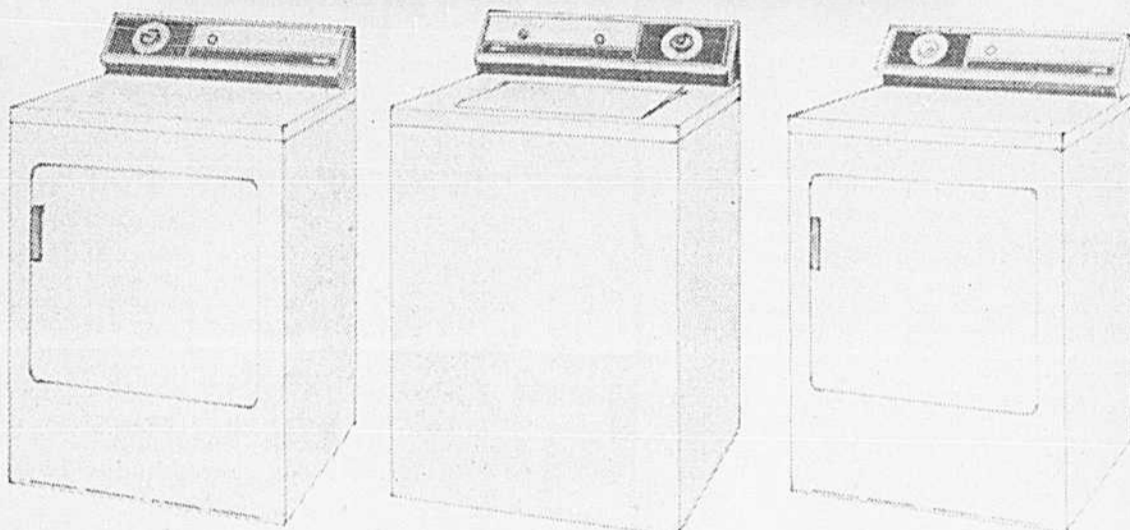
SÉRIE "TITAN"		
MODÈLES	POISSANCES	PRIX
T 2840	28 000 B.T.U.	\$699
T 3340	33 000 B.T.U.	\$819

WESTINGHOUSE
Modèle ACO 55 TK
Puissance 5 000 B.T.U.
\$189

CONGÉLATEURS-COFFRES

KELVINATOR		
Modèle 8 pi.	Modèle 12 pi.	Modèle 15 pi.
\$219	\$259	\$279
Modèle 18 pi.	Modèle 23 pi.	Modèle ANMOIRE 18 pi.
\$299	\$329	\$379
RCA		
Modèle 15 pi.	Modèle 20 pi.	
\$289	\$309	
ROY		
Modèle 15 pi.	Modèle 18 pi.	
\$279	\$289	

ENSEMBLES RCA



MACHINE À LAYER AUTOMATIQUE

Modèle WXG 590 — Capacité 18 lb (de linge sec). Fonctionnement à 2 vitesses. 3 cycles, dont un pour tissu infroissable. Sélecteur de température à 5 réglages. Niveau d'eau réglable. Interrupteur de sécurité. Carrosserie blanche.

(Machine à laver WXG 590 et sècheuse DXG 590)

ENSEMBLE \$549

Suppléments pour service après-vente et carrosserie or moisson.

SÈCHEUSE

Modèle DXG 590 — Tambour de grande capacité, revêtu d'émail vitrifié. 3 cycles, dont un pour tissu infroissable. Sélecteur de température à 3 réglages. Filtre à charge. Interrupteur de sécurité. Courant d'air équilibré. Carrosserie blanche.

SÈCHEUSE

Modèle DXG 500 — Très robuste. Tambour de grande capacité, revêtu d'émail vitrifié. 2 cycles. Sélecteur de température à 2 réglages. Courant d'air équilibré. Filtre à charge efficace. Interrupteur de sécurité. Carrosserie blanche.

(Machine à laver WXG 590 et sècheuse DXG 500)

ENSEMBLE \$529

Supplément pour service après-vente



RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR SANS GIVRE, 16 pi³ McCLARY

Modèle YRF 1625 — Capacité du compartiment congélateur: 143 lb d'aliments congelés. Dans le compartiment réfrigérateur: 2 clayettes réglables sur plusieurs positions, un garde-viande à revêtement émail vitrifié, 2 bacs à légumes et fruits, aussi à revêtement émail vitrifié. Deux portes-étagères. Balconnets, garde-beurre réglable à 3 températures, casier à fromage. Carrosserie blanche.

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur.

BAS PRIX DE FAUCHER

\$469



CUISINIÈRE large de 30 po McCLARY

Modèle YSM 3035 — Programmeur (horloge et minuterie) permettant de régler automatiquement la mise en route et l'arrêt du four à l'heure choisie. Éclairage au moyen d'un tube fluorescent. Prise chronométrique pour petits appareils ménagers. Table de cuisson à rétro-éclairage. Les degoulinades. Deux grands éléments à chauffe de grande puissance. Porte de four dotée d'un hublot grand. Grand tiroir de rangement. Carrosserie blanche.

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur.

BAS PRIX DE FAUCHER

\$299



CUISINIÈRE Châtelet large de 24 po BÉLANGER

Modèle BE 2482-S — Dossier à revêtement émail vitrifié. Tableau de commande doté d'un guide de cuisson. Minuteur réglant automatiquement la cuisson au four. Table de cuisson à refroidissement. Quatre éléments chauffants amovibles. Porte de four amovible et munie d'un grand hublot. Tiroir de rangement. CARROSSERIE OR MOISSON.

BAS PRIX DE FAUCHER

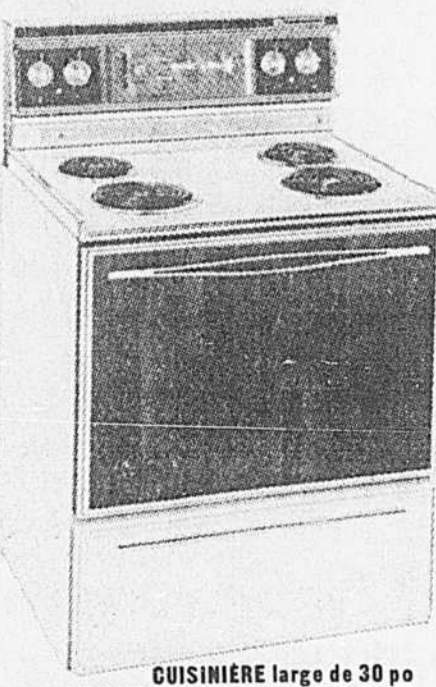
\$219



RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR SANS GIVRE, 17,2 pi³ WESTINGHOUSE

Modèle RT 175 — Capacité du compartiment congélateur: 163 lb d'aliments congelés. Dans le compartiment réfrigérateur: 3 clayettes en porte-à-faux réglables sur plusieurs positions, un garde-viande permettant une parfaite conservation pendant 7 jours, un bac à légumes. Deux portes-étagères avec compartiments à beurre et fromage et bac à oeufs amovible. Appareil monté sur des roulettes dociles. Carrosserie or moisson.

LES 2 APPAREILS, ENSEMBLE \$959



CUISINIÈRE large de 30 po WESTINGHOUSE AVEC FOUR AUTONETTOYANT

Modèle KF 435 — Programmeur permettant de régler automatiquement la mise en route et l'arrêt du four à l'heure choisie. Minuteur. Prise chronométrique. Lampe pleine largeur éclairant la surface de cuisson. 4 éléments chauffants amovibles. Porte de four amovible et munie d'un grand hublot. Tiroir de rangement. Carrosserie or moisson.

\$959



SÈCHEUSE Perfection ROY

Modèle 11324 — Séchage programme. Cycles automatiques. Cycles pour cotonnades et toiles, pour tissu infroissable et de séchage humide. Sélecteur de température: maximum, minimum et air froid. Avertisseur de fin de cycle. Filtre à charge. Lampe à ozone. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$199

Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur.

MACHINE À LAYER AUTOMATIQUE avecessoreuse centrifuge HOOVER

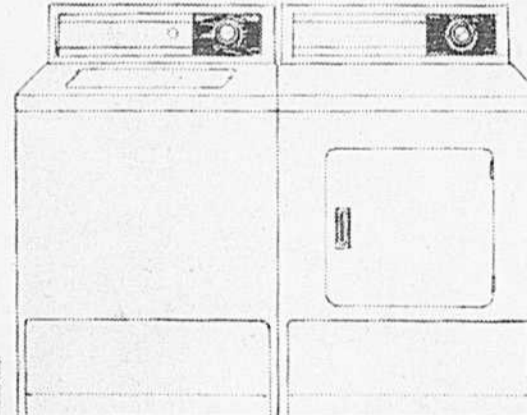
Modèle 0-617
Carrosserie blanche

BAS PRIX DE FAUCHER

\$189

ENSEMBLE KELVINATOR

Machine à laver automatique



Modèle KW61 — Capacité 18 lb. Cycles programmés (lavage normal, départ retardé, trempage). Cycle pour tissu infroissable. Lavage à l'eau froide. Cycle automatique de trempage ou pré-lavage. Sélecteur de température à 3 réglages. Interrupteur de sécurité sous le couvercle. Filtre de recirculation. Carrosserie blanche.

Sècheuse

Modèle KD61 — Cycle pour tissu infroissable. Cycle minute. Cycle d'air froid. Réglage pour séchage "sans chaleur". Filtre à charge efficace. Interrupteur de sécurité actionné par l'ouverture de la porte. Carrosserie blanche.

Frais de service après-vente en supplément.

L'ENSEMBLE \$519

• Facilités • Livraison gratuite et rapide dans de paiement un rayon de 50 milles.

ENSEMBLE Châtelaine BÉLANGER MACHINE À LAYER AUTOMATIQUE

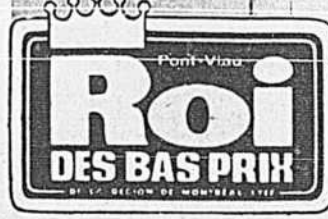
Modèle BL 2695 — Luxueux tableau de commande doté d'une lampe fluorescente. Fonctionnement à 2 vitesses. 5 cycles. 4 réglages de température. Séchage rapide et silencieux. Filtre à charge. Distributeurs d'agent de blanchissage et de produit assouplissant. Interrupteur de sécurité. Carrosserie blanche.

SÈCHEUSE

Modèle BS 2690 — Luxueux tableau de commande doté d'une lampe fluorescente. 4 cycles, dont celui pour tissu infroissable, et 4 réglages de température. Séchage rapide et silencieux. Filtre à charge avec voyant lumineux. Porte munie d'un interrupteur de sécurité. Carrosserie blanche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER L'ENSEMBLE \$669

Suppléments pour service après-vente et carrosserie de couleur.



48, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval
Tél.: 384-0590

Trudeau réplique: Sergei Nemtsanov a pris sa décision en toute liberté

Le premier ministre Trudeau a déclaré hier que le jeune nageur soviétique, Sergei Nemtsanov, qui a demandé le droit d'asile au Canada, a pris sa décision en toute liberté et ne sera pas contraint de retourner dans son pays.

"Comme il n'est âgé que de 17 ans, je pense qu'il faut lui donner assez de temps pour réfléchir. Je ne voudrais pas qu'il souffre de nostalgie dans quelques mois et s'aperçoive qu'il a rompu tous les ponts en décidant de retourner dans son pays" a précisé M. Trudeau.

Nemtsanov a obtenu l'autorisation provisoire de rester au Canada jusqu'au 30 janvier 1977. Le même statut a été accordé à quatre autres athlètes roumains ayant participé aux Jeux olympiques.

M. Trudeau a par ailleurs démenti les affirmations de la délégation soviétique voulant que le jeune plongeur ait été enlevé et ait subi par la suite un lavage de cerveau.

"Nemtsanov a pris sa décision librement et nous devons le laisser libre de choisir entre demeurer au Canada ou retourner en Union Soviétique" a dit M. Trudeau.

Le jeune plongeur a été appelé à la dernière minute à remplacer un autre athlète russe après que les forces policières soviétiques eurent constaté que le plongeur choisi pourrait demander le droit d'asile s'il venait au Canada.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachern, a déclaré pour sa part que la demande de l'URSS pour le retour immédiat de Sergei Nemtsanov était "inacceptable". Le gouvernement canadien a déjà reçu deux notes diplomatiques de la Russie mais de l'avis du ministre, cette affaire ne devrait pas compromettre les relations entre les deux pays, puisque ces relations ont toujours été bonnes.

Pas d'histoire de cœur

L'avocat monténégrin Alex K. Paterson qui agit comme conseiller juridique de Nemtsanov, a démenti toutes les rumeurs voulant que la décision du plongeur russe de demander le droit d'asile soit liée à une histoire d'amour avec une jeune plongeuse américaine.

M. Paterson a également nié la rumeur qui circule depuis quelques jours, à l'effet que Nemtsanov n'aurait pas l'intention de demeurer au Canada très longtemps, optant ensuite pour les États-Unis.

"Nemtsanov est un jeune homme déterminé et il sait ce qu'il veut. Personne ne peut prendre une décision pour lui" a conclu l'avocat.

Le ministre de l'Immigration, M. Robert Andras a déclaré, par ailleurs, que "les Russes doivent réaliser que le Canada est un pays libre et le jeune athlète pourra faire un libre choix".

Selon la loi canadienne, il ne fait aucun doute que Sergei Nemtsanov peut prendre une décision lui-même ayant l'âge du consentement. Toutefois, cette question d'âge peut être fortement contestée par l'Union soviétique.

Conséquences

M. Anatoly Kolesov, sous-chef de la délégation olympique soviétique, a déclaré lundi que son pays ne participerait pas au tournoi de hockey sur glace du Canada, en septembre prochain, si Nemtsanov ne regagnait pas la mère patrie d'ici là.

Mais, selon M. Alan Eagleson, président du tournoi, les rencontres auront lieu, même en l'absence de l'Union soviétique. Les cinq autres équipes engagées sont le Canada, les États-Unis, la Suède, la Finlande et la Tchécoslovaquie.

A ce sujet, le ministre de la Santé, M. Marc Lalonde a laissé entendre qu'il espère que les Russes réviseront leur décision et qu'ils comprendront qu'il n'est pas dans leur intérêt de ne pas participer à ce tournoi.

Un Ethiopien et un cinquième Roumain s'ajoutent à la liste

par Jean-Pierre CHARBONNEAU

Un journaliste éthiopien et un cinquième athlète roumain ont demandé hier au ministre de l'Immigration du Canada le droit de rester au pays à titre de réfugiés.

"Le journaliste s'est présenté à nos bureaux, à Montréal, ce matin, tandis que l'athlète roumain a fait sa demande à Ottawa", a déclaré un porte-parole du ministère de l'Immigration.

A la demande des intéressés, l'identité des deux requérants n'a pas été divulguée. Leur cas sera étudié comme celui des autres par le comité interministériel prévu à cet effet.

Selon des informations que nous avons obtenues, on peut dire que c'est jeudi dernier que le journaliste éthiopien a entrepris ses premières démarches. Résidant pour la période olympique à l'Université de Montréal, il s'est adressé ce jour-là à une attachée de presse du COJO qui a fait le nécessaire pour lui prodiguer les conseils d'usage.

Les demandes d'hier portent à sept le nombre de requêtes faites durant la période olympique. Il y a eu cinq Roumains, un Ethiopien et le jeune plongeur soviétique de 17 ans, Sergei Nemtsanov.

Ce dernier a obtenu un permis ministériel valable jusqu'au 30 janvier 1977 et les autres peuvent rester au Canada jusqu'à la fin d'août avec leur carte d'accréditation du COJO qui leur a servi de visa de séjour et de passeport.

Beaucoup de gens pensent qu'au Canada on peut demander et obtenir l'asile poli-

tique. En fait, ce statut légal n'existe pas au pays.

C'est à titre de réfugié, en vertu de la Convention de Genève, que des ressortissants étrangers peuvent demander le statut d'immigrant reçu.

La définition du réfugié telle qu'acceptée au Canada se lit d'ailleurs comme suit:

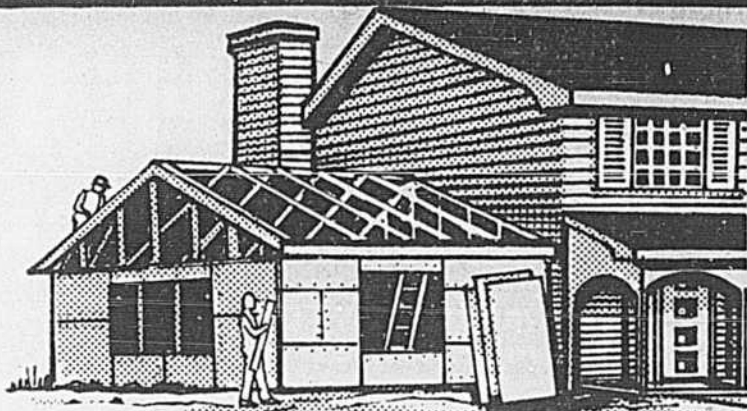
"Toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouvant hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner."

Cette définition sert de cadre de référence pour le comité interministériel qui doit décider si un ressortissant peut être considéré comme réfugié.

Ce comité interministériel se compose de représentants du ministère fédéral de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, du ministère des Affaires extérieures et du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies.

La décision de ce comité interministériel n'est pas définitive. Devant une réponse négative, l'immigrant peut porter sa cause devant le Comité d'appel de l'Immigration, organisme indépendant du ministère et s'il le faut devant les tribunaux de droit commun, puis jusqu'en Cour suprême à la limite.

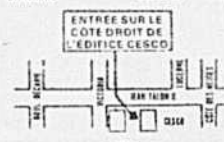
LES RAJOUTS...



du Service de Rénovations Métropolitain...
c'est UNE PLANIFICATION DÉTAILLÉE, UNE EXÉCUTION EXPERTE, DES MATÉRIAUX DE QUALITÉ EN PLUS D'ÉCONOMIES CONSIDÉRABLES.

Venez trouver de nouvelles suggestions chez MHS.

HORAIRES DE LA SALLE D'EXPOSITION
Lundi au mercredi: 9 h a.m. — 5 h p.m.
Jeudi et vendredi: 9 h a.m. — 4 h p.m.
Samedi: 9 h a.m. — 4 h p.m.
Dimanche: 11 h a.m. — 5 h p.m.



Un rajout à votre maison constitue un placement intéressant. Sans compter que cette pièce supplémentaire modifiera agréablement votre mode de vie. Visitez notre salle d'exposition pour y glaner plans et idées nouvelles.

VÉRIFIEZ VOS BESOINS:

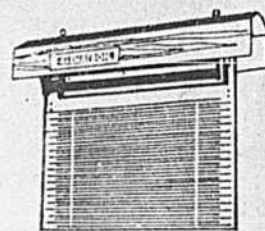
- Rajouts
- Parements aluminium
- Mansardes
- Isolation de sous-sol
- Salle de bains
- Charpenterie
- Cimentation
- Lucarnes
- Garages (1, 2 et 3 autos)
- Chéneaux
- Cuisines
- Bibliothèques
- Bureaux
- Salles de jeu
- Toitures
- Contre-fenêtres



SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN 482-0600

w.h.perron
EN AVEZ-VOUS ASSEZ D'ÊTRE PIQUÉ PAR LES MOUSTIQUES DANS VOTRE JARDIN?

Profitez d'un **RABAIS DE 20%** pour vous procurer un **APPAREIL INSECTICIDE KLENATRON** chez Perron
Prix courant \$164.95
PRIX DE SOLDE \$131⁹⁵



Débarassez-vous une fois pour toutes et rapidement des moustiques, mouches noires et autres insectes gênants, électroniquement grâce à la "lumière noire" à rayons ultraviolets.

- FACILE À INSTALLER - DES MILLIERS EN OPÉRATION
- INOFFENSIVE AUX HUMAINS, OISEAUX ET ANIMAUX FAMILIERS
- ÉCLAIRE DANS UN RAYON D'UNE ACRE... TOUT L'ÉTÉ
- REMPLACE LES VAPORISATIONS NOCIVES.



Fabriquée pour les patios de la cour arrière, les piscines... et pour tout secteur de jeux



w.h.perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville)

Vaste terrain de stationnement 332-3610
Ouvert du lundi au samedi de 9:30 à 5:00 p.m.

FAUCHER

MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER MODERNE — 4 PIÈCES

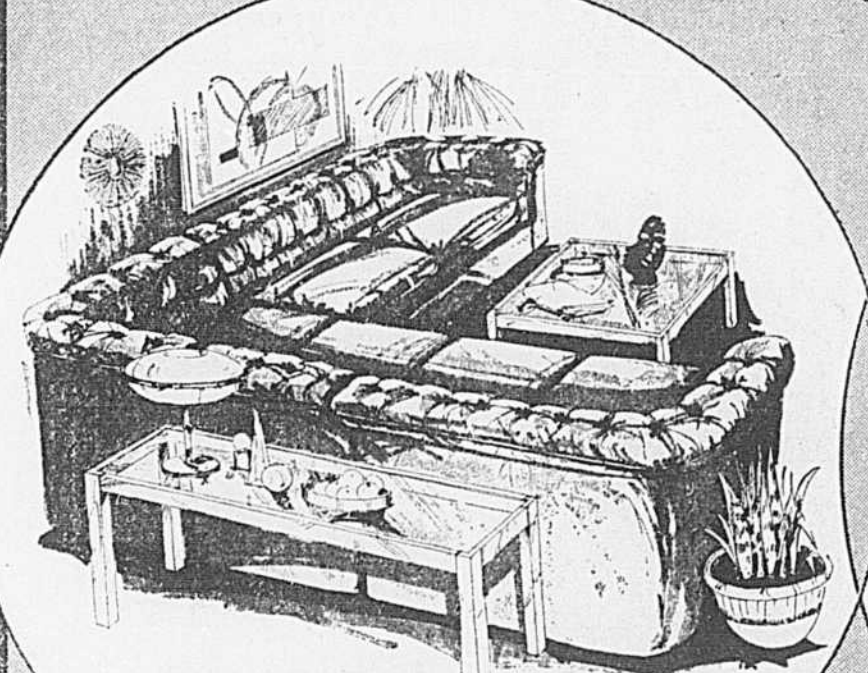
La commode basse comprend 6 tiroirs spacieux répartis sur trois rangs et mesure 70 po de large; tous les tiroirs sont assemblés à queue d'aronde et coulissent sur un rail central en métal. Cette commode est surmontée d'un large miroir de type "plate glass" encadré de jolies pièces de bois appliquées. La commode-arrière contient deux tiroirs dans la partie du bas et deux portes dissimulant des tablettes dans la partie du haut. Dessus, devant et côtés des commodes sont en orme naturel et les devant sont ornés d'appliques en bois "Pauferro" d'un design tout à fait original. La tête de lit qui complète l'ensemble s'obtient en largeurs de 54 ou 60 po.



PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

\$879⁹⁵ Les tables de chevet s'obtiennent moyennant supplément.
les 4 pièces.

C'est une création ROUGIER que FAUCHER vous propose en exclusivité et à UN PRIX TRÈS BAS.



PRIX SPÉCIAL DE LANCEMENT

\$649⁹⁵ les 4 pièces.

MOBILIER DE SALLE DE SEJOUR DE STYLE MODERNE
Modèle "PIT"

L'ensemble se compose de divers éléments que vous pouvez agencer selon votre goût ou comme sur notre illustration. Toutes les pièces: 2 demi-canapés, un canapé à angle et un fauteuil sans bras, sont rembourrées de copeaux de bois très légers et recouvertes de tissu de velours uni ou à fleurs. Les dossiers capitonnés et chaises munis de ressorts "no sag" ajoutent au confort de l'ensemble. Nous nous ferons un plaisir de vous expliquer les diverses façons dont les pièces peuvent être disposées. C'est un ensemble idéal pour petit appartement, chalet, sous-sol, etc.

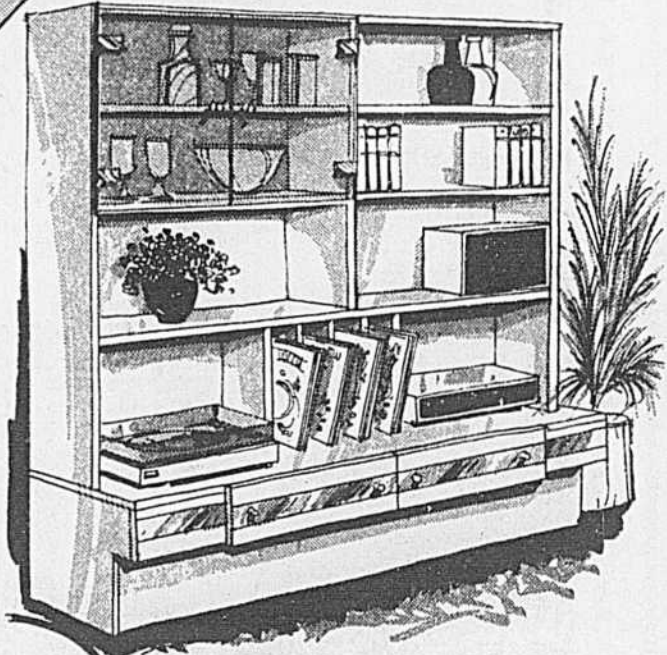


48, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval
Tel.: 384-0590

Marchandise réservée moyennant acompte (aucuns autres frais).

Livraison gratuite et rapide dans un rayon de 50 milles.

Parking gratuit aux portes du magasin.



PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

\$399⁹⁵

BIBLIOTHÈQUE MURALE DE STYLE MODERNE

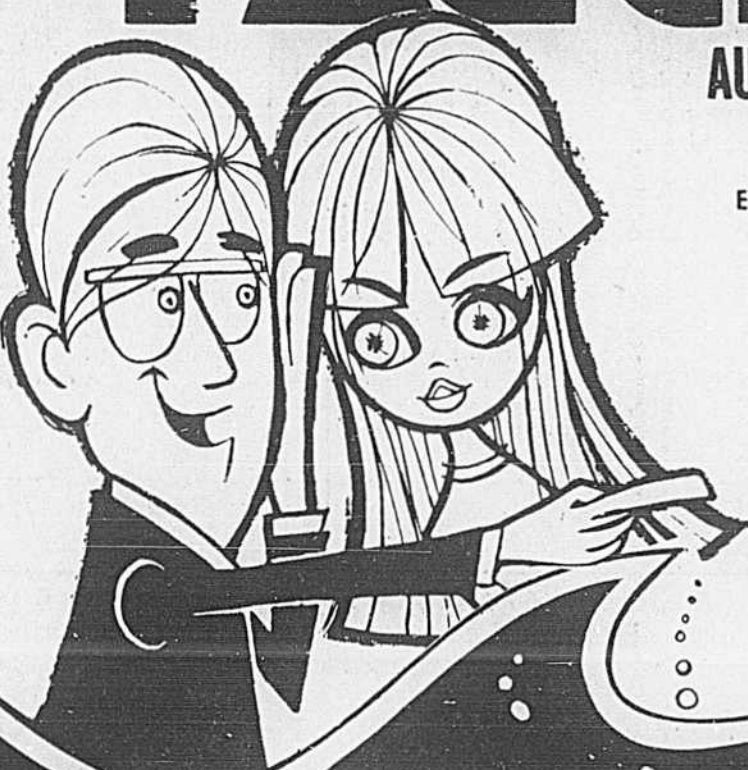
Très belle pièce, fine blanc et ornée de bordures en métal. La partie du bas comprend des tiroirs et un espace destiné à recevoir les composantes d'une chaîne stéréo. La partie haute contient des étagères munies de portes vitrées de teinte "fumée".

LA CONCURRENCE
NE PEUT PAS
SURPASSER

FAUCHER "LE ROI DES PISCINES"

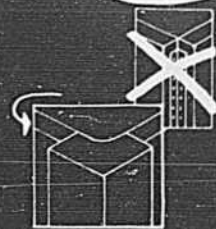
AUCUN CONCURRENT NE PEUT FAIRE
LES MÊMES PRIX QUE FAUCHER
EN LIVRANT AVEC CHAQUE PISCINE LE MÊME ÉQUIPEMENT
DE HAUTE QUALITÉ.

**INSTALLATION
DANS LES 10 JOURS**

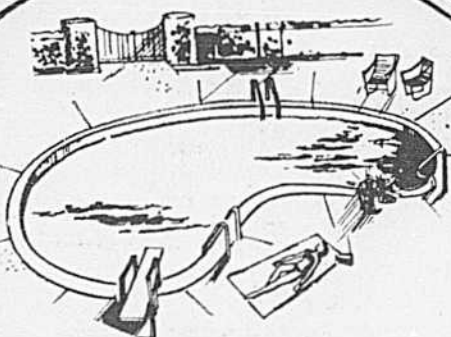


**CHAQUE PISCINE
COMPREND:**

- Un mur haut de 42 po
- avec paroi en acier 14 au calibre d'épaisseur (notez que l'acier 14 est d'une épaisseur supérieure à l'acier 16 et 18)
- Une doublure en vinyle 30 au calibre d'épaisseur (notez que le vinyle 30 est d'une épaisseur supérieure au vinyle 16 18 et 20)
- Un large chaperon sur le pourtour



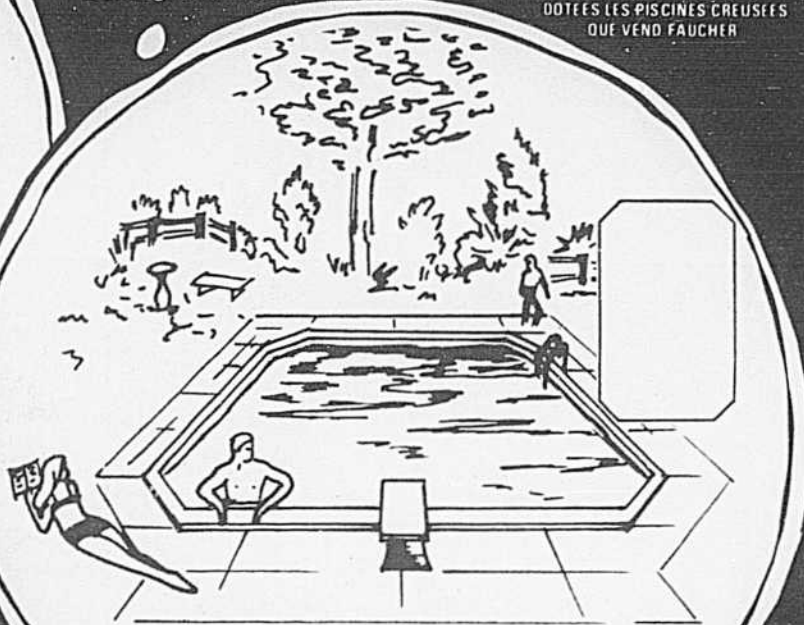
VOICI LE SOLIDE COIN FAIT D'UNE SEULE PIÈCE DONT SONT DOTÉES LES PISCINES CREUSÉES QUE VEND FAUCHER



EN FORME DE REIN
Dimensions 19 x 34 pi

\$2,295

FACILITÉS
DE PAIEMENT



RECTANGULAIRES (coins coupés)

- 16 x 27 pi..... \$2,025
- 16 x 34 pi..... \$2,225
- 20 x 41 pi..... \$2,695

LIVRAISON
DANS UN
RAYON
DE
50
MILLES

SERVICE
COMPLÉT
QUALITÉ
BAS PRIX



RECTANGULAIRES

- 12 x 24 pi..... \$1,675
- 14 x 28 pi..... \$1,825
- 16 x 32 pi..... \$2,050
- 18 x 36 pi..... \$2,275
- 20 x 40 pi..... \$2,435

Aussi en vente:
Modèles 16 x 34 et 16 x 38 pi



OCTOGONALES

- 15 x 29 pi..... \$1,650
- 17 x 31 pi..... \$1,925
- 19 x 31 pi..... \$1,995
- 19 x 35 pi..... \$2,125
- 19 x 41 pi..... \$2,250

HEURES
D'OUVERTURE

- LUNDI, MARDI, MERCREDI, de 9 à 18 h
- JEUDI et VENDREDI, de 9 à 21 h
- SAMEDI, de 9 à 17 h

FERMÉ LE DIMANCHE



PONT-VIAU, LAVAL Tel. 384-7340
48, boul. des Laurentides

BROSSARD, RIVE SUD Tel. 656-1051/866-0085
5811, boul. Taschereau

**CHOIX DE PISCINES CREUSÉES
À BAS PRIX DE FAUCHER**

FORMES	DIMENSIONS EN PIEDS	PRIX
Octogonale	15 x 29	\$1,650
Rectangulaire	12 x 24	\$1,675
Rectangulaire	14 x 28	\$1,825
Octogonale	17 x 31	\$1,925
Ovale	15 x 31	\$1,975
Octogonale	19 x 31	\$1,995
Rect. à coins coupés	16 x 27	\$2,025
Rectangulaire	16 x 32	\$2,050
Rectangulaire	16 x 34	\$2,075
Octogonale	19 x 35	\$2,125
Ovale	16 x 38	\$2,125
Rectangulaire	16 x 38	\$2,175
Rect. a coins coupés	16 x 34	\$2,225
Octogonale	19 x 41	\$2,250
Rectangulaire	18 x 36	\$2,275
Ovale	18 x 40	\$2,375
Rectangulaire	20 x 40	\$2,435
Ovale	20 x 43	\$2,475
Rect. à coins coupés	20 x 41	\$2,695

(INSTALLATION EN SUPPLÉMENT)

**NOUS AVONS AUSSI DES
PISCINES CREUSÉES À PAROI
TOUT ALUMINIUM ALCAN**

- Rectangulaire 12 x 24 pi
- Rectangulaire 14 x 28 pi
- Rectangulaire 16 x 32 pi
- Rectangulaire 18 x 36 pi
- Rectangulaire 20 x 40 pi



**IL FAUT
COMPARER
EQUIPEMENT FAUCHER
— COMPRIS —**

1. Filtre à sable JACUZZI
2. Sable pour filtre JACUZZI
3. Ecumoire JACUZZI à ouverture 16 po
4. Echelle JACUZZI en acier inoxydable
5. Ramasse-feuilles JACUZZI LS400
6. Aspirateur de fond JACUZZI LV
7. Tuyau d'aspirateur JACUZZI
8. Prise d'aspirateur JACUZZI
9. Bonde de fond JACUZZI MOL215 (Drain)
10. Deux retours d'eau JACUZZI IFD50
11. Deux manches télescopiques JACUZZI
12. Crochets pour suspendre ces manches
13. Ancrage d'échelle JACUZZI en cuivre jaune
14. Valve hydrostatique JACUZZI
15. Thermomètre JACUZZI PTH103
16. Brosse à paroi de piscine JACUZZI CWB200, largeur 18 po
17. Necessaire d'analyse d'eau JACUZZI WTK108
18. 160 onces de produit anti-algues
19. 75 lb de chlore H.T.H.
20. Cable, bouées, crochets pour cable et crochets pour paroi de piscine, tous de marque JACUZZI
21. Tremplin JACUZZI long de 6 pi
22. Plomberie complète — Tuyauterie P.V.C. 100 pi

TOUS DES PRODUITS JACUZZI

Le filtre JACUZZI est proportionnel à la grandeur de la piscine.
LIVRAISON GRATUITE
DANS UN RAYON DE 50 MILLES

ÉQUIPEMENT DES CONCURRENTS

- Ecumoire
- Filtre puissant
- Sable
- Echelle de sécurité
- Bonde de fond (Drain)
- Aspirateur
- Manche télescopique
- Ancrage d'échelle
- Tuyauterie
- Retour d'eau

CONCURRENTS

Combien demandez-vous pour tous les autres accessoires que FAUCHER inclut dans ses prix?

CONSOUMMATEUR

• Demandez cette question et vous constaterez de combien leur prix peut augmenter.

CHAUFFE-EAU
A GAZ
JACUZZI

ÉGALEMENT
EN VENTE:

- CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE
- CHAUFFE-EAU A MAZOUT



GLISSOIRE
JACUZZI

De gré ou de force

Les "sinistrés" vont s'installer dans des HLM

L'"Hôtel des sinistrés olympiques" (l'école secondaire Jean-Baptiste-Mellier, rue Fullum à Montréal) fermera ses portes d'ici quelques jours; ses "clients", une dizaine de familles d'assistés sociaux, ont décidé d'aller habiter des HLM, de gré ou de force.

En annonçant la fin prochaine de l'occupation de cette école, les derniers "chefs de famille" qui y demeurent — pour la plupart des femmes seules avec trois ou quatre jeunes enfants — ont demandé l'abolition pure et simple de l'Office municipal d'habitation de Montréal afin de rapprocher le ministère des Affaires sociales des gens qui ont besoin de ce service dans chaque quartier.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier à la salle de lecture de cet hôtel bien particulier, ces mères des familles qui n'ont connu d'autre logement que les classes de l'école depuis la fin du mois de juin, ont expliqué, aidées par M. Jean Pilon, porte-parole du groupe, les raisons qui les ont amenées à poser de tels gestes; certains enfants étaient de la partie et il est arrivé parfois que, mal informés du protocole des conférences de presse, vu leur jeune âge, ils ont laissé échapper quelques cris perçants. Si les doctes journalistes qui couvraient cet événement ont été agacés par ces cris, ils ne l'ont pas laissé voir et, de toute façon, les mères des bambins se sont empressées de faire taire ces orateurs improvisés et non autorisés.

Félicitations à la CECM

Les "sinistrés" ont expliqué qu'ils ne quittent pas l'école qu'ils occupent à la suite des pressions exercées sur eux par la CECM ou par tout autre organisme gouvernemental; bien au contraire, ils ont félicité la CECM pour la collaboration qu'elle leur a accordée tout au long de ces cinq semaines d'occupation. S'ils quittent l'école-hôtel-de-fortune, c'est plutôt pour permettre aux autorités de préparer le retour en classe en septembre. "Nous ne voulons pas que des enfants soient privés de classe à cause de nous", a dit l'une des sinistrées, "pas plus que nous n'accepterions que nos enfants soient privés d'école".

Le "déménagement" dans des habitations à loyer modique (HLM) se fera d'ici quelques jours afin de permettre aux autorités municipales de placer elles-mêmes les familles dans des HLM vacants.

Mme Jeannine Lemay, un des chefs de famille de l'"Hôtel des sinistrés olympiques", a déclaré avoir visité plusieurs HLM et avoir découvert plusieurs logements vacants de 1 ou 5 pièces, propres et prêts à recevoir des gens.

Si l'Office municipal d'habitation de Montréal refuse de les accepter dans ces logements vacants, les sans logis ont l'intention de les occuper de force et de déposer en Cour supérieure 25 p. cent de leur revenu, en guise de loyer.

M. Pilon a déclaré qu'il ne croit pas que les autorités municipales iront jusqu'à évacuer les sinistrés qui occuperont ainsi des HLM.

Structure superflue

Interrogé à savoir ce qui est arrivé à la vingtaine de familles qui ont quitté l'Hôtel des sinistrés olympiques, M. Pilon a été incapable de dire combien s'étaient trouvés un logement par leurs propres moyens, combien avaient été relogés par l'Office d'habitation; il ne semble pas que lui et son organisation (l'Aide aux sinistrés) se soient occupés de reloger les clients de l'hôtel; M. Pilon travaille plutôt à dénoncer le sort inique qui est fait à ces familles victimes de la crise du logement et à forcer ainsi les autorités en place à agir.

Selon M. Pilon et M. Normand Robert, de l'Aide aux sinistrés, l'Office municipal d'habitation est une structure superflue qui ne fait qu'empêcher le ministère des Affaires sociales de voir directement les problèmes des gens.

L'abolition de la structure municipale au niveau des Affaires sociales (pour ne laisser que les bureaux de quartier, la structure régionale et le MAS) "faciliterait, et ce après expérience vécue, l'accès à l'échange des bonnes informations afin d'activer la mise en place de moyens pour rendre possible la solution des problèmes, et ce en un minimum de temps", a dit M. Pilon hier.

Enfin, M. Pilon a aussi abordé la querelle qui l'oppose au RCM-Papineau ainsi qu'à certains groupements populaires. La querelle porte sur les moyens de mener cette lutte; les deux parties soutiennent avoir raison.

Chowchilla: les suspects plaideront non-coupable

CHOWCHILLA, Californie (AP et UPI) — Les avocats de la défense dans l'affaire de l'enlèvement des enfants de Chowchilla ont révélé que les deux suspects qui doivent comparaître aujourd'hui plaideront non coupable, tout comme le troisième homme inculpé la semaine dernière à la suite du rapt.

Fred Woods et James Schoenfeld, tous deux âgés de 24 ans et issus de familles de

notables de San Francisco, ainsi que Richard Schoenfeld, 22 ans, le frère de James, ont été arrêtés environ une semaine après l'enlèvement du 15 juillet.

On ne connaît toujours pas le motif du rapt des 26 enfants et de leur chauffeur d'autobus. Les avocats des prévenus ont fait savoir qu'ils avaient l'intention de demander aujourd'hui une diminution de la caution de leurs clients, établie à \$1 million.

MIRACLE MART

Achetez maintenant pour un meilleur choix d'articles de saison!

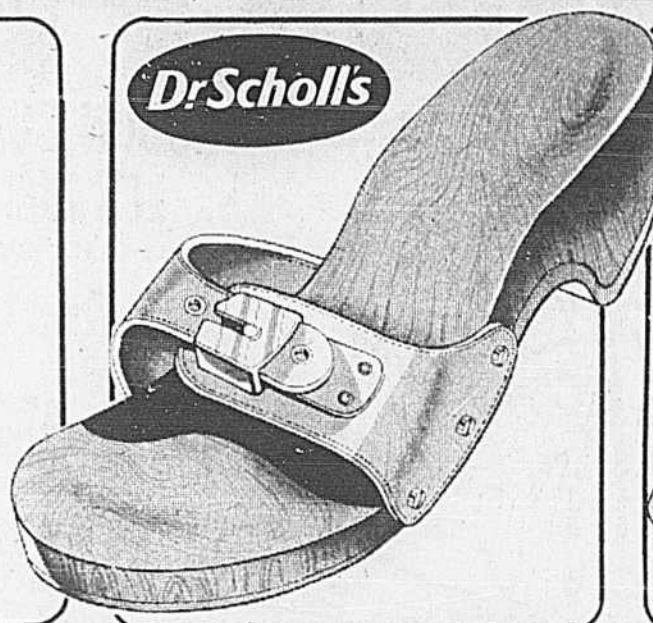


Chemisiers en nylon pour fillettes

Prix d'achat spécial **2.22** ch.

Modèle boutonné pleine longueur. Manches longues. Couleurs variées. Tailles 4 à 6x.

Vêtements pour enfants



Sandales d'exercice Dr Scholl

Prix d'achat spécial **11.88** ch.

Semelle de bois recouverte de caoutchouc et adaptée à la forme du pied. Courroie ajustable en cuir.

Chaussures



Chaussettes en nylon pour dames

Prix d'achat spécial **4.99** pour

Idéales pour être portées avec pantalons et sandales. Nylon à 100% extensible. Beige, épices. Une grandeur. .29 ch.

Bas pour dames



CCM

Bicyclettes CCM à 3 vitesses pour hommes et pour dames

Excellent moyen de transport pour la ville et la campagne! Moyeu à 3 vitesses contrôlées par poussoir, cadre d'allure sportive, freins à tirage latéral.

Prix d'achat spécial **74.99** ch.

Bicyclettes

adidas

Costumes d'entraînement

pour enfants Ord. 14.99 Notre prix de vente

12.99 ch.

pour adultes Ord. 16.99 Notre prix de vente

14.99 ch.

Veste en nylon, garnie d'une fermeture-éclair et pantalons avec élastiques.

Pour enfants: rouge, bleu royal
Pour adultes: bleu royal, marine, P.M.G.XG.



Souliers Rom

En cuir blanc avec rayures bleues. Pointures d'adultes 6-11. Ord. 16.99. Notre prix de vente 14.99 pai.

Enfants point. 2-5 Ord. 14.99 Notre prix de vente

13.99 pai.

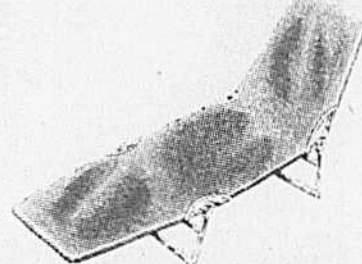
Cameras



Sac de couchage Holiday Vacance

Sac de couchage idéal pour les vacances. Bourre de polyester. Fortrel* 2 1/2 lb., doublure de coton. 34" x 75".

Prix d'achat spécial Ord. 17.99 Notre prix de vente **15.99** ch.



Couchette de camping réglable

Idéale pour le camping, invites de passage ou bains de soleil. Recouvrement uni.

Ord. 10.99 Notre prix de vente **8.99** ch.

Coleman

Glacière Durabond

Munie d'un drain et isolée d'uréthane. 42 pintes. 13 3/4" x 25 3/4" x 15-1/16"

23.99 ch.

Articles de sport

Nouveau contrat pour les policiers de Saskatoon

SASKATOON (PC) — La commission de police municipale et l'Association des policiers de Saskatoon ont ratifié mardi un contrat de 21 mois touchant les 220 policiers en uniforme de la ville.

M. Bert Sears, maire de Saskatoon, a déclaré que la commission a approuvé à l'unanimité le contrat tandis que le sergent Vic Hein, président de l'association, a indiqué que les policiers l'ont accepté à une faible marge de majorité.

Le contrat doit encore être approuvé par la Commission provinciale des prix et compensations du secteur public. Il est rétroactif au 1er avril et prévoit des hausses salariales de 10.6 pour cent pour cette année et de 16.5 pour cent en 1977.

Un agent de première classe qui gagne actuellement \$15,569 par année verra ainsi son traitement annuel porté à \$17,900 d'ici la fin de l'année.

POUR PRÊTER OU EMPRUNTER LES PETITES ANNONCES 285-7111

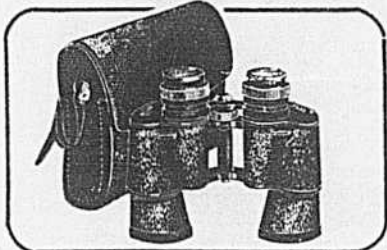
Ne manquez pas les offres exceptionnelles de notre département de caméras!



Olympus Trip 35mm

59.97 ch.

Vitesse de pose de 1/40 à 1/200 sec. Obturateur auto-verrouillant en cas de trop faible intensité lumineuse. Lentille 40mm à objectif F2.8



Jumelles Fritz Hauf-7 x 35

19.97 ch.

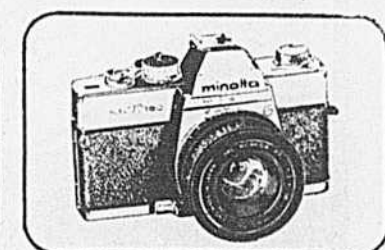
Lentilles protégées. Roulette de réglage au centre. Lentille droite ajustable. Etui et bandoulière.



Opticam Minimatic 110

19.97 ch.

Flash électronique Kalimar fourni avec la caméra. Utilise les pellicules 110 en cartouches. Courroie de poignet.



Minolta SRT 200

199.97 ch.

Lentille Rokkor X F2 50-mm. Vit. 1/600 d'obturation de 1 sec à 1/1000 sec. Assortiment de lentilles disponible Etui 17.97 ch.

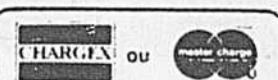
Prix de vente de prix d'achats spéciaux en vigueur du mercredi, 4 août, au samedi, 7 août

MIRACLE MART



ça fait partie de votre monde

Egalement en vente au **BEAUCOUP Carrefour Laval**



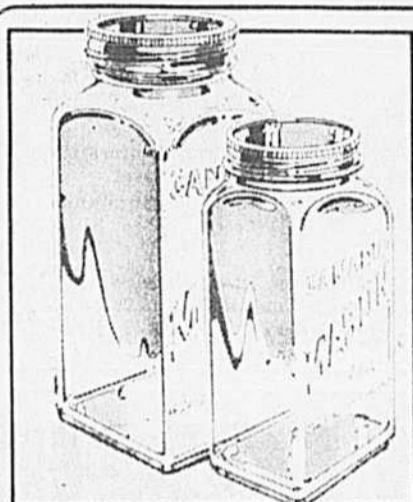
- Mail West Island, Transcanadienne, Sortie 35
- Jean Talon et Par 1X
- Place Versailles
- Faites vos emplettes au Miracle Mart de la Plaza Alexis Nihon, par métro (terminus Atwater)
- Chomedey (Centre commercial St-Martin)
- Pointe-aux-Lacs (Centre commercial)
- Plaza Greenfield Park
- Mail Cavendish, Côte St-Luc
- Pointe-aux-Lacs (Centre commercial)
- Plaza Greenfield Park
- Châteauguay, 180 boul d'Anjou
- Plaza Côte-des-Neiges
- Les Galeries Lachine

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile
- Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec la source!

**MIRACLE
MART**

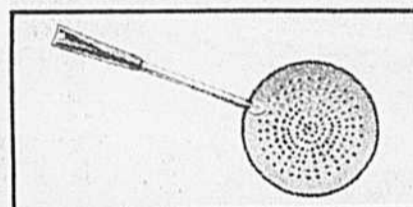

SERVEZ A VOTRE FAMILLE LEGUMES ET FRUITS FRAIS TOUS LES JOURS DE L'ANNEE
Venez au "Coin des conserves"
vous y trouverez le matériel désiré


Pots à conserves Mason

16 onces 32 onces

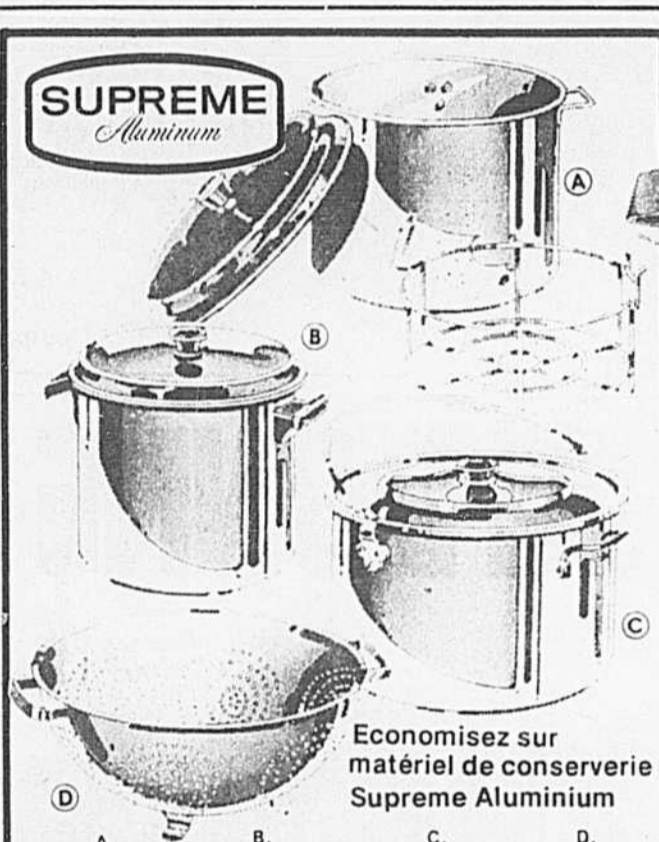
3¹⁹ **3⁶⁹**
douzaine douzaine

Boîte de 12 pots Mason avec livret de recettes et de renseignements utiles. Profitez de ces prix raisonnables.


Ecumoir en acier inoxydable

 Ord. 1.39
Notre prix de vente **.89** chacun

Pour les soupes, confitures, ou pot-au-feu. Fini chrome luisant.


Economisez sur matériel de conserverie Supreme Aluminium
A. Rabais de 4.00!
Appareil à conserves 12 pintes avec support

Pour 5 pots de 1 pinte chacun. Muni d'un support facile à soulever. Livret de renseignements compris.

B. Rabais de 2.00!
Marmites à conserves 12 pintes

Un article utile dans toute cuisine!

C. Rabais de 2.00!
Marmite à conserves 12 pintes

Utilisez pour faire vos propres gelées et confitures.

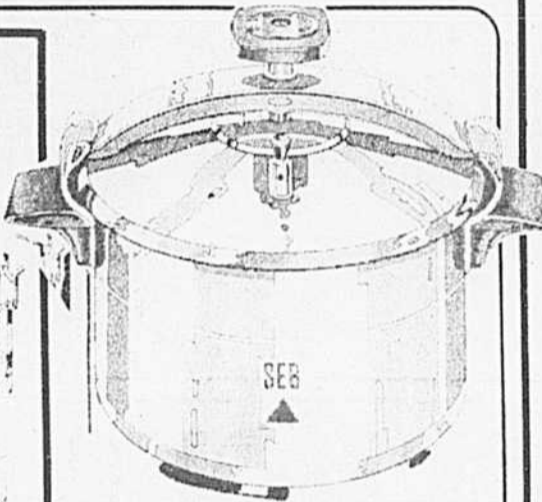
D. Rabais de 1.00!
Passoire en aluminium

Large passoire pour la mise en conserve.

 A. Ord. 17.99
Notre prix de vente **13⁹⁹** ch.

 B. Ord. 12.99
Notre prix de vente **10⁹⁹** ch.

 C. Ord. 10.99
Notre prix de vente **8⁹⁹** ch.

 D. Ord. 6.49
Notre prix de vente **5⁴⁹** ch.

Rabais de 20.00!
Autoclave 14 pintes SEB

 Ord. 69.99
Notre prix de vente

49⁹⁹ ch.

Cuit beaucoup plus vite et retient vitamines et minéraux. Confection française.

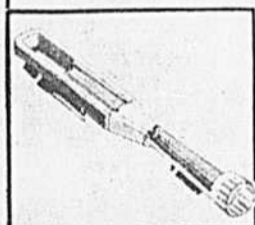

Sacs à congeler Glad

 Ord. .59
Notre prix de vente **.49** le paquet

Chaque sac contient une étiquette-code. Polyéthylène 1.5 mil. 25 sacs de 6" par paquet.

 Paquet de 20 11" ou 10-15" ...
Ord. 79c ... 65c le paquet!

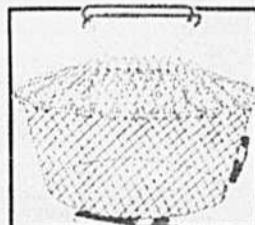
non disponible au Beaucoup ni au Mail Cavendish


Evide-pommes

 Ord. 1.29
Notre prix de vente

.99 ch.

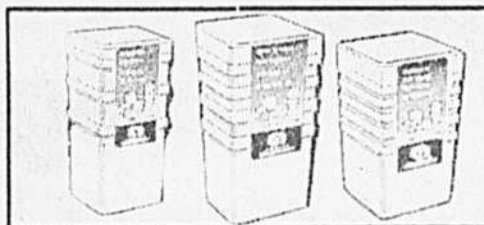
Enlève le cœur des pommes proprement et efficacement. Un indispensable pour toute cuisinière.


Panier à laver

 Ord. 1.89
Notre prix de vente

1³⁹ ch.

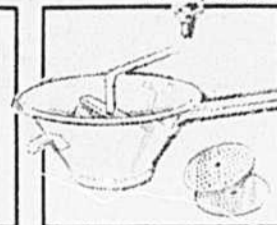
Pour nettoyer facilement fruits et légumes et sauver du temps.


Contenants en plastique avec couvercles

Contenants pratiques pour conserver ou congeler les aliments.

 Ensemble de 5 Contenance 20 onces chacun
Ensemble de 4 Contenance 30 onces chacun
Ensemble de 3 Contenance 40 onces chacun

 Ord. 1.99
Notre prix de vente

1⁴⁹ le paq.

Moulin en métal

 Ord. 4.97
Notre prix de vente

3⁹⁹ ch.

Métal robuste avec 3 plaques de grandeurs différentes interchangeables.


Minuterie Daisy Bell

 Ord. 5.79
Notre prix de vente

4⁷⁹ ch.

Minuterie jusqu'à 60 minutes. Joli motif de marguerites.

Corridart: les ordres

par Jacques BENOIT

Commencée dramatiquement, avec le démantèlement clandestin de l'exposition, l'affaire Corridart est maintenant en passe de se transformer en vaudeville ou en comédie ubuesque, avec le comité exécutif de Montréal dans le premier rôle: celui-ci, en effet, a formellement interdit au personnel de la fourrière municipale de laisser voir leurs oeuvres aux artistes et de les leur laisser reprendre...

Depuis la nuit du 13 au 14 juillet, comme on sait, tous les éléments de l'exposition sont entreposés à la fourrière, au 9634 de l'avenue Papineau: les sculptures, les assemblages tubulaires, les photos de grand format, les banderoles et les cerfs-volants, la reproduction d'une façade de maison démolie, etc.

"C'est les ordres, nous autres on suit les ordres. Tous ça, c'est entre les mains des autorités de la Ville, on suit les directives des autorités de la ville", a expliqué hier, à LA PRESSE, un employé de la fourrière — dont nous taillons le nom pour lui éviter les coups de règle sur les doigts.

Partis de la fine pointe de la pyramide administrative municipale, c'est-à-dire du comité exécutif, ces ordres ont été transmis au personnel de la fourrière par le secrétaire administratif de la ville, M. Jean-Louis Sauvé.

Pourquoi ces ordres?

Il s'agit, à la vérité, d'un profond mystère. Retenu toute la journée d'hier — il assistait à une réunion de l'exécutif —, M. Jean-Louis Sauvé n'a pu être joint par LA PRESSE. M. Jean Dupont, un des sous-secrétaires administratifs, rentre de vacances et a déclaré n'en rien savoir.

L'avocat

L'avocat en chef par intérim, de la ville, M. Robert Bouchard, semble savoir, lui, mais hélas! il n'a rien voulu dire. "Je sais des choses que je ne peux pas vous communiquer", a-t-il dit, expliquant qu'il y avait là une question de secret professionnel.

Me Bouchard, toutefois, a bien voulu nous donner les informations suivantes:

"Si la ville s'aperçoit qu'elle est en possession de choses qui ne lui appartiennent pas et qu'elle connaît l'identité des propriétaires, elle les remettra."

La ville doit sûrement savoir que tout ce matériel n'est pas à elle. Est-ce que vous voulez dire que le problème, c'est que vous ignorez qui en sont les propriétaires?

Je ne vous ai pas dit ça! a protesté Me Bouchard. Je vous donne la règle générale que la ville suit (...). La ville n'a pas l'habitude d'être voleur ni recleur."

Un tantinet déprimé, votre serviteur frappa à la porte de l'assistant du directeur du service des sports et des loisirs, M. René Bélisle, qui fut le fonctionnaire qui assura le contact entre la ville et les concepteurs de Corridart. De plus en plus déprimant: M. Bélisle ne sait rien, il a même dit ignorer où se trouve présentement la fantomatique exposition.

Même chose du côté du coordonnateur de Corridart, M. André Ménard, du COJO, qui lui aussi, le malheureux, ne sait rien et tente désespérément d'obtenir des bribes d'information: "Je ne sais même pas où c'est! (...) Pour le savoir, j'ai appelé, hier (lundi), Jean-Louis Sauvé, mais quand j'ai dit qu'il était en m'a dit qu'il était occupé." (Je tiens peut-être la clé du problème: M. Sauvé, de son côté, tente désespérément d'identifier les propriétaires des différents éléments de Corridart, mais, trop occupé, il n'a jamais le temps d'en toucher un mot par téléphone à M. Ménard.)

Entre-temps, les ordres restent les ordres. Ainsi, avant-hier, un représentant de l'entreprise de construction "Construction Concept", M. Pierre Gosselin, s'est présenté à la fourrière municipale pour réclamer les matériaux appartenant à son employeur... 22 blocs de béton pesant 3,500 livres pièce. Peut-être parce qu'on ignorait son identité, M. Gosselin s'est fait virer et est reparti bredouille, sans même avoir pu voir les fameux blocs qui avaient servi à la construction d'une reproduction de la façade d'une maison démolie, au coin des rues Saint-Urbain et Sherbrooke.

"C'est comme ça, a déclaré à LA PRESSE le président de "Construction Concept", M. Edmond Péréy. On ne peut même pas savoir ce qui en est... le personnel de la fourrière n'a même pas voulu dire si le matériel était là."

Un groupe d'une quinzaine d'artistes ont tenté, eux, par des mises en demeure, des coups de fils, des visites à la fourrière, de savoir leurs oeuvres. Le résultat a été aussi éblouissant: zéro.

Le moins embarrassé, toutefois, est sans doute le sculpteur Jean-Pierre Seguin, dont la sculpture — en carton — a été mise à la poubelle. Comme l'expliquait hier à LA PRESSE un employé de la fourrière: "C'étaient des boîtes de carton: on a mis ça dans le camion à vidanges, ce n'est que vous voulez qu'on fasse avec ça?"

Et voilà le topo.

**Une seule
réponse
possible
Les petites
annonces
285-7111**

L'été, c'est en plein de temps de savourer le thon pâle "Bye the Sea". Voici une idée de bon ton qui vous permettra d'en découvrir le goût très fin.

**Une idée
de bon
ton.**

Recette #3
SALADE DE RIZ AU THON Mélanger 2 boîtes de 6½ oz de thon pâle en morceaux "Bye the Sea" avec 4 tasses de riz cuit à grain long, 1 tasse de céleri haché, 1 tasse de carottes crues râpées, ½ tasse de piment vert en dés et ½ tasse de mayonnaise ou de vinaigrette française. Assaisonner au goût. Servir sur de la laitue ou des nouilles frites pour chow mein. 4 à 6 portions.


Pour recevoir un livre de recettes gratuit, écrivez à: Ocean Maid Foods Limited, C.P. 2800, St-Laurent, Québec H4L 4Y7.

**MIRACLE
MART**

ca fait partie de votre monde

 • Mail West Island, Transcanadienne, Soutre 35
• Enlèvement Centre commercial St-Martin
• Jean Talon et Pie II
• Place Versailles
• Place LaSalle
• Mail Cavendish, Côte St-Luc
• Pointe-à-la-Croix (Centre commercial)
• Plaza Greenfield Park
• Les Galeries Lachine
• Châteauguay, 180 boulevard André
• Plaza Côte des Neiges
• Les Galeries Lachine

Faites vos emplettes au Miracle Mart de la Plaza Alexis Nihon, par métro terminus Atwater.

 Egalement en vente au
BEAUCOUP
Carrefour Laval

Achetez vos billets pour les matchs des Expos au comptoir TRS des magasins Miracle Mart.

CHARGE ou

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

Si elle n'a pas gain de cause, l'Afrique pourrait reconsidérer sa participation aux Jeux

La Tanzanie a déclaré hier que l'Afrique toute entière serait appelée à reconsidérer sa participation future aux Jeux olympiques si les pays qui entretiennent des liens sportifs avec l'Afrique du Sud n'en étaient pas définitivement exclus.

Dans un document de six pages intitulé "Le dossier contre la Nouvelle-Zélande", le gouvernement tanzanien, qui avait été le principal instigateur du boycottage afro-arabe des Jeux de Montréal, affirme que la charte olympique doit être modifiée de manière à exclure des Jeux tous les pays membres du mouvement olympique qui "fraternisent avec un pays pratiquant une politique discriminatoire".

Le document ajoute: "Tout rejet d'un amendement en ce sens contraindrait l'Afrique à reconsidérer sa participation future aux Jeux olympiques".

Le gouvernement tanzanien explique aussi pourquoi la Nouvelle-Zélande, dont l'équipe nationale de rugby effectue une tournée en Afrique du Sud, a été distinguée des nombreux autres pays qui ont des liens sportifs avec l'Afrique du Sud. Il souligne que le "cas de la Nouvelle-Zélande est fort différent pour quatre raisons".

Passion du rugby
"Tout d'abord compte tenu

Moins d'accidents: c'est la ceinture

WASHINGTON (d'après CP) — Le ministre des Transports de l'Ontario, M. James Snow, a affirmé hier que le nombre des personnes tuées ou blessées dans des accidents de la route était tombé à son niveau le plus bas en cinq ans, principalement à cause de l'usage obligatoire des ceintures de sécurité.

M. Snow parlait lors d'une audience organisée par le secrétaire américain aux Transports, M. William Coleman, pour étudier les mesures propres à accroître la sécurité routière.

En janvier dernier, a déclaré le ministre, l'Ontario est devenue la première entité nord-américaine à rendre le port de la ceinture de sécurité obligatoire. Durant les six premiers mois de 1976, en comparaison de la période correspondante de 1975, 66 occupants d'automobiles de moins ont été tués et 6,765 chauffeurs ou passagers de moins blessés.

La loi en vigueur dans l'Ontario exige de tous les occupants d'un véhicule automobile qu'ils portent la ceinture. Ce règlement ne s'applique toutefois pas dans le cas des automobiles de modèles antérieurs à 1974, dans lesquelles la conception des ceintures a donné lieu à de nombreuses plaintes.

L'application du règlement n'est vérifiée que lorsque l'on arrête un automobiliste pour une autre infraction, ce qui n'empêche que durant les quatre premiers mois de l'année, 1,676 personnes ont été accusées de n'avoir pas porté leurs ceintures.

M. Snow a souligné que les automobilistes qui s'opposaient à cette législation faisaient valoir trois raisons principales: liberté de choix, usage dangereux et incommode. Le ministre des Transports, a-t-il dit, a reçu sur une période de 90 jours plus de 3,500 lettres de protestations.

Santé et métallurgie

GENÈVE (Reuter) — La Fédération mondiale des ouvriers de la métallurgie se réunira en conférence du 16 au 19 août à Oslo, pour discuter du danger grandissant des divers produits utilisés dans cette branche.

Deux cents délégués syndicaux et une trentaine de médecins, scientifiques et experts discuteront des dangers posés par les dissolvants, produits de peinture, matières plastiques, carburants, par les émanations et poussières toxiques, et par les produits cancérogènes.

● Pour un service rapide et efficace...
utilisez les PETITES ANNONCES
285-7111

de la passion qui prévaut en Afrique du Sud pour le rugby, c'est un sport où le boycottage aurait eu le plus d'effet. En deuxième lieu, la Nouvelle-Zélande est le seul pays à avoir intensifié ses rapports sportifs avec l'Afrique du Sud, où elle a envoyé 13 équipes cette année, soit plus que tout autre pays."

"Troisièmement, le gouvernement néo-zélandais actuel est le seul qui encourage ouvertement et avec enthousiasme la poursuite de liens avec

l'Afrique du Sud, malgré les démentis officiels." La quatrième raison invoquée tient au fait que la tournée a eu lieu au moment où les Africains pleuraient les victimes des émeutes de Soweto.

"En rejetant la demande de l'Afrique réclamant l'exclusion de la Nouvelle-Zélande des Jeux de Montréal, le CIO s'est rangé du côté des forces qui militent pour la violation de ses propres principes", poursuit le document.

"Par leur attitude les responsables néo-zélandais ont contraint l'Afrique à considérer leur pays comme celui qui a porté le plus sérieusement atteinte à la campagne contre l'apartheid."

La déclaration affirme que les critiques contre le boycottage afro-arabe ont été les plus virulentes de la part de ceux "qui tout en professant leur haine de l'apartheid, se sont de tout temps opposés à toute action d'une quelconque portée contre le régime racis-

te, et ont trouvé des excuses pour ne pas mettre en vigueur des mesures qui ont pourtant recueilli un soutien universel".

Critique néo-zélandaise

Par ailleurs, le chef de l'opposition néo-zélandaise, M. Wallace Rowling, a reproché hier au premier ministre M. Robert Muldoon, d'être personnellement responsable du boycottage des Jeux de Montréal par la plupart des pays africains.

"Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande est la cause du retrait de trente nations des Jeux olympiques. Quelconque pense que l'affaire en restera là, maintenant que les Jeux sont terminés, se fait des illusions" a ajouté M. Rowling en soulignant que la politique étrangère du gouvernement était plutôt "mal en point".

Entre-temps, la comité olympique guinéen vient de demander au Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) et à l'Organisation de

l'unité africaine (OUA) de suspendre le Sénégal et la Côte d'Ivoire de toutes les compétitions sportives africaines car ils "ont trahi le continent en participant aux Jeux de Montréal".

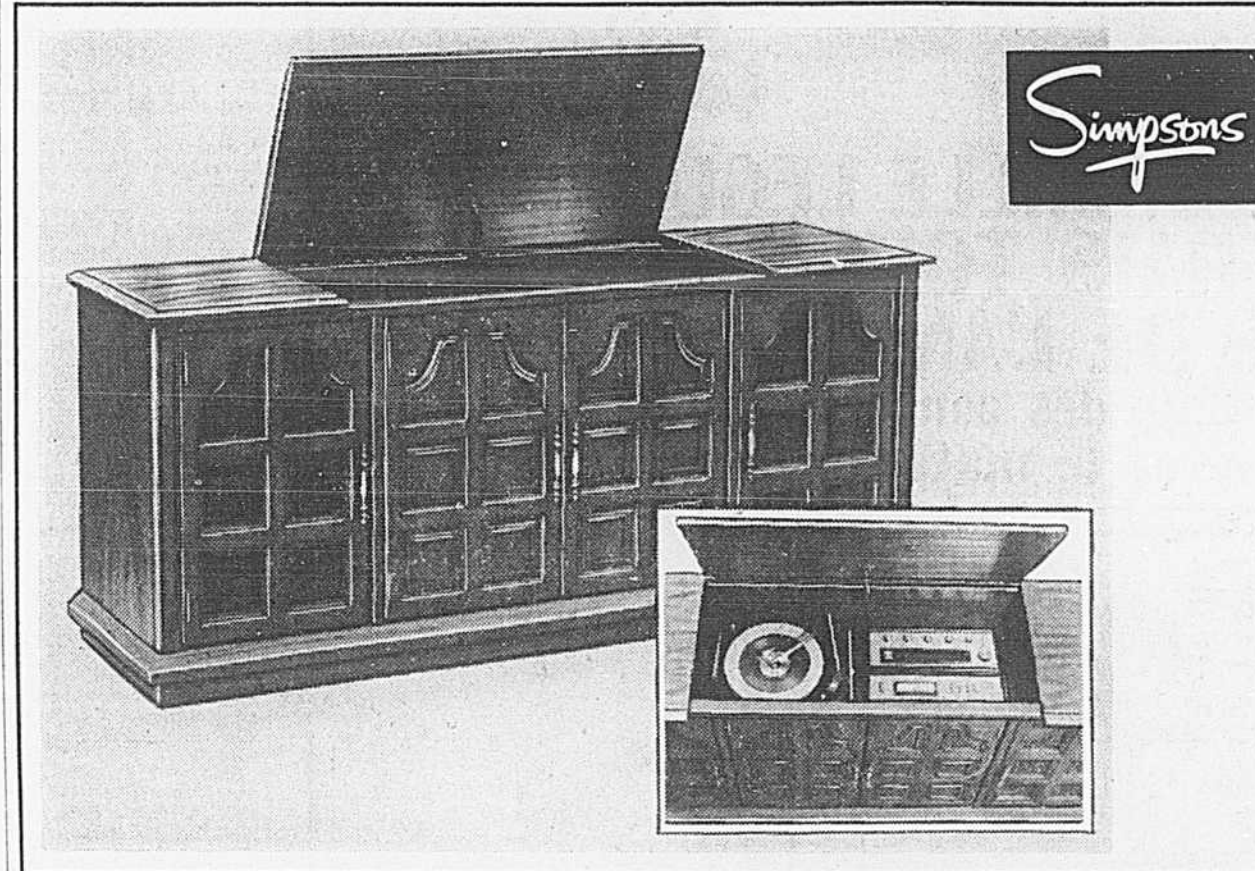
Les Jeux en Grèce?

M. Shen Chia-ming, président du Comité olympique formosan, s'est déclaré favorable à la proposition du premier ministre grec, M. Constantin Caramanlis, pour l'organisation des Jeux en Grèce de façon permanente. D'all-

leurs, M. Chia-ming est d'avis que son pays sera autorisé à l'avenir à prendre part aux Jeux olympiques.

Toutefois il semble improbable que la proposition de M. Caramanlis soit acceptée dans un avenir rapproché.

"Vos suggestions seront certainement prises en considération si des changements à long terme interviennent dans la politique du CIO, ce que je ne prévois pas pour l'instant", a écrit Iord Killian au premier ministre grec.



stéréo console "Palisade" avec magnétophone / joue — cartouche 8 pistes incorporé de "ÉLECTROHOME"

469⁹⁵

- Un système stéréo qui vous offre à la fois une tonalité exceptionnelle et une ébénisterie riche et élégante.
- Vous pourrez écouter vos disques préférés, la musique de la radio, vos cartouches 8 pistes... et même vos propres enregistrements!
- Récepteur AM/FM stéréo, circuits 100% transistorisés.
- Table tournante plein format, entièrement automatique.
- 4 haut-parleurs pour reproduction fidèle.
- Lecteur de cartouche 8 pistes/ magnétophone incorporé (microphone non inclus).
- Meuble "Deilcraft" au chaud fini noyer.
- Garantie 1 an sur pièces et service

Rayon 770 au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

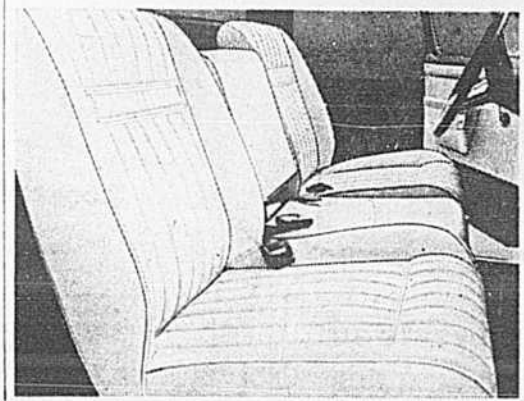
Composez 842-7221... jour et nuit

DODGE VOUS EN DONNE À LOISIR

Confortable cabine à l'avant...



...élégant pavillon à l'arrière.

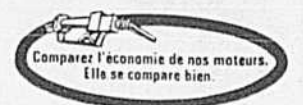


● Votre pick-up Dodge vous offre tout le luxe d'une grande voiture...

Votre pick-up Dodge vous offre le confort d'une banquette ou de sièges baquets de grand luxe recouverts de vinyle robuste ou d'une élégante combinaison tissu-et-vinyle. Et vous serez étonné du grand choix d'options de luxe dont vous pouvez équiper votre pick-up: transmission automatique, radio AM/FM et même la climatisation qui rend les longs trajets d'été plus agréables. Sans oublier le fameux système de suspension "qui adoucit-la-route" et la sécurité que procurent les freins à disques à l'avant, en équipement standard. Quel luxe!

... et les avantages d'un pavillon de camping — Le moins coûteux de tous les pavillons installés en usine.

C'est lorsque vous serez arrivé à destination que vous apprécierez l'économique pavillon de camping équipé de fenêtres et de moustiquaires coulissantes, installé en usine. Ajoutez-y un matelas de caoutchouc mousse, quelques sacs de couchage et un réchaud de camping. Vous voilà prêt à affronter les grands espaces verts. Par tous les avantages qu'il vous offre, en vacances comme au travail, votre pick-up Dodge vous en donne vraiment à loisir.



Les concessionnaires Dodge et Plymouth ont ce que vous cherchez.





**4 DERNIERS JOURS
VENTE ET EXPO D'ARTICLES MÉNAGERS
ET VENTE LINGE DE MAISON**
chez Simpsons
EN VILLE • FAIRVIEW • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL



**récepteur stéréo "Technics"
AM/FM avec table tournante**

**télécouleur "Amherst" 26 po
transistorisé de "Panasonic"**

Prix
Simpsons

399.99

Modèle SA 5060

Prix
Simpsons

\$788

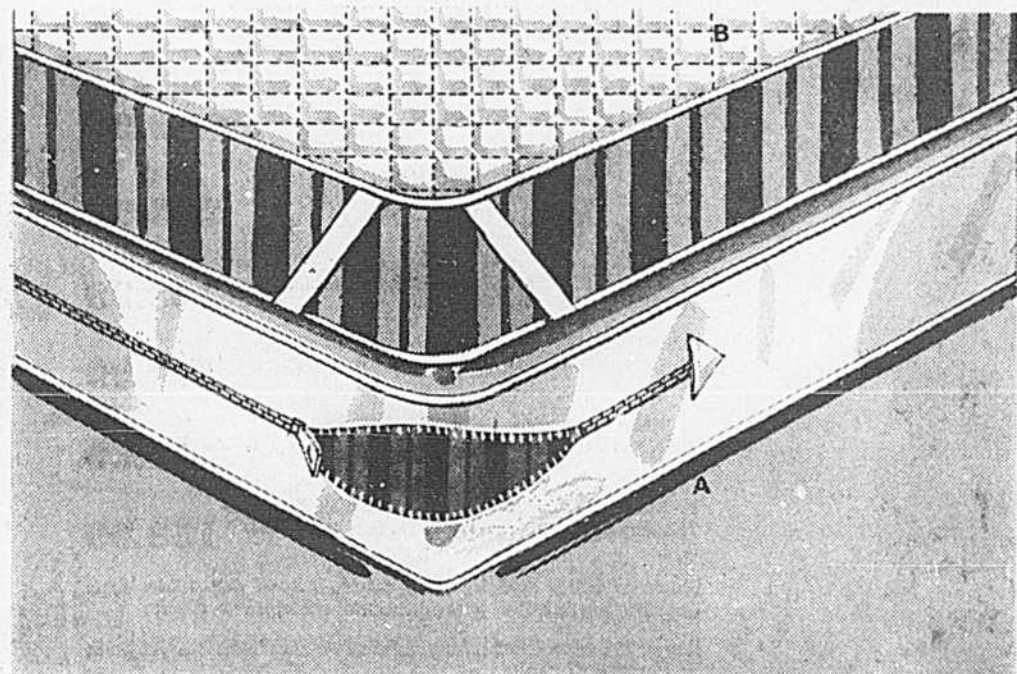
Modèle PC-2661

- Modèle de "Panasonic" ... puissance: 12 watts R.M.S. par canal.
- Table tournante automatique SL20 avec servo-générateur de fréquence.
- Changement de vitesse électronique, avancement par courroie.
- Cadran rotatif illuminé, témoin indicateur lumineux sur FM.
- 2 haut-parleurs "Spherosonic" assortis dans enceintes fini noyer.
- Couvercle acrylique protège la table tournante de la poussière et de la saleté.
- Cartouche magnétique "Shure" M-70EJ incluse.
- Garantie 1 an sur pièces et service à domicile.

- Châssis à circuits intégrés 100% transistorisé.
- Tube-image "Ultra-Pana-Matrix" 26" pour des images superbes.
- "Speed-O-Vision" pour son et image instantanés et interrupteur-vacances.
- Syntonisateur automatique "Panalock" bloque l'image à son meilleur degré.
- Régulateur automatique maintient le voltage à niveau constant.
- Bouton unique "Q-Lock" pour teintes réelles en tout temps.
- Meuble fini noyer style contemporain. Dim. 29 1/2" x 32 1/2" x 24".
- Garantie 1 an sur pièces et service à domicile.
- Modèle PC-2661.

Rayon 770, au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT... Achetez 24 heures par jour, 7 jours par semaine



**pratiques housses et coussinets
à prix budget pour matelas**

A. housses à glissière
jumeau 39" x 75" double 54" x 75"
Prix Simpsons

4.99 5.99

B. coussinets avec "ancres" pour matelas
jumeau 39" x 72" double 54" x 75" "Queen" 60" x 80"
Prix Simpsons

6.49 7.49 9.49

- Robuste coton blanc lavable à la machine.
- Fermeture à glissière à une extrémité.
- Modèle enveloppe pour grande protection.
- Dessus coton pique, envers polyester.
- Bourre polyester pour grand confort.
- Ancres élastiques pour maintenir en place.
- Lavable à la machine.

Rayon 792, linge de maison, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

**Jours
Kenmore**

**MAINTENANT EN
PLEIN ESSOR!**

Consultez votre circulaire "Jours Kenmore" de 12 pages mettant en vedette des machines à laver, séchoirs, réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières et fours à micro-ondes offerts à prix vraiment intéressants. Venez chercher votre copie au magasin Simpsons le plus près de chez vous. Commandez dès maintenant. Composez 842-7221 ... jour et nuit.



MAINTENANT EN PLEIN ESSOR

événement
août
de fourrure



ÉVÈNEMENT ANNUEL DE
MANTEAUX
SIMPSONS



superbes manteaux
pleine longueur
en vison naturel

Prix Simpsons

\$1,499

Profitez de cette offre avant-saison pour vous procurer un luxueux manteau en vison naturel. D'une beauté exceptionnelle, ces modèles sont des plus chauds et des plus résistants. Exécutés dans de soyeuses peaux descendues, ils jouissent d'une coupe impeccable. Col cranté ou ailé dans les riches teintes naturelles de pastel ou foncé d'élevage.

manteaux fourrure à poil long

Vaste collection d'élégants manteaux en fourrure à poil long. Modèles sport ou pleine longueur. Choix de rat musqué naturel ou teint avec ou sans garniture; chat sauvage naturel, touché à la teinture ou teint; loup naturel et une quantité d'autres fourrures ravissantes.

Prix Simpsons \$499 à \$899

Rayon 740 au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

Pour achat en personne seulement

SOUVENEZ-VOUS... QUAND VOUS
PENSEZ FOURRURE... PENSEZ SIMPSONS

élégants manteaux en
peluche aspect fourrure

Ces manteaux en simili-fourrure vous surprendront par leur élégance et la richesse des tissus dans lesquels ils sont taillés. Modèles de coupe soignée offerts à des prix fort intéressants. Vous ne saurez leur résister.

Prix
Simpsons

A. Simili-broadtail. Modèle genre petite cape avec ceinture nouée en simili-cuir. 52% coton / 48% rayonne. Noir. 8-16. **129.99**

B. Faux vison imprimé. Bande de taille, revers, garniture simili-cuir avec surpiqures. 100% acrylique. Beige moucheté. 8-16. **219.99**

C. Simili-vison "Tissavel". Ceinture nouée. Simili-cuir motif patchwork. 72% acrylique / 28% coton. Pastel ou thermolène (beige clair). 8-18. **169.99**

D. Simili-vison "Tissavel". Modèle avec martingale. 63% acrylique / 37% coton. Ton d'élevage ou pastel. 6-16. **169.99**

E. "Borg" véritable. Col, bordure, poignets simili-vison. Martingale. 100% acrylique. Brun. Tailles petites 6-16. **114.99**

F. Simili-rat musqué. Ceinture nouée simili-cuir. 72% acrylique / 28% coton. Ton rat musqué naturel. 6-16. **159.99**

Plusieurs autres modèles simili-fourrure aussi disponibles dans une sélection de tailles (y compris demi-tailles). Prix divers.

Rayon 731 au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Les chapeaux représentés sont disponibles au rayon des chapeaux (730) au troisième, chez Simpsons.

Pour achat en personne seulement